



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mercredi 7 décembre 2022 — Vol. 47 N° 6

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

2022

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale

Le mercredi 7 décembre 2022 — Vol. 47 N° 6

Table des matières

Affaires courantes

Déclarations de députés	215
Souligner la présence de M. Yves Nadeau en visite à l'Assemblée nationale	
M. Vincent Caron	215
Rendre hommage au hockeyeur Robert «Bobby» Rousseau	
M. Enrico Ciccone	215
Féliciter La Maison de la culture de Gatineau, lauréate d'un prix Félix	
M. Mathieu Lévesque	215
Rendre hommage à M. André Lavallée pour sa contribution au développement de la ville de Montréal	
M. Vincent Marissal	216
Souligner le 350e anniversaire de la ville de Terrebonne	
M. Pierre Fitzgibbon	216
Dans le cadre de la tenue de la COP15, souligner l'importance de la protection de la biodiversité et de la lutte contre les changements climatiques	
Mme Désirée McGraw	216
Souligner l'importance de la contribution des citoyens mobilisés pour venir en aide aux personnes dans le besoin	
Mme Martine Biron	217
Souligner le 50e anniversaire du Centre de la petite enfance Les Lutins	
Mme Marie-Belle Gendron	217
Féliciter M. Patrick Charlebois, gagnant du Volcano Marathon	
M. Jean Boulet	217
Souligner le 90e anniversaire de l'Association athlétique et sociale Hull-Volant inc.	
Mme Suzanne Tremblay	217
Saluer l'ouverture d'un vestiaire pour femmes par l'Association de hockey mineur de Chambly	
M. Jean-François Roberge	218
Rendre hommage à M. Germain Lafrenière, président de l'organisme Autisme Laval	
Mme Valérie Schmaltz	218
Présentation de projets de loi	218
Projet de loi n° 3 — Loi sur les renseignements de santé et de services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives	218
M. Éric Caire	219
Mise aux voix	220
Projet de loi n° 192 — Loi visant à assurer la santé et la sécurité des élèves en classe en encadrant la qualité de l'air ambiant dans les écoles	220
Mme Marwah Rizqy	220
Mise aux voix	220
Dépôt de documents	221
Dépôt de rapports de commissions	221
Élection à la présidence et aux vice-présidences de la Commission de l'administration publique	221
Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles	221
Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission de l'aménagement du territoire	222
Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission de la culture et de l'éducation	222
Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission de l'économie et du travail	222
Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission des finances publiques	222
Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission des institutions	222
Élection à la présidence et aux vice-présidences de la Commission des relations avec les citoyens	222
Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission de la santé et des services sociaux	222
Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission des transports et de l'environnement	223

Table des matières (suite)

Questions et réponses orales	223
Pénurie de main-d'oeuvre dans le réseau de l'éducation	
M. Marc Tanguay	223
M. François Legault	223
M. Marc Tanguay	223
M. François Legault	224
M. Marc Tanguay	224
M. François Legault	224
M. Marc Tanguay	224
M. François Legault	224
Qualité de l'air dans les écoles	
Mme Marwah Rizqy	224
M. Bernard Drainville	225
Mme Marwah Rizqy	225
M. Bernard Drainville	225
Mme Marwah Rizqy	226
M. Bernard Drainville	226
Conditions de travail dans le réseau de la santé et des services sociaux	
M. André Fortin	226
M. Christian Dubé	226
M. André Fortin	227
M. Christian Dubé	227
M. André Fortin	227
M. Christian Dubé	227
Mesures pour lutter contre la maltraitance dans les centres d'hébergement et de soins de santé	
Mme Linda Caron	227
Mme Sonia Bélanger	228
Mme Linda Caron	228
Mme Sonia Bélanger	228
Mme Linda Caron	229
Mme Sonia Bélanger	229
Mesures pour atténuer les effets de l'inflation	
M. Gabriel Nadeau-Dubois	229
M. François Legault	229
M. Gabriel Nadeau-Dubois	230
M. François Legault	230
M. Gabriel Nadeau-Dubois	230
M. François Legault	230
Gel des tarifs gouvernementaux	
M. Haroun Bouazzi	230
Mme Sonia LeBel	231
M. Haroun Bouazzi	231
Mme Sonia LeBel	231
M. Haroun Bouazzi	231
Mme Sonia LeBel	232
Traitement des plaintes relatives à l'équité salariale dans le secteur public	
Mme Christine Labrie	232
Mme Sonia LeBel	232
Mme Christine Labrie	232
Mme Sonia LeBel	233
Mme Christine Labrie	233
Mme Sonia LeBel	233
Réforme du système d'accès à l'information	
Mme Michelle Setlakwe	233
M. Jean-François Roberge	233
Mme Michelle Setlakwe	234
M. Jean-François Roberge	234

Table des matières (suite)

Plan de protection de la biodiversité	
Mme Désirée McGraw	234
M. Benoit Charette	234
Motions sans préavis	234
Dénoncer l'exclusion de certaines candidatures à l'obtention de chaires de recherche du Canada sur la base de critères n'étant pas liés à la compétence	235
Mise aux voix	235
Demander au gouvernement de mettre en place des mesures additionnelles pour améliorer la qualité de l'enseignement offert aux élèves et pour pallier la pénurie de main-d'oeuvre dans le réseau de l'éducation	235
Mise aux voix	235
Reconnaître le droit du peuple écossais d'organiser librement une consultation démocratique sur son avenir	236
Mise aux voix	236
Affaires du jour	
Affaires prioritaires	
Reprise du débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief	237
M. André Lamontagne	237
M. André Albert Morin	238
Motion formulant un grief	241
M. Ian Lafrenière	241
M. Bernard Drainville	242
Mme Ruba Ghazal	245
M. Jean-François Roberge	247
M. Gilles Bélanger	249
M. Robert Bussière	250
M. Stéphane Sainte-Croix	252
Mme Madwa-Nika Cadet	253
Motion formulant un grief	256
Mme Chantale Jeannotte	256
Mme Marie-Claude Nichols	257
M. Yannick Gagnon	259
Mme Christine Labrie	260
Motion formulant un grief	263
Mme Suzanne Tremblay	263
Mme Martine Biron	264
Mme Désirée McGraw	266
Motion formulant un grief	269
Mme Manon Massé	269
Motion formulant un grief	272
M. Sylvain Lévesque	272
M. Mathieu Lévesque	274
Mme Isabelle Poulet	275
Mme Isabelle Lecours	276
Mme Nancy Guillemette	277
Ajournement	278

Le mercredi 7 décembre 2022 — Vol. 47 N° 6

(Neuf heures quarante et une minutes)

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Bon mercredi. Vous pouvez vous asseoir.

Affaires courantes

Déclarations de députés

Donc, nous débutons nos affaires courantes à la rubrique de déclarations de députés. Et nous allons débiter avec M. le député de Portneuf.

Souligner la présence de M. Yves Nadeau en visite à l'Assemblée nationale

M. Vincent Caron

M. Caron : Merci, Mme la Présidente. M. Yves Nadeau, qui a fêté ses 55 ans hier, est résident de Neuville, dans Portneuf. Il est avec nous dans la tribune et il réalise l'un de ses rêves de fin de vie, celui de passer une journée au parlement.

M. Nadeau a été un enseignant, un enseignant dévoué pendant près de 25 ans, et jusqu'à ce que la santé le lui permette, à l'école secondaire Louis-Jobin, à Saint-Raymond. Toujours fonceur, dans la vie, il est un exemple d'effort, de réussite et de persévérance.

Malgré les épreuves, les douleurs, il concrétise la liste de ses envies au rythme de l'évolution du cancer. Depuis bientôt sept ans, le parcours d'Yves et de son conjoint, Hubert Dubé, est jalonné de peines et de pertes. Cette bataille, vous la menez à deux, et nous savons toutes et tous ici à quel point la vie d'un proche aidant est aussi tellement bouleversante et difficile.

Vous vouez, tous les deux, un profond respect pour nos institutions et pour les politiciens qui ont choisi de servir la cause publique. Eh bien, ce matin, ce sont nous, les députés présents dans ce salon bleu, qui vous témoignons toute notre admiration. Bon courage à vous! Nous sommes de tout coeur avec vous.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, je cède la parole à M. le député de Marquette.

Rendre hommage au hockeyeur Robert «Bobby» Rousseau

M. Enrico Ciccone

M. Ciccone : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Permettez-moi de rendre hommage à quelqu'un que vous connaissez, à l'un des très grands joueurs qui ont porté le chandail du Tricolore, Robert «Bobby» Rousseau.

Dès l'âge de 15 ans, Robert quitte le foyer familial pour aller vivre sa passion et jouer au hockey dans la ligue junior. Quatre ans plus tard, il enfle l'uniforme du Canadien et remporte le trophée Calder, remis à la meilleure recrue de la ligue, après avoir marqué 21 buts lors de la saison 1961-1962.

Rapide sur ses patins, fabricant de jeux efficaces, franc-tireur né, Bobby Rousseau a soulevé la coupe Stanley quatre fois en cinq ans avec nos Glorieux, en 1965, 1966, 1968 et 1969. Il a ensuite joué avec les North Stars du Minnesota, mon ancienne équipe, et les Rangers, avant d'accrocher ses patins pour amorcer une brillante carrière sur les verts et de devenir un des plus grands professionnels du golf au Québec.

Revenu habiter dans sa ville natale de Saint-Hyacinthe, M. Rousseau est maintenant, malheureusement, atteint de la maladie d'Alzheimer. Tous ses beaux souvenirs de golf et de hockey vont disparaître petit à petit de sa mémoire.

Aujourd'hui, M. Rousseau, je voulais vous dire une chose, vos souvenirs ne disparaîtront pas. Votre nom est gravé quatre fois sur la coupe Stanley. Il restera aussi gravé dans notre mémoire collective...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, je cède la parole à M. le député de Chapleau. Et permettez-moi de vous rappeler que vous disposez d'une minute pour faire votre déclaration de député. Je dois couper après une minute. Nous sommes 12 députés, maintenant, qui faisons des déclarations de députés, le matin, au lieu de 10, donc il faut faire... il faut être discipliné. Allez-y, M. le député.

Féliciter La Maison de la culture de Gatineau, lauréate d'un prix Félix

M. Mathieu Lévesque

M. Lévesque (Chapleau) : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Aujourd'hui, j'aimerais prendre un moment pour féliciter toute l'équipe de la Salle Odyssee de La Maison de la culture de Gatineau pour l'obtention de son 10e Félix dans la catégorie Salle de spectacles de l'année, reçu lors du dernier Gala de l'ADISQ. Quelle belle façon de célébrer le 30e anniversaire de cette salle!

C'est grâce à des institutions culturelles comme La Maison de la culture et sa Salle Odyssée que la culture et les arts rayonnent en Outaouais et partout au Québec. Ce joyau culturel au coeur du comté de Chapleau accueille plusieurs grands noms de la scène culturelle québécoise et internationale, notamment en théâtre, en humour et en musique.

Mme la Présidente, j'aimerais remercier tous les artisans de la Salle Odyssée, qui ne ménagent aucun effort afin de donner à notre communauté une offre artistique et culturelle de grande qualité et très divertissante, ainsi qu'une programmation qui favorise véritablement le développement culturel dans Chapleau, à Gatineau et en Outaouais.

Vous pouvez être fiers de votre accomplissement et de votre excellent travail. Nous sommes privilégiés de vous avoir dans notre communauté. Toutes mes félicitations pour ce 10e Félix et ce 30e anniversaire. Et bonne continuation!

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, M. le député. M. le député de Rosemont, la parole est à vous.

Rendre hommage à M. André Lavallée pour sa contribution au développement de la ville de Montréal

M. Vincent Marissal

M. Marissal : Merci. Ma toute première déclaration de cette nouvelle législature revient naturellement à un grand Montréalais, un grand Rosemontois qui a laissé sa marque pendant plus d'un quart de siècle de politique municipale active et même après. Je veux saluer ici l'oeuvre et la mémoire d'André Lavallée, qui nous a quittés trop tôt, trop jeune, l'été dernier, emporté par un cancer à seulement 70 ans.

M. Lavallée a laissé des réalisations bien tangibles et concrètes dans le paysage montréalais, comme les fameux BIXI, comme le premier plan de transport de l'agglomération de Montréal ou comme l'Office de consultation.

Rosemont a perdu un grand bonhomme, mais je tiens à dire à sa famille et à ses amis que sa détermination, ses idées et ses réalisations demeurent une profonde source de motivation et d'inspiration.

Reposez en paix, M. Lavallée.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, M. le député. M. le député de Terrebonne, la parole est à vous.

Souligner le 350e anniversaire de la ville de Terrebonne

M. Pierre Fitzgibbon

M. Fitzgibbon : Merci, Mme la Présidente. Terrebonne, cette année, c'est à tour de te laisser parler d'amour.

C'est en 1672 qu'on observe les premières traces de ton histoire. Tu porteras le nom de seigneurie de Terrebonne. Depuis, tu ne fais qu'embellir. Certains viennent te voir pour ton vieux si dynamique, mais tu as tellement plus à offrir avec tes parcs, tes espaces verts, tes quartiers résidentiels et industriels. Plusieurs ont même dit que tu nous rends Terrebonne humeur.

350 ans plus tard, tu as tellement changé. Tu es maintenant la 10e plus grande ville du Québec, une ville en pleine effervescence, prisée par les Québécois. Aujourd'hui, je te rends hommage, Terrebonne, parce que tu occupes une place importante dans mon coeur. Tu m'as accueillie à bras ouverts dans ton histoire. Je ne serai jamais... je serai toujours, plutôt, reconnaissant. Bon 350e, Terrebonne!

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, M. le député. Maintenant, je cède la parole à Mme la députée de Notre-Dame-de-Grâce.

Dans le cadre de la tenue de la COP15, souligner l'importance de la protection de la biodiversité et de la lutte contre les changements climatiques

Mme Désirée McGraw

Mme McGraw : Merci, Mme la Présidente. À partir d'aujourd'hui, Montréal, où siège le secrétariat sur la convention de la biodiversité, accueille la COP15, durant laquelle près de 200 pays sont appelés à prendre des engagements concrets pour mettre fin à la perte de la biodiversité mondiale.

Cet événement est important pour moi, personnellement, puisque j'ai participé au Sommet de la Terre à Rio comme jeune ambassadrice en 1992, il y a déjà 30 ans. Depuis, je mets de l'avant une approche intégrant la protection, la biodiversité et la lutte aux changements climatiques.

Espérons que les groupes environnementaux, les experts, les délégations et les dirigeants aient des discussions productives tout au long de cette COP15 pour qu'ensemble nous puissions poser des gestes concrets pour s'assurer que les générations futures aient droit à un environnement sain et durable.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, Mme la députée. Mme la députée de Chutes-de-la-Chaudière, la parole est à vous.

**Souligner l'importance de la contribution des citoyens mobilisés
pour venir en aide aux personnes dans le besoin**

Mme Martine Biron

Mme Biron : Merci, Mme la Présidente. Je veux vous parler aujourd'hui de tous les gestes d'entraide, car les besoins sont grands. Je veux souligner la contribution exceptionnelle de tous ceux et celles qui se mobilisent pour les personnes vivant des moments difficiles, particulièrement dans les Chutes-de-la-Chaudière.

Les services d'entraide et autres organismes communautaires sont à pied d'oeuvre afin de recueillir les denrées non périssables et les dons en argent essentiels à la préparation des paniers de Noël distribués dans la communauté et à combler les demandes de dépannage alimentaire tout au long de l'année. À cet égard, je tiens à remercier sincèrement tous les bénévoles pour leur dévouement. Leur soutien est indispensable.

Or, j'invite la population à faire preuve de générosité lors des guignolées ou autres initiatives de bienfaisance. Dans un esprit de partage et de solidarité, soyons généreux pour que tous puissent vivre un temps des fêtes plus joyeux.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Mme la députée de Châteauguay, la parole est à vous.

Souligner le 50e anniversaire du Centre de la petite enfance Les Lutins

Mme Marie-Belle Gendron

Mme Gendron : Merci, Mme la Présidente. Je m'adresse à vous aujourd'hui à titre de députée de Châteauguay mais aussi à titre d'adjointe gouvernementale à la ministre de la Famille.

Tout récemment, le Centre de la petite enfance Les Lutins, le plus vieux CPE à Châteauguay, célébrait son 50e anniversaire. Ils accueillent maintenant les enfants dont les parents sont allés au CPE, au moment où c'était encore une garderie. Ce sont des milliers d'enfants qui y sont passés au fil des 50 dernières années.

Et je tiens à souligner le travail de Mme Gaucher, la directrice générale, ainsi que l'implication du conseil d'administration, sans oublier toute l'équipe d'éducatrices et d'employés si précieux.

Félicitations à cet établissement qui veille à l'épanouissement de nos tout-petits depuis maintenant 50 ans!

• (9 h 50) •

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Maintenant, nous poursuivons avec M. le député de Trois-Rivières.

Féliciter M. Patrick Charlebois, gagnant du Volcano Marathon

M. Jean Boulet

M. Boulet : Merci, Mme la Présidente. Le 17 novembre dernier, un exploit a été réalisé par le Trifluvien Patrick Charlebois. Dans le désert d'Atacama, au Chili, le marathonien a terminé en première place du Volcano Marathon, le marathon désertique le plus haut du monde.

Il a dû s'acclimater à la chaleur du désert et au manque d'oxygène. Des maux physiques tels que la nausée, les maux de tête, les crampes ont rendu sa course extrêmement ardue.

C'est à la mémoire de ses deux amis décédés du cancer qu'il a complété sa course, et ce, à des milliers de mètres d'altitude. Il s'était fixé l'objectif d'amasser des fonds pour la recherche sur le cancer, en se joignant au groupe Les Lunettes roses de Trois-Rivières. C'est un montant de près de 100 000 \$ qui a été récolté.

Homme de défi, Patrick s'est déjà inscrit à un prochain marathon, en mai prochain, au Trek sur la côte amalfitaine. Il s'est fixé l'objectif d'amasser 150 000 \$. C'est une inspiration pour notre ville, notre région et pour le Québec. Félicitons Patrick pour ce succès exceptionnel.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie. Maintenant, nous poursuivons avec Mme la députée de Hull.

**Souligner le 90e anniversaire de l'Association
athlétique et sociale Hull-Volant inc.**

Mme Suzanne Tremblay

Mme Tremblay : Merci, Mme la Présidente. J'aimerais aujourd'hui souligner le 90e anniversaire d'un organisme remarquable de ma circonscription, l'Association athlétique et sociale du Hull-Volant.

Fondé en 1932, le Hull-Volant est alors le nom d'une équipe de rugby. À cette époque, les fondateurs Roméo Lalonde, Yvan Paquin et Sylvio Doe souhaitaient que les francophones prennent leur place dans le sport régional. C'est par le dévouement de ses membres et la fierté de ses athlètes qui ont porté au fil du temps les ailes du Hull-Volant que le rayonnement sportif de Hull, de Gatineau et de l'Outaouais a été reconnu non seulement au niveau national, mais également en Europe.

Le Hull-Volant a bien évolué au fil du temps et regroupe plusieurs sports, autant pour les jeunes que les moins jeunes, tels que le hockey, le basketball, le soccer et plusieurs autres.

Merci à tous ses bénévoles pour votre excellent travail auprès de la communauté de Hull et de toute notre région. Et encore longue vie à votre organisation!

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci beaucoup, Mme la députée. Maintenant, nous poursuivons avec M. le député de Chambly.

**Saluer l'ouverture d'un vestiaire pour femmes par
l'Association de hockey mineur de Chambly**

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : Merci, Mme la Présidente. Ayant moi-même fréquenté des dizaines d'arénas au sein d'équipes mixtes, je peux vous dire que ce n'est pas facile pour les athlètes féminines, parfois, qui doivent se changer devant leurs collègues. Trop souvent, elles doivent aller se changer dans les toilettes, à l'infirmerie, dans le placard à balai. Bref, ce n'est pas facile pour les athlètes féminines.

Ce n'est plus le cas à Chambly, à l'aréna Robert-Label, grâce au leadership assumé de l'Association de hockey mineur de Chambly, appuyée par la municipalité de Chambly. On a maintenant ce qu'on appelle le vestiaire n° 5, un vestiaire réservé aux athlètes féminines qui font partie d'une équipe mixte. Elles peuvent donc maintenant aller se changer, revêtir leur équipement. Elles ont accès à une douche réservée, à une salle de toilette réservée.

Voilà une belle manière de favoriser la mixité dans le sport, en permettant aux jeunes filles de pratiquer leur sport sans gêne, sans crainte. Et je pense que c'est un bel exercice de leadership. Merci à l'Association de hockey mineur de Chambly.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Maintenant, nous poursuivons avec Mme la députée de Vimont.

**Rendre hommage à M. Germain Lafrenière,
président de l'organisme Autisme Laval**

Mme Valérie Schmaltz

Mme Schmaltz : Merci, Mme la Présidente. Ce matin, j'aimerais rendre hommage à un organisme de ma circonscription qui dessert une clientèle particulière, celle vivant avec le trouble du spectre de l'autisme.

Chez Autisme Laval, on propose diverses activités visant tous les groupes d'âge. On promeut leurs droits, on offre des services spécialisés, la présence d'intervenants, des ateliers professionnalisants, des activités sportives et culturelles, ainsi qu'une maison pouvant héberger des personnes autonomes malgré leur TSA.

Tout cela, c'est grâce à l'implication de M. Germain Lafrenière, le président d'Autisme Laval depuis 27 ans. Sommité reconnue en la matière, il s'active à la mobilisation et à la recherche dans toute la francophonie.

Plus répandu que l'on pense, pas moins de 1 000 personnes ont un diagnostic de TSA à Laval. M. Lafrenière m'a sensibilisée à la cause de ces individus touchés par l'autisme, qui ne souhaitent rien d'autre qu'avoir leur place dans la société. D'ailleurs, chez Autisme Laval, on considère le TSA comme une différence, pas comme une maladie.

M. Lafrenière, vous avez humanisé le TSA. Au nom de tous les Québécois, je vous en remercie.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Ceci met fin à la rubrique de déclarations de députés. Et je suspends les travaux quelques instants.

(Suspension de la séance à 9 h 55)

(Reprise à 10 h 03)

La Présidente : Bonjour, tout le monde. Mmes et MM. les députés, nous allons nous recueillir quelques instants. Je vous remercie. Veuillez vous asseoir.

Nous poursuivons les affaires courantes.

Comme il n'y a pas de déclarations ministérielles, à la rubrique Présentation de projets de loi, M. le leader du gouvernement, la parole est à vous.

Présentation de projets de loi

M. Jolin-Barrette : Oui, Mme la Présidente. Je vous demande d'appeler l'article a du feuillet, s'il vous plaît.

Projet de loi n° 3

La Présidente : À l'article a du feuillet, M. le ministre de la Cybersécurité et du Numérique présente le projet de loi n° 3, Loi sur les renseignements de santé et de services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives. M. le ministre.

M. Éric Caire

M. Caire : Merci, Mme la Présidente. Donc, effectivement, je dépose le projet de loi en collaboration avec M. le ministre de la Santé, que je remercie pour sa confiance, Loi sur les renseignements de santé et de services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives.

Ce projet de loi établit un cadre juridique spécifique aux renseignements de santé et de services sociaux, applicable à tout organisme du secteur de la santé et des services sociaux qui détient de tels renseignements. Il a pour objet d'assurer la protection des renseignements, tout en permettant l'optimisation de l'utilisation qui en est faite et leur communication en temps opportun, en vue d'améliorer la qualité des services offerts à la population et de permettre une gestion du système de santé et de services sociaux basée sur la connaissance des besoins des personnes et de la consommation de services.

Pour ce faire, le projet de loi définit ce que sont les renseignements de santé et de services sociaux et les organismes du secteur de la santé et des services sociaux. Il encadre la collecte des renseignements par ces organismes et détermine les cas dans lesquels ils peuvent être utilisés, sans le consentement de la personne concernée, à d'autres fins que celles pour lesquelles ils ont été recueillis.

Le projet de loi énonce certains principes généraux, notamment celui voulant que l'utilisation d'un renseignement de santé et de services sociaux et sa communication doivent, lorsque possible, se faire sous une forme ne permettant pas d'identifier directement la personne concernée. Il prévoit aussi qu'à moins d'obtenir le consentement exprès de la personne concernée, un tel renseignement ne peut être utilisé ou communiqué que conformément aux règles qu'il établit.

Le projet de loi établit le droit des personnes concernées par les renseignements de santé et de services sociaux et de certaines personnes qui sont liées à celles-ci d'y avoir accès et de les faire rectifier.

Le projet de loi encadre par ailleurs l'accès aux renseignements de santé et de services sociaux par des tiers. Notamment, il autorise un professionnel qui offre des services de santé ou des services sociaux au sein d'un organisme du secteur de la santé et des services sociaux à avoir accès à un renseignement détenu par tout organisme de ce secteur lorsqu'il est nécessaire à cette offre de services. Il prévoit aussi qu'un chercheur qui respecte certaines conditions peut être autorisé à avoir accès à un renseignement de santé et de services sociaux détenu par tout organisme du secteur de la santé et des services sociaux lorsqu'il est nécessaire à la réalisation d'un projet de recherche approuvé par un comité d'éthique, en s'adressant soit à un organisme de ce secteur, soit à l'organisme public chargé par le gouvernement d'agir à titre de centre d'accès pour la recherche, en fonction de son rattachement.

Le projet de loi permet à une personne de restreindre l'accès aux renseignements la concernant en déterminant qu'un intervenant particulier ou qui appartient à une catégorie d'intervenants ne peut avoir accès à un renseignement ou plusieurs renseignements de services de santé et services sociaux qu'elle identifie. Il lui donne également la possibilité de refuser que certaines personnes aient accès à certains renseignements de santé et de services sociaux la concernant.

Le projet de loi prévoit les cas et les conditions dans lesquels un organisme du secteur de la santé et des services sociaux doit communiquer un renseignement de santé et de services sociaux qu'il détient, notamment à un intervenant ou à un chercheur, de même que les cas et les conditions dans lesquels ils peuvent communiquer un tel renseignement. Il charge le gestionnaire délégué aux données numériques gouvernementales du ministère de la Santé et des Services sociaux d'autoriser certaines communications. Il prévoit aussi que le ministre peut déterminer, par règlement, la procédure et les moyens selon lesquels s'effectuent les accès des intervenants et des chercheurs de même que certaines communications.

Le projet de loi permet à un organisme du secteur de la santé et des services sociaux de communiquer les renseignements de santé et de services sociaux nécessaires pour protéger une personne ou un groupe de personnes identifiable d'un risque sérieux de mort ou de blessures graves, lié notamment à une disparition ou un acte de violence. Il communique les dispositions d'autres lois du corpus législatif afin de permettre, aux mêmes fins, la communication de renseignements par les professionnels au sens du Code des professions et par d'autres personnes et d'autres organismes. Il accorde une immunité de poursuite judiciaire à ceux qui communiquent de bonne foi des renseignements dans ce contexte.

Le projet de loi prévoit que le ministre définit, par règlement, des règles de gouvernance des renseignements de santé et de services sociaux qui sont applicables à l'ensemble des organismes du secteur de la santé et des services sociaux, qui comprennent entre autres des balises devant guider les professionnels dans leur évaluation de la nécessité d'utiliser ou de recevoir communication d'un renseignement de santé ou de services sociaux. Il octroie au dirigeant réseau de l'information du secteur la responsabilité d'établir, pour ces organismes, des règles particulières en matière de gestion sécuritaire des renseignements. De plus, il donne aux organismes eux-mêmes des obligations en matière de gouvernance et de protection de ces renseignements, notamment l'obligation d'adopter une politique qui mette en oeuvre les règles définies par le ministre, celle de désigner un responsable de la protection des renseignements, celle de journaliser l'ensemble de l'utilisation des communications des renseignements et celle d'utiliser seulement des produits et des services technologiques certifiés par le ministre dans les cas que celui-ci détermine par règlement.

Le projet de loi donne à la Commission d'accès à l'information la fonction d'en surveiller l'application et lui octroie en conséquence des pouvoirs d'inspection, d'enquête et d'ordonnance. Il lui donne aussi la fonction de réviser les demandes d'accès et de rectification et prévoit dans certains cas un droit d'appel à la Cour du Québec.

Le projet de loi modifie par ailleurs la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour permettre au ministre d'instituer un système national de dépôt de renseignements ayant notamment pour but de faciliter les utilisations et les communications autorisées. Il prévoit que ce système doit, entre autres, permettre la tenue des dossiers des usagers des établissements de santé et de services sociaux, l'indexation des dossiers des autres organismes du secteur de la santé et des services sociaux ainsi que la mise en place de mécanismes permettant à une personne de trouver un professionnel de la santé ou des services sociaux qui accepte d'assurer son suivi médical et de prendre rendez-vous avec lui. Le projet de loi prévoit également que le ministre doit instituer un registre des usagers, un registre des intervenants et un registre des organismes.

Pour assurer la mise en place du nouveau cadre juridique, le projet de loi modifie plusieurs autres lois et il abroge la Loi concernant le partage de certains renseignements de santé, qui régit le Dossier santé Québec.

Enfin, le projet de loi contient des dispositions pénales et prévoit des dispositions transitoires et finales.

• (10 h 10) •

La Présidente : Je reconnais M. le leader de l'opposition officielle.

M. Derraji : Toute une note, Mme la Présidente. Et vous allez comprendre que nous souhaitons la tenue de consultations particulières. Et je demande au leader du gouvernement s'il s'y engage, envers des consultations particulières, vu l'importance de ce projet de loi. Il n'a qu'à suivre la note longue que le ministre a prononcée, je pense que ça nous prend des consultations particulières, Mme la Présidente.

La Présidente : M. le leader du gouvernement.

M. Jolin-Barrette : Mme la Présidente, ça nous fera plaisir de recevoir la liste de groupes de l'opposition officielle, et nous pourrions convenir des invitations que nous ferons relativement aux différents groupes.

Mise aux voix

La Présidente : Est-ce que l'Assemblée accepte d'être saisie de ce projet de loi? Accepté. Je reconnais M. le leader de l'opposition officielle.

M. Derraji : Mme la Présidente, je vous demanderais d'appeler l'article b.

Projet de loi n° 192

La Présidente : À l'article b du feuilleton, Mme la députée de Saint-Laurent présente le projet de loi n° 192 visant à assurer la santé et la sécurité des élèves en classe en encadrant la qualité de l'air ambiant dans les écoles. Mme la députée.

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : Mme la Présidente, ce projet de loi a pour objet d'assurer la santé et la sécurité des élèves en encadrant la qualité de l'air dans les écoles. Pour ce faire, il fixe la concentration maximale de dioxyde de carbone mesurée dans l'air des classes.

Le projet de loi exige d'abord que toute classe d'une école ou d'un établissement d'enseignement privé soit munie d'un capteur permettant de mesurer en continu la concentration de dioxyde de carbone dans l'air. Il prévoit que les données ainsi recueillies doivent être transmises au ministre de l'Éducation, lequel est chargé de les rendre publiques sur le site Internet de son ministère.

Le projet de loi prévoit également que le ministre prépare, tient à jour et rend public un protocole d'action visant à réduire la concentration de dioxyde de carbone dans les classes. Ce protocole d'action est transmis aux centres de services scolaires ainsi qu'aux établissements d'enseignement privés avant le début de l'année scolaire et doit être mis en oeuvre par ces derniers lorsque la concentration de dioxyde de carbone dépasse la norme fixée par la loi.

Le projet de loi exige, de plus, que toute classe soit munie d'un échangeur ou d'un purificateur d'air. Il prévoit que le ministre est responsable de la fourniture des échangeurs et des purificateurs d'air en nombre suffisant.

Le projet de loi confère par ailleurs aux centres de services scolaires et aux établissements d'enseignement privés la responsabilité de l'entretien des échangeurs et des purificateurs d'air, lesquels doivent faire l'objet d'une inspection au moins une fois tous les six mois. Il prévoit que les rapports d'inspection doivent être transmis au ministère, qui doit les rendre publiques sur le site Internet de son ministère. Il confère enfin au ministre la responsabilité d'assurer un suivi des actions prises pour corriger les lacunes révélées par les rapports d'inspection et de rendre publiques, sur le site Internet de son ministère, les informations relatives à ces actions. Merci, Mme la Présidente.

Mise aux voix

La Présidente : Est-ce que l'Assemblée accepte d'être saisie de ce projet de loi? Adopté?

Des voix : Adopté.

La Présidente : Adopté.

Maintenant, la rubrique Dépôt de documents. Et je reconnais M. le leader de l'opposition officielle, oui.

M. Derraji : Mme la Présidente, ma collègue propose aujourd'hui au gouvernement un important projet de loi, un projet de loi qui répond à la santé et à la sécurité des élèves, mais aussi les professionnels de l'enseignement. Le gouvernement nous invite à la collaboration, à être constructifs. Voilà un deuxième projet de loi, on le sent très constructif. Ma question est très simple, au leader, et je sais que sur sa table il y a deux projets de loi, notamment le serment, qu'il veut le faire en un, deux, trois. Est-ce qu'il s'engage à appeler le projet de loi de la collègue et députée de Saint-Laurent et à le faire très rapidement? Merci, Mme la Présidente.

La Présidente : M. le leader du gouvernement. Et je vous rappelle qu'à cette étape-ci il n'y a pas de débat. M. le leader.

M. Jolin-Barrette : Mme la Présidente, on va prendre connaissance du projet de loi de la députée de Saint-Laurent, on va l'analyser et on va le traiter au mérite.

Dépôt de documents

La Présidente : Maintenant, à la rubrique Dépôt de documents, Mme la ministre de l'Enseignement supérieur.

Mme Déry : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je dépose aujourd'hui les rapports annuels de gestion 2021-2022 de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec et du ministère de l'Enseignement supérieur, également. Merci.

La Présidente : Ces documents sont déposés. M. le ministre de la Sécurité publique.

M. Bonnardel : Mme la Présidente, permettez-moi de déposer le rapport 2022 de mise en oeuvre du Plan d'action gouvernemental 2021-2026 en réponse aux recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs.

La Présidente : Ce document est déposé. Mme la ministre du Tourisme.

M. Proulx : Merci, Mme la Présidente. Permettez-moi de déposer les rapports annuels de gestion 2021-2022 du ministère du Tourisme et de la Société du Centre des congrès de Québec, ainsi que les rapports annuels 2021-2022 du Palais des congrès de Montréal et du Parc olympique.

La Présidente : Ces documents sont déposés. Mme la ministre des Ressources naturelles et des Forêts.

Mme Blanchette Vézina : Merci, Mme la Présidente. Je dépose aujourd'hui les rapports d'activité 2021-2022 de la Société du Plan Nord et du Forestier en chef, de même que les rapports annuels de gestion 2021-2022 des ministères des Forêts, de la Faune et des Parcs et de l'Énergie et des Ressources naturelles. Merci.

La Présidente : Ces documents sont déposés. Mme la ministre des Relations internationales et de la Francophonie.

Mme Biron : Mme la Présidente, permettez-moi de déposer le rapport annuel de gestion 2021-2022 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie et le rapport annuel 2021-2022 des Offices jeunesse internationaux du Québec. Merci.

La Présidente : Ces documents sont déposés.

Pour ma part, je dépose le rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2022-2023, tome de décembre 2022, ainsi que le rapport sur le suivi des recommandations de 2021-2022 du Vérificateur général du Québec et du Commissaire au développement durable.

Je dépose également le rapport d'activité 2021-2022 du Comité de surveillance des activités de l'Unité permanente anticorruption.

Dépôt de rapports de commissions

Maintenant, à la rubrique Dépôt de rapports de commissions — il y en a quelques-uns, de ces dépôts — Mme la présidente de la Commission de l'administration publique et députée de Saint-Laurent.

Élection à la présidence et aux vice-présidences de la Commission de l'administration publique

Mme Rizqy : Mme la Présidente, je dépose le rapport de la Commission de l'administration publique qui, le 6 décembre 2022, a procédé à l'élection à la présidence et aux vice-présidences de la commission.

La Présidente : Ce rapport est déposé. M. le président de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles et député de Marquette.

Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

M. Ciccone : Merci, Mme la Présidente. Je dépose le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui, le 6 décembre 2022, a procédé à l'élection de la présidence et à la vice-présidence de la commission. Merci.

La Présidente : Ce rapport est déposé. M. le président de la Commission de l'aménagement du territoire et député de Drummond—Bois-Francs.

**Élection à la présidence et à la vice-présidence de la
Commission de l'aménagement du territoire**

M. Schneeberger : Je dépose le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui a été déposé hier. Merci.

La Présidente : Ce rapport est déposé. M. le président de la Commission de la culture et de l'éducation et député de Pontiac.

**Élection à la présidence et à la vice-présidence de la
Commission de la culture et de l'éducation**

M. Fortin : Merci, Mme la Présidente. Je dépose le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, le 6 décembre 2022, a procédé à l'élection de la vice-présidence et de la présidence de la commission.

La Présidente : Ce rapport est déposé. Mme la présidente de la Commission de l'économie et du travail et députée de Mirabel.

**Élection à la présidence et à la vice-présidence de
la Commission de l'économie et du travail**

Mme D'Amours : Merci, Mme la Présidente. Je dépose le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 6 décembre 2022, a procédé à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la commission. Merci.

La Présidente : Ce rapport est déposé. M. le président de la Commission des finances publiques et député de Montmorency.

**Élection à la présidence et à la vice-présidence de
la Commission des finances publiques**

M. Simard : Oui, Mme la Présidente. Je dépose un rapport très attendu, celui de la Commission des finances publiques qui, hier, le 6 décembre, a procédé à l'élection à la présidence et à la vice-présidence, qui sera assumée par ma collègue de Bourassa-Sauvé, que je salue.

La Présidente : Ce rapport est déposé. M. le président de la Commission des institutions et député de Richmond.

**Élection à la présidence et à la vice-présidence
de la Commission des institutions**

M. Bachand : Merci beaucoup. Je dépose le rapport de la Commission des institutions qui, le 6 décembre 2022, a procédé à l'élection à la présidence ainsi qu'à la vice-présidence de ladite commission.

La Présidente : Ce rapport est déposé. Mme la présidente de la Commission des relations avec les citoyens et députée des Plaines.

**Élection à la présidence et aux vice-présidences de la
Commission des relations avec les citoyens**

Mme Lecours (Les Plaines) : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, je dépose le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui, le 6 décembre 2022, a procédé à l'élection de la présidence et aux vice-présidences de la commission. Et j'en profite pour souligner l'ensemble des membres de cette commission, entièrement féminine, Mme la Présidente. Merci.

La Présidente : Ce rapport est déposé. M. le président de la Commission de la santé et des services sociaux et député de Beauce-Nord.

**Élection à la présidence et à la vice-présidence de la
Commission de la santé et des services sociaux**

M. Provençal : Mme la Présidente, je dépose le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, le 6 décembre 2022, a procédé à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la commission. Merci beaucoup.
• (10 h 20) •

La Présidente : Ce rapport est déposé. Mme la présidente de la Commission des transports et de l'environnement et députée de Westmount—Saint-Louis.

Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission des transports et de l'environnement

Mme Maccarone : Mme la Présidente, je dépose le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, le 6 décembre 2002, a procédé à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la commission. Merci.

La Présidente : Ce rapport est déposé.

Il n'y a pas de dépôt de pétitions.

Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

Questions et réponses orales

Nous en sommes maintenant à la période de questions et réponses orales, et je cède la parole au chef de l'opposition officielle. La parole est à vous.

Pénurie de main-d'oeuvre dans le réseau de l'éducation

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Nous allons parler encore ce matin de pénurie de main-d'oeuvre et de la crise qui frappe, entre autres, les missions de l'État.

Hier, nous avons eu l'occasion de parler du système de santé, qui est frappé durement par cette pénurie de main-d'oeuvre, et les Québécoises et Québécois n'ont pas les services auxquels ils auraient normalement droit par rapport à la santé. C'est la cinquième année du gouvernement, et la situation empire.

Ce matin, je vais parler d'éducation et de pénurie de personnel scolaire. Dans le discours inaugural, je vais citer le premier ministre lorsqu'il a dit : «Pour le gouvernement, la priorité des priorités, ça reste l'éducation, [...] que chacun de nos jeunes soit capable d'aller au bout de son potentiel...» Fin de la citation.

Mme la Présidente, il manque de tout le personnel dans les équipes-écoles. Il manque d'enseignants, orthopédagogues, d'orthophonistes, d'éducatrices en service de garde scolaire, même de chauffeurs d'autobus.

En août dernier, *Le Journal de Montréal* a fait une compilation de données. La conclusion, elle est alarmante : le nombre de jeunes qui ont abandonné leurs études a augmenté de 30 % depuis deux ans. Dans ce contexte de pénurie de main-d'oeuvre, aussi, les jeunes, pour plusieurs, lâchent l'école pour aller sur le marché du travail. Mme Mélanie Marsolais, directrice générale du Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage scolaire, l'a dit, et je la cite : «Avec la pénurie de main-d'oeuvre, il sera par ailleurs "extrêmement difficile" de raccrocher ces jeunes qui ont tourné le dos à l'école...»

Considérant que le premier ministre n'a pas parlé de réussite scolaire durant son discours inaugural, est-ce que c'est toujours sa priorité?

La Présidente : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, effectivement, depuis que je suis en politique, ma priorité, c'est l'éducation. Ça va le rester. C'est le meilleur investissement qu'on ne puisse pas faire pour l'avenir de notre société, autant un avenir personnel qu'un avenir collectif. Je suis content de voir que, dans le dernier mandat, on a augmenté, je pense, de 26 % les budgets en éducation sur quatre ans. C'est quand même énorme quand on compare avec ce qui s'était fait avant.

Maintenant, aussi, le défi, un des grands défis qu'on a, c'est d'attirer plus de jeunes à aller étudier en éducation. On a augmenté leur salaire à l'entrée de 18 %, mais on ne peut pas s'attendre à des résultats à court terme. Ça prend quatre ans, former un enseignant à l'université. Donc, on a mis des incitatifs aussi pour les étudiants. On parle de 2 500 \$ par session pour les étudiants qui sont en éducation.

Donc, c'est effectivement un problème qui n'est pas simple à régler, et je suis très ouvert aux suggestions du chef de l'opposition officielle.

La Présidente : En première complémentaire.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Mme la Présidente, le nombre d'enseignants non légalement qualifiés fracasse des records, et ça, depuis les 15 dernières années. Depuis 2007 que la statistique est rendue publique, c'est rendu 4 783, en 2021-2022, enseignants non légalement qualifiés. Ça veut dire que ce sont des femmes et des hommes bien intentionnés, mais qui n'ont pas été formés, notamment, pour l'approche pédagogique, l'évaluation, la gestion de classe. En Outaouais, c'est un prof sur deux. Dans la Capitale-Nationale, c'est 30 % des enseignants.

Reconnait-il qu'il y a une crise?

La Présidente : M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui, bien, Mme la Présidente, vous avez vu, aucune proposition constructive. C'est certain qu'étant donné qu'il manque d'enseignants on est mieux d'avoir des enseignants qui n'ont pas toute la formation idéale que de ne pas avoir d'enseignants. Donc, évidemment, il y a des compromis qui sont faits temporairement, je le dis bien, temporairement, parce qu'il n'est pas question, à moyen terme, de baisser les standards, au contraire. Et, Mme la Présidente, je pense que c'est du cas par cas. On voit qu'il y a, par exemple, au secondaire, des étudiants qui ont un bac en mathématiques qui vont enseigner les mathématiques, mais qui n'ont pas de bac en éducation. On essaie d'être créatifs.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Je peux bien accorder au premier ministre qu'il essaie, qu'il essaie d'être créatif, mais les résultats, et c'est sa responsabilité, il doit en répondre. Lui-même nous a dit : Vous nous jugerez sur les résultats. Alors, il m'excusera, ce matin, de le juger sur les résultats.

On fracasse les records depuis 15 ans. Il est dans sa cinquième année puis il dit : L'opposition officielle n'a pas de suggestions. On en a, des suggestions, on va les lui renvoyer. Mais aujourd'hui, ce matin, il dit : Écoutez, les résultats ne sont pas bons, on est conscients du défi, mais je sens qu'ils arrivent dans la population les mains vides. Y a-t-il quelque chose qu'il va faire?

La Présidente : M. le premier ministre, votre réponse.

M. François Legault

M. Legault : Oui, bien, Mme la Présidente, je veux peut-être répéter ce que j'ai dit. On est arrivés en octobre 2018, ça prend quatre ans pour former un enseignant ou une enseignante, donc il aurait peut-être fallu que le gouvernement qui nous a précédés commence le travail. Je comprends que les libéraux n'aient pas ça se faire dire ça, mais, Mme la Présidente, ça prend quatre ans pour former un enseignant, une enseignante. Puis je ne remarque encore aucune suggestion constructive du Parti libéral.

La Présidente : ...

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Mme la Présidente, quand le premier ministre disait, le 29 novembre 2018, et je le cite : «L'heure du redressement national en éducation a sonné», fin de la citation, il n'en avait pas, de solution, à ce moment-là? Il dit : Ça prend quatre ans. Bien, sa quatrième année, ça va être l'an prochain. Il est passé de 2 000 à près de 5 000 professeurs non légalement qualifiés, Mme la Présidente.

Alors, à quand va sonner l'heure du redressement national? Il nous dit, ce matin, qu'il n'a pas de solution. Qu'est-ce qu'il nous disait il y a quatre ans?

La Présidente : Votre réponse, M. le premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui, merci, Mme la Présidente. Bien, je me souviens très bien, il n'y a pas si longtemps, ici, à l'Assemblée nationale, quand il a été question de faire des offres salariales différenciées, donc d'augmenter davantage le salaire des enseignants, des éducatrices en garderie, des préposés aux bénéficiaires, on aurait pu entendre une mouche voler, dans l'opposition, parce qu'évidemment les syndicats n'aimaient pas ça, parce que les syndicats représentent beaucoup différents groupes d'employés. Et c'était historique. C'est historique, ce qu'on a fait, augmenter les salaires des nouveaux enseignants de 18 %. Maintenant, il faut prendre le temps de les éduquer, de les former.

La Présidente : Je reconnais, en principale, Mme la députée de Saint-Laurent. La parole est à vous.

Qualité de l'air dans les écoles**Mme Marwah Rizqy**

Mme Rizqy : Excusez-moi, Mme la Présidente, là, je ne sais même plus par où commencer, tellement qu'il y a... tellement de trucs qui ont été dits qui est contraire à la vérité. Ce n'est pas vrai qu'on entendait des mouches voler, ici. Contraire de la...

Des voix : ...

La Présidente : M. le leader, brièvement.

M. Jolin-Barrette : On ne peut pas tenir de tels propos. Ce sont des propos qui sont blessants...

La Présidente : M. le leader, c'est beau. M. le leader, vous connaissez... Tous les deux, vous êtes des parlementaires aguerris et des juristes, par surcroît, vous connaissez le code. Alors, vous savez que... Faisons attention aux termes. On vous écoute, madame.

Mme Rizqy : Alors, moi, je ne me rappelle pas d'avoir entendu des mouches voler, mais plutôt des rires à gorge déployée de la part du gouvernement, lorsqu'on parlait de pénurie d'enseignants, parce qu'eux autres voulaient nous faire rentrer les maternelles quatre ans puis disaient : Il n'y en a pas, de problème d'enseignants.

Maintenant, ce que moi, j'aimerais comprendre aujourd'hui : Pourquoi que j'ai encore l'impression de rejouer dans le même film en éducation? En janvier dernier, la une du *Journal de Montréal*, c'était *Hydro-Québec demande à tous les Québécois de baisser leur chauffage*. Puis, du même journal, on demande d'ouvrir les fenêtres dans nos écoles. Là, en décembre, qu'est-ce qu'on voit dans le journal *La Presse*? À quelques minutes d'intervalle : *Hydro-Québec demande aux Québécois de baisser leur chauffage*, et le nouveau ministre dit à tout le monde : Bien, en janvier, on va devoir encore ouvrir nos fenêtres parce qu'on n'a pas trouvé une meilleure façon d'assurer une meilleure qualité de l'air dans nos écoles.

Pourquoi qu'on rejoue dans le même film avec le nouveau ministre?

• (10 h 30) •

La Présidente : Je reconnais le ministre de l'Éducation pour sa réponse.

M. Bernard Drainville

M. Drainville : Oui, bien, Mme la Présidente, d'abord, je veux revenir sur l'intervention du chef du Parti libéral, là. On a augmenté la création des maternelles quatre ans. Le budget de l'éducation, depuis quatre ans, a été augmenté de 1 milliard par année.

Le seul gouvernement de ces dernières années qui a coupé en dépenses nettes dans le budget de l'éducation, c'est le gouvernement libéral, et j'ai le chiffre ici, ils l'ont diminué de 13,2 à 13,1 milliards en dépenses nettes. Ça, c'était sous le gouvernement de l'austérité.

On a augmenté les salaires des profs à l'entrée. On a créé un programme de tutorat pour aider les élèves qui sont à besoins particuliers. On a créé un programme de mentorat en vertu duquel les enseignantes qui ont de l'expérience viennent aider les enseignantes qui entrent dans le métier. On a bonifié d'une heure par jour, dans les écoles secondaires publiques, le parascolaire, une heure de plus par jour. On a assuré la gratuité des projets particuliers jusqu'à hauteur de 200 \$ dans toutes les écoles publiques du Québec. Alors, de dire que rien n'a été fait, Mme la Présidente...

La Présidente : En terminant

M. Drainville : ...c'est un petit peu fort la tasse de café. Puis je vais revenir sur la ventilation en complémentaire.

La Présidente : Et moi, je reviens pour vous dire que vous vous adressez avec votre titre, je vous prie.

Des voix : ...

La Présidente : Silence quand je m'adresse à vous tous. Et je parlais au ministre. On parle ici du chef de l'opposition officielle.

Maintenant, je reconnais, pour sa question, première complémentaire, Mme la députée de Saint-Laurent.

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : Je pense que le ministre a manqué de lire le rapport de la VG ce matin, parce qu'elle vous blâme sévèrement au niveau du programme de tutorat. Alors, je pense que je me garderais une petite gêne. Et, lorsqu'on annonce de l'argent, encore faut-il le décaisser. La troisième école, à L'Île-des-Soeurs, c'est terminé. Deux écoles à Saint-Laurent, on a annoncé de l'argent, finalement on met ça sur pause. Apparemment, ça coûte trop cher, construire à Saint-Laurent. Je me demande pourquoi.

Maintenant, ma question, moi, portait vraiment sur la ventilation. Je n'ai pas eu le commencement d'une réponse. Avec le nouveau ministre, est-ce que je peux savoir pourquoi que la norme, ce n'est pas 1 000 ppm, alors que son propre gouvernement disait que ça prenait...

La Présidente : M. le ministre de l'Éducation. Votre réponse.

M. Bernard Drainville

M. Drainville : D'abord, pour ce qui est des nouvelles écoles, pour ce qui est du budget des infrastructures pour l'agrandissement, la rénovation, la construction de nouvelles écoles, quand on est arrivés, le PQI sur 10 ans était à 9 milliards, il est maintenant à 21 milliards. On a annoncé la construction de 150 écoles dans les dernières quatre années. Vous en aviez annoncé 50 dans votre gouvernement de l'austérité, on en a annoncé trois fois plus. Et là le gouvernement

a annoncé déjà... Pendant la campagne électorale, le premier ministre a annoncé que le budget des infrastructures va passer de 21 milliards à 23 milliards. Ça fait qu'en cinq ans on sera passé de 9 milliards à 23 milliards pour les infrastructures scolaires. C'est quand même exceptionnel, Mme la Présidente. Et je ne suis toujours pas sur la ventilation...

La Présidente : Et je suis debout, M. le ministre de l'Éducation.

Des voix : ...

La Présidente : S'il vous plaît! Silence! En deuxième complémentaire, la députée de Saint-Laurent.

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : Un seul mot : résultat. Ça ne sert à rien d'annoncer de l'argent tandis que ça reste au Conseil du trésor, il faut décaisser. On veut des écoles bâties, on ne veut pas juste les annoncer.

En matière de ventilation, je pensais avoir un nouveau vent de fraîcheur, surtout qu'on n'a pas juste, ici, un ancien élu, on a aussi un ancien journaliste. Moi, je veux savoir : Lorsqu'on devient politicien à nouveau, est-ce que le journaliste revient avec lui? Parce que, lorsqu'il était à la radio, il disait qu'il ne comprenait pas pourquoi son prédécesseur était bucké sur la question de la ventilation.

La Présidente : Votre réponse, M. le ministre de l'Éducation.

M. Bernard Drainville

M. Drainville : Mme la Présidente, j'ai salué le retour de la députée de Saint-Laurent et je réitère mes salutations, mais la semaine passée, quand on a rendu public le rapport sur la ventilation, elle a salué le rapport, elle a salué la sortie. Alors là, aujourd'hui, elle a l'air de dire que, finalement, la sortie n'était pas si bonne que ça.

Mais je veux juste vous dire, je veux juste vous dire, Mme la Présidente, aux derniers chiffres, là, 1 % des classes au Québec dépassent le 1 500 ppm, 1 %. C'est 1 % de trop, on travaille sur les 724 classes qui sont concernées, mais 724 sur 68 548, ce n'est pas trop mal comme score, puis on va continuer à travailler pour améliorer la situation.

La Présidente : En principale, je reconnais maintenant le député de Pontiac. La parole est à vous.

Conditions de travail dans le réseau de la santé et des services sociaux

M. André Fortin

M. Fortin : Merci, Mme la Présidente. Hier, le ministre de la Santé s'est indigné quand le CISSS de Laval a refusé la candidature d'infirmières au 8-1-1 parce qu'elles étaient trop francophones. Ce week-end, il s'est aussi indigné du fait que des gestionnaires ont choisi d'imposer trois jours de suspension à une infirmière parce qu'elle avait mangé une rôtie. Puis là on apprend que, récemment, des employés de son réseau ont été suspendus un mois, sans solde, en plus, pour avoir mangé un beigne, une semaine pour une tranche de bacon, un mois pour une gorgée de café. On leur a dit que c'était du vol. On leur a dit que c'était, tenez-vous bien, un manquement grave à leur obligation de loyauté et d'honnêteté. Ça n'a aucun maudit bon sens, Mme la Présidente! Mais l'enjeu, ce n'est pas les toasts puis le café. L'enjeu, c'est le fait qu'il manque 10 000 professionnels de la santé en ce moment puis qu'à chaque fois qu'on en suspend un c'est les patients qui perdent des services.

Alors, je m'attends à ce que le ministre s'indigne encore, mais, au-delà de son indignation, qu'est-ce qu'il va faire pour que les employés du réseau soient traités avec un minimum de respect?

La Présidente : La réponse du ministre de la Santé.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Alors, très bien, Mme la Présidente. En fait, je vous dirais que les exemples des derniers jours, je l'ai mentionné... Et on en aura sûrement d'autres au cours des prochains jours, parce que, là, il se fait une recherche de façon, je dirais, détaillée dans notre réseau pour savoir ce qui s'est passé dans plusieurs situations, dont celle que mon collègue député de Pontiac a fait référence. Par contre, je pense qu'il faut être capable de s'élever un peu plus haut que ces dossiers-là et de regarder est-ce qu'on a un enjeu de culture dans le ministère de la Santé et dans notre réseau. Et c'est ce que j'ai dit et c'est ce que je me suis engagé au cours de la dernière année, c'est à changer cette culture-là dans le réseau de la santé.

Alors, s'il y a un climat de confrontation, un climat de dénonciation, de griefs, etc., c'est ça qu'il faut changer. Et les exemples que l'on voit présentement, Mme la Présidente, sont le reflet qu'il y a probablement un besoin important de changement de culture dans notre réseau de santé, ce dont je vais m'impliquer au cours des prochaines années. On a tous un objectif commun, c'est de redevenir l'employeur de choix, et c'est de ça dont je vais m'occuper dans les prochains mois.

La Présidente : Première complémentaire, M. le député de Pontiac.

M. André Fortin

M. Fortin : Oui, mais on a un réel problème ici, Mme la Présidente, parce que le ministre dit une chose, puis il se passe le contraire dans son réseau. Il dit qu'il faut attirer des gens dans le réseau, qu'on est désespérés, que le réseau doit être un employeur de choix, puis, pendant ce temps-là, son réseau suspend du monde pour des pacotilles. En toute bienveillance, là, je vais lui rappeler que sa prédécesseure, Danielle McCann, a perdu sa job parce qu'elle disait une chose publiquement puis que son réseau faisait le contraire.

Alors, le ministre a un test, aujourd'hui. Est-ce qu'il a vraiment le contrôle de son réseau? Et comment il va s'assurer que c'est la dernière...

La Présidente : La réponse du ministre de la Santé.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Premièrement, Mme la Présidente, chaque cas qu'on a appris dans les derniers jours va être creusé pour bien comprendre ce qui est vraiment arrivé. Et il y a eu souvent des choses qui ont arrivé, qui ont été dites, d'un côté comme de l'autre, qui ne se sont pas avérées vraies. Jusqu'à présent, ce que j'ai demandé avec ma collègue ici, la ministre déléguée à la Santé, c'est de bien creuser chacun des cas avant de prendre une position pour s'assurer qu'on comprend exactement ce qui s'est passé. Par contre, ce que j'ai dit aussi, on a une discussion demain avec les P.D.G. Il y a eu, malheureusement, au cours des dernières années, et je ne remonterai pas trop loin, je pense que les gens vont se sentir visés, avec la réforme du Dr Barrette, des enjeux qui ont été créés avec les ressources humaines.

La Présidente : Deuxième complémentaire, M. le député de Pontiac.

M. André Fortin

M. Fortin : O.K., qu'on soit dans le public ou dans le privé, là, ce qui attire des candidats, c'est des conditions de travail, qu'on soit considéré, qu'on soit écouté, qu'on soit appuyé, qu'on ait le temps et les outils pour faire un travail de qualité. Et, si le ministre de la Santé veut faire une vraie différence, qu'il arrête, d'un côté, les suspensions ridicules, mais qu'il appuie la demande numéro un des infirmières, c'est-à-dire de mettre en place des projets ratios. En fait, il peut même écouter le ministre de l'Éducation, hier, qui disait : Quand on a un projet pilote qui marche, on dit : «Yes», on va de l'avant puis on le fait.

Qu'est-ce que le ministre de la Santé attend?

La Présidente : La réponse du ministre de la Santé.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Je pense qu'on peut essayer de mêler toutes les recettes, là, mais il y a une chose qui est très claire, et je le dis, nos gens de ressources humaines dans le réseau n'ont pas la place qu'ils devraient avoir, et en partie, en grande partie, avec ce qui est arrivé avec la dernière réforme... On va redonner aux gens qui s'occupent des ressources humaines toute la place qu'ils avaient avant, et, avec ça, combiné à toutes les mesures que l'on met en ce moment, je pense que nos employés vont être mieux traités. On va le voir au cours des prochains mois. Les cas qu'on a en ce moment sont un bon exemple des changements de culture qu'on doit faire dans notre réseau de la santé. Merci beaucoup.

La Présidente : En principale, je reconnais la députée de La Pinière.

Mesures pour lutter contre la maltraitance dans les centres d'hébergement et de soins de santé**Mme Linda Caron**

Mme Caron : Merci, Mme la Présidente. S'il y a un sujet sur lequel nous sommes tous d'accord dans cette Chambre, c'est bien la lutte à la maltraitance envers les aînés. C'est un gouvernement libéral qui a fait adopter la toute première loi visant à lutter contre la maltraitance, loi qui a été bonifiée l'an dernier. On a donc une loi. On s'est dotés de mécanismes.

Malheureusement, nous entendons encore trop souvent parler de situations inacceptables. Les Québécois et les Québécoises ont besoin d'être rassurés sur ce qui se passe sur le terrain. Leurs proches sont-ils en danger de maltraitance dans nos établissements d'hébergement et de soins de santé? Doivent-ils craindre ce qui risque de leur arriver si, un jour, ils font eux-mêmes un séjour dans un établissement de soins ou qu'ils résident dans un établissement d'hébergement?

Mme la Présidente, comment la ministre déléguée à la Santé et aux Aînés sera-t-elle capable de s'assurer de l'applicabilité de la Loi sur la lutte contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité?

• (10 h 40) •

La Présidente : Mme la ministre déléguée à la Santé.

Mme Sonia Bélanger

Mme Bélanger : Mme la Présidente. Mme la députée de La Pinière, j'aimerais vous saluer. C'est ma première intervention, et on aura l'occasion certainement de se rencontrer pour parler de différents sujets.

Concernant la maltraitance, j'ai eu l'occasion, dès mon entrée en fonction, d'appliquer un élément de la loi. La loi a été révisée au printemps dernier, d'ailleurs, je veux saluer Mme Blais, qui était députée de Prévost, ministre déléguée aux Aînés, et qui nous permet, avec la révision de cette loi, de mettre en administration provisoire ou sous tutelle les établissements qui ne sont pas capables de donner des services de qualité. Et c'est ce qu'on a fait il y a trois semaines dans un CHSLD privé. Cette organisation est maintenant sous administration provisoire. Nous sommes en train de relever la situation, et nous allons laisser les établissements en administration provisoire tant que la qualité des soins et services ne sera pas au rendez-vous.

Donc, c'est un élément extrêmement important. Et je suis aux aguets quotidiennement sur toutes les situations de maltraitance. C'est tolérance zéro.

Des voix : ...

La Présidente : S'il vous plaît! Pas de commentaire. En première complémentaire, Mme la députée de La Pinière.

Mme Linda Caron

Mme Caron : Merci, Mme la Présidente. Le gouvernement a déposé, la semaine dernière, le rapport annuel du Commissaire aux plaintes et à la qualité du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, dont la ministre était P.D.G. jusqu'à tout récemment. Le rapport montre une augmentation de 16 % des plaintes mais aussi une hausse de 19 % des dossiers d'intervention pour des cas de maltraitance.

Mme la Présidente, si la ministre n'a pu réduire la maltraitance dans son propre CIUSSS, comment réussira-t-elle à l'éliminer comme ministre?

La Présidente : La réponse de la ministre.

Mme Sonia Bélanger

Mme Bélanger : Oui, Mme la Présidente. Bien, écoutez, j'attendais cette question avec impatience, naturellement, avec la fonction que j'ai occupée avec beaucoup de fierté au fil des dernières années. Et j'aimerais vous rappeler que c'est le ministre de la Santé, en 2015, qui m'a nommée comme P.D.G., alors donc... et j'ai fait le travail du mieux que j'ai pu, avec rigueur. Et je tiens à vous mentionner que les plaintes... Je pense que, votre dossier, vous ne le maîtrisez pas bien. Alors...

Des voix : ...

La Présidente : Je suis debout, s'il vous plaît! Alors, le respect, ça va des deux côtés. M. le leader, je sais que vous allez nous le dire. J'ai entendu des sifflements, j'ai entendu des commentaires. La parole n'est qu'à la ministre, et, pour la suite, la parole ne sera qu'à la députée responsable du dossier. Je vous reconnais, je vous entends, mais je suis convaincue qu'on va dire la même chose.

M. Derraji : Probablement, mais, Mme la Présidente, on ne peut pas tenir de tels propos. Ma collègue cite un rapport, elle maîtrise son dossier. Je peux vous assurer qu'elle est très rigoureuse. J'invite...

Des voix : ...

M. Derraji : J'invite, Mme la Présidente, Mme la ministre à un peu de respect envers ma collègue. Merci.

La Présidente : Et je nous invite tous mutuellement à plus de respect. La période des questions allait très bien. Et les questions sont très importantes, et les réponses également. Je reconnais M. le leader du gouvernement.

M. Jolin-Barrette : Mme la Présidente, en réponse, je ne crois pas que la ministre a traité avec un manque de respect la députée, considérant le ton, l'angle et le propos de la question.

Des voix : ...

La Présidente : S'il vous plaît! Et je vous...

Des voix : ...

La Présidente : S'il vous plaît! Je suis debout et je vous dirais que des propos et des commentaires des deux côtés n'étaient pas ce qu'il y avait de plus gracieux. Alors, nous allons poursuivre avec la suite de la réponse...

Des voix : ...

La Présidente : S'il vous plaît! Mme la ministre. Du respect pour tout le monde ici.

Mme Bélanger : Alors, Mme la Présidente, merci. Alors, intéressant qu'on parle de respect, c'est vraiment quelque chose qui est important pour moi. Et, si on veut continuer sur les fonctions que j'occupais avant, j'aimerais vous rappeler que les plaintes avec...

Des voix : ...

La Présidente : S'il vous plaît! S'il vous plaît! Je rappellerais — il y a de nouveaux parlementaires ici — lorsque je suis debout, votre micro est coupé, vous parlez dans le vide. Alors, de grâce, lorsque je suis debout, si vous voulez conserver votre idée et conserver vos propos...

Maintenant, nous poursuivons cette période de questions avec la deuxième complémentaire. Il n'y a qu'une personne qui a droit de parole ici, c'est la députée de La Pinière. Deuxième complémentaire. Je vous écoute.

Mme Linda Caron

Mme Caron : Merci, Mme la Présidente. Le vrai problème, c'est comment les directives vont percoler sur le terrain. Le commissaire aux plaintes du CIUSSS de la ministre a traité quatre dossiers d'intervention pour des cas de maltraitance organisationnelle. La maltraitance organisationnelle, c'est une forme de maltraitance qui découle de l'organisation des soins ou des services.

Mme la Présidente, comment l'ex-P.D.G. du CIUSSS peut-elle expliquer que, sous sa gouverne, les cas de maltraitance organisationnelle ont quadruplé dans son CIUSSS?

Des voix : ...

La Présidente : S'il vous plaît! Mme la ministre, votre réponse.

Mme Sonia Bélanger

Mme Bélanger : Alors, Mme la Présidente, je pense que c'est important de mentionner que des situations de maltraitance, malheureusement, dans le réseau de la santé et des services sociaux, il y en a. Et, quand il y en a, ce qui est le plus important, c'est que la commissaire à la qualité et aux plaintes dans nos organisations soit en mesure de divulguer de façon transparente au comité vigilance qualité, qui relève des conseils d'administration, lesdites plaintes. Et c'est ce qui a été fait au CIUSSS du Centre-Sud.

La Présidente : En principale, je reconnais le chef du deuxième groupe d'opposition. La parole est à vous et seulement à vous.

Mesures pour atténuer les effets de l'inflation

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Merci, Mme la Présidente. Maintenant que ses chèques sont envoyés, le premier ministre a l'air de penser que sa job est faite contre l'inflation. Il a envoyé sa dernière bouée de sauvetage, c'est vrai, sauf que le bateau, il continue à prendre l'eau, lui.

Lundi, les familles ont reçu toute une nouvelle, une étude qui était publiée qui démontrait que les familles du Québec vont payer leur épicerie 1 000 \$ plus cher en 2023. J'ai une petite nouvelle pour le premier ministre. Ce 1 000 \$ là, là, il y a bien des familles qui ne l'ont pas, au Québec. Mais lui, il reste les bras croisés.

Il refuse d'augmenter le salaire minimum. Il l'a dit la semaine passée : On ne l'augmentera pas. Il refuse de calmer les hausses abusives de loyer. Il refuse d'indexer les aides du gouvernement deux fois par année. Il refuse de geler les tarifs. Il refuse bien des affaires, mais qu'est-ce qu'il propose? Il propose une augmentation de toutes les factures pour l'an prochain. Avec la CAQ, si c'est écrit «Québec» sur la facture, bien, ça va augmenter. C'est vrai pour l'Hydro, les garderies, les études, et j'en passe.

Mme la Présidente, on a tous et toutes entendu le premier ministre, la semaine passée, dire qu'il trouve ça bien correct, bien correct, lui, un salaire minimum à 14,25 \$ de l'heure. Donc, est-ce qu'il peut nous donner des conseils, aujourd'hui? Comment on fait son épicerie, en 2022, avec un salaire minimum à 14,25 \$ de l'heure?

La Présidente : M. le premier ministre. Votre réponse.

M. François Legault

M. Legault : Mme la Présidente, bien, je continue à apprécier le recentrage de Québec Solidaire. On se rappelle tous qu'il y a quelques mois Québec solidaire était contre le chèque de 600 \$ aux personnes qui gagnent moins de 50 000 \$. Maintenant, Québec solidaire fait un virage et dit : Je suis pour, maintenant, le chèque de 600 \$. Maintenant, il nous dit : Il faudrait geler les tarifs d'électricité au lieu de plafonner à 3 %. Ça représente 66 \$.

Mme la Présidente, ce que j'ai dit la semaine dernière concernant le salaire minimum, c'est que d'abord, effectivement, il y a des gens qui ont de la difficulté à arriver. On les aide avec des chèques. On travaille très fort à augmenter les salaires au Québec. Puis on a réussi, depuis quatre ans, à le faire. Il faut continuer à le faire. Maintenant, quand on augmente le salaire minimum, il faut faire attention parce qu'il peut y avoir des effets négatifs, entre autres des pertes d'emplois dans certaines régions, entre autres des pertes d'emplois temporaires pour les étudiants. Donc, il faut être prudent quand on met en place la magie Québec solidaire.

La Présidente : En première complémentaire, le chef du deuxième groupe d'opposition. Et vous êtes deux parlementaires aguerris. Je vous rappelle que vous parlez à la présidente et vous regardez la présidente aussi. Il faut donner le bon exemple, hein? On ne s'invective pas des deux côtés et on ne se parle pas des deux côtés. Vous me regardez, je vous prie. M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Oui, savez-vous ce que j'aimerais, Mme la Présidente? J'aimerais ça que le premier ministre s'intéresse autant au monde qui en arrache qu'il s'intéresse à Québec solidaire. J'aimerais ça. Il y a 800 000 personnes au Québec, 800 000 qui font moins de 18 \$ de l'heure. Ce monde-là, en ce moment, ils ont beau travailler à temps plein, ils ne sont pas capables de faire leur épicerie.

Quand le premier ministre se couche, le soir, là, est-ce qu'il pense à Québec solidaire ou à ce monde-là?

La Présidente : M. le premier ministre. Votre réponse.

M. François Legault

M. Legault : Mme la Présidente, je pense aux Québécois, incluant les Québécois qui sont les plus vulnérables. C'est pour ça aussi, entre autres, qu'on va augmenter le crédit d'impôt remboursable aux personnes de 70 ans et plus. Encore là, Québec solidaire était contre, maintenant pour.

Bon, maintenant, Québec solidaire propose un salaire minimum à 18 \$ sans avoir analysé les impacts. Bien, j'ai une question, moi, pour le chef de Québec solidaire. Pourquoi il ne propose pas 25 \$ de l'heure, tant qu'à faire? Pourquoi pas 25 \$ de l'heure? Pourquoi arrêter à 18 \$ de l'heure?

• (10 h 50) •

La Présidente : En deuxième complémentaire, M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Il y a une femme de 39 ans qui m'a écrit ce matin. Je vais lire son message, elle m'a écrit ce matin : «J'ai l'impression de vivre une grosse farce triste quand les aliments que j'achetais me coûtent littéralement le double du prix. Dans quoi je dois couper ou réduire les dépenses pour me déculpabiliser d'acheter une livre de beurre?»

Le premier ministre est-tu capable de répondre à cette femme de 39 ans? Qu'est-ce qu'il va faire pour aider le monde qui travaille à temps plein puis qui ne sont pas capables de payer leur épicerie? Un petit défi : qu'il essaie de ne pas parler de Québec solidaire dans sa réponse.

La Présidente : M. le premier ministre. Votre réponse.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, le chef de Québec solidaire nous dit : 18 \$ de l'heure. 18 \$ de l'heure, donc il ne nous dit pas 25 \$ de l'heure. Le chef de Québec solidaire nous dit : 25 \$ de l'heure, c'est bien trop d'argent pour acheter des livres de beurre. C'est bien trop d'argent, 25 \$ de l'heure. Pourquoi il arrête à 18 \$ de l'heure?

Mme la Présidente, à un moment donné, là, il y a différentes façons d'aider les Québécois. On a proposé une façon. Au début, il n'était pas d'accord avec ça, d'envoyer des chèques. Maintenant, il voudrait faire perdre des emplois dans certaines régions, il voudrait faire perdre des emplois temporaires à des étudiants. Nous, on pense que ce n'est pas une bonne approche.

La Présidente : Je vous rappelle qu'on appelle les collègues par leur titre, et c'est le chef du deuxième groupe d'opposition.

Maintenant, en principale, je reconnais le député de Maurice-Richard. La parole est à vous.

Gel des tarifs gouvernementaux

M. Haroun Bouazzi

M. Bouazzi : Merci, Mme la Présidente. Avec l'inflation, le gouvernement devrait avoir pour seul objectif de lutter contre les inégalités. Il pourrait indexer les prestations gouvernementales deux fois par an. Il pourrait s'assurer que le

salaires minimum permette à toutes les personnes qui travaillent à temps plein de vivre dans la dignité. Il pourrait décider d'agir contre les hausses abusives des loyers ou faire un geste pour le transport en commun. Mais non, Mme la Présidente. Rien pour le logement, rien pour les salariés, rien pour le transport en commun. Pire, d'un côté il nous prive de moyens d'action collectifs en baissant les impôts bord en bord et, de l'autre, il augmente les tarifs gouvernementaux. Pourtant, geler les tarifs aurait une double qualité, donner de l'oxygène aux ménages tout en luttant contre l'inflation.

Ma question est simple : Pourquoi le ministre des Finances pense-t-il que l'inflation des factures lutte contre l'inflation?

La Présidente : Pour la réponse, je reconnais Mme la présidente du Conseil du trésor.

Mme Sonia LeBel

Mme LeBel : Merci, Mme la Présidente. D'ailleurs, je veux saluer... La bienvenue au député de Maurice-Richard. Et contente de pouvoir répondre à cette question, parce qu'on travaille sur cet enjeu-là avec mon collègue aux Finances.

Vous savez, le premier ministre l'a bien dit, il faut être très délicat quand on intervient en matière d'inflation, quand on intervient en matière de tarifs, quand on intervient en matière d'habitation. Il faut faire attention, quand on veut intervenir et régler un problème à droite, de ne pas créer des effets collatéraux qui sont pires à gauche.

Donc, c'est pour ça que notre gouvernement a décidé, avec le bouclier anti-inflation, de trouver des solutions qui étaient en équilibre, Mme la Présidente. On remet un chèque de 400 \$ et de 600 \$ aux gens, et on a décidé de viser le plus de monde possible, pour être sûrs de ne pas échapper des gens qui en ont besoin. C'est ce qu'on a fait avec la mesure du bouclier anti-inflation.

On a décidé également de plafonner les tarifs de 3 %. C'est une mauvaise idée de geler les tarifs, tout le monde le dit, on peut avoir un choc tarifaire plus tard, donc c'est important de plafonner. On a décidé de le faire de façon équilibrée. On a décidé d'intervenir pour aider les Québécois tout en s'assurant de ne pas créer des problèmes plus graves à d'autres Québécois.

Donc, c'est toujours délicat, quand on est au gouvernement, il faut avoir la vue d'ensemble, et c'est de cette façon-là... D'ailleurs, la mise à jour économique de mon collègue s'en vient, et on pourra peut-être annoncer d'autres mesures en ce sens. Mais pensez à l'ensemble des mesures qui restent à venir, également, la baisse d'impôt en est une.

La Présidente : En première complémentaire, M. le député de Maurice-Richard.

M. Haroun Bouazzi

M. Bouazzi : Mme la Présidente, je vais vous parler de quelque chose de pas délicat. Les baisses d'impôt que propose le gouvernement sont zéro ciblées. 100 % des mieux nantis vont en profiter, alors que 2 millions de personnes, les moins nantis de notre société, n'en bénéficieront pas. La caissière de l'épicerie aura tout au plus 110 \$, quand le P.D.G. de la chaîne, lui, aura 750 \$.

Pourquoi le gouvernement de la CAQ préfère faire des cadeaux aux plus nantis au lieu de lutter contre l'inflation en gelant les tarifs?

La Présidente : Je reconnais à nouveau Mme la présidente du Conseil du trésor.

Mme Sonia LeBel

Mme LeBel : Du côté de Québec solidaire, du deuxième groupe de l'opposition, on parle beaucoup d'équité. Je pense que je vais peut-être même avoir une question en matière d'équité, tantôt, salariale, je l'imagine.

Donc, quand on parle d'équité fiscale, on parle de pourcentage d'impôt. Et je pense qu'on doit rectifier quelque chose. On intervient dans les premières brackets d'imposition de façon beaucoup plus élevée que dans les secondes brackets d'imposition, ce qui fait qu'effectivement les gens qui ont des salaires moins élevés vont se voir diminuer d'un pourcentage plus grand. Tout le monde va bénéficier de cette baisse d'impôt.

Puis il ne faut pas oublier qu'au Québec on est les plus imposés en Amérique du Nord. Et je pense que, pour nos citoyens, c'est une bonne chose de faire cette baisse d'impôt et de remettre de l'argent dans leurs poches, qui va leur servir pour le futur et également pour la situation actuelle.

La Présidente : Et, en deuxième complémentaire, M. le député de Maurice-Richard.

M. Haroun Bouazzi

M. Bouazzi : Mme la Présidente, en économie, il est risqué de faire des prédictions, mais il y a une chose que je peux déjà prévoir : le 2 janvier, un peu avant midi, les 100 patrons les mieux payés au Canada auront gagné plus d'un an de salaire moyen, en fait, de toute l'année 2023. 100 % de ceux du Québec vont avoir droit à une baisse d'impôt.

Est-ce que ça, c'est ce que le gouvernement de la CAQ appelle équitable en temps d'inflation?

La Présidente : La réponse, Mme la présidente du Conseil du trésor.

Mme Sonia LeBel

Mme LeBel : Bon, une des spécialités qui se dégage du deuxième groupe d'opposition, c'est de mélanger des concepts. Encore une fois, on le fait ici.

Je pense qu'il faut réitérer la chose : 100 % des Québécois qui paient de l'impôt auront droit à la baisse d'impôt, et c'est ça, de l'équité.

Des voix : ...

La Présidente : S'il vous plaît! Pas de commentaire. En principale, maintenant, je reconnais la députée de Sherbrooke. La parole est à vous et uniquement à vous. Pas de commentaire, je vous prie, des deux côtés de la Chambre. Particulièrement, là, je vous entends un petit peu, là. Mme la députée.

**Traitement des plaintes relatives à l'équité
salariale dans le secteur public****Mme Christine Labrie**

Mme Labrie : Mme la Présidente, la semaine dernière, j'ai essayé d'avoir un engagement de la part du gouvernement pour que les prochaines négociations du secteur public soient l'occasion de faire un rattrapage avec le secteur privé. Sans succès, malheureusement. Mais je ne me décourage pas et j'ai une autre proposition à faire à la présidente du Conseil du trésor pour qu'elle puisse démontrer sa bonne foi avant d'aller s'asseoir à la table de négociation.

En ce moment, il y a des dizaines de milliers de femmes, au Québec, qui travaillent pour le gouvernement et qui attendent depuis 2010 que leurs plaintes en matière d'équité salariale soient traitées. Et, pendant que la CAQ continue de se péter les bretelles en disant combien c'est important pour eux, l'égalité entre les hommes et les femmes, ça fait 12 ans que des milliers de femmes attendent d'être payées au salaire juste. Jusqu'à maintenant, la CAQ refuse de s'asseoir avec elles pour régler ça rapidement. 12 ans de rétroaction, on va se le dire, là, ce serait vraiment une bonne nouvelle pour elles en pleine crise de l'inflation. Ça enverrait un signal fort de la part du gouvernement en faveur de l'égalité.

Est-ce que la présidente du Conseil du trésor peut s'engager à régler les plaintes en équité qui datent de 2010 avant le début des négociations du secteur public?

La Présidente : La réponse de la présidente du Conseil du trésor.

Mme Sonia LeBel

Mme LeBel : Merci, Mme la Présidente. Alors, ça me permet de réitérer qu'on ne peut pas choisir d'appliquer de l'équité dans un secteur et ne pas l'appliquer dans d'autres. Je pense que le concept d'équité doit être toujours sous-jacent de nos décisions, et c'est ce qu'on fait ici, au gouvernement.

Encore une fois, je pense qu'on doit rétablir un concept. La Loi sur l'équité salariale est une loi. Donc, l'Assemblée nationale, je pense qu'on n'est pas en train de me dire que je ne dois pas appliquer la loi, au contraire. Et l'équité salariale ne se négocie pas, contrairement à ce qui a été affirmé, dans le domaine public. L'équité salariale s'établit en fonction de critères objectifs, critères objectifs qui ont même été déterminés de concert avec les syndicats au départ de la loi.

Présentement, il y a effectivement des plaintes d'équité salariale dont la CNESST est saisie. Dans l'intervalle, ça ne nous empêche pas d'avoir des discussions et de voir si on peut, au regard de ces plaintes-là, se mettre d'accord que les critères objectifs qui découlent de la loi s'appliquent. Quand ce n'est pas le cas, c'est le travail de la CNESST de trancher ces plaintes-là. C'est ça, le mécanisme prévu dans la loi. On ne négocie pas l'équité salariale. Et, encore une fois, il faut être très prudents, parce que, quand on agit eu égard à des critères objectifs...

La Présidente : En terminant.

Mme LeBel : ...il faut faire attention pour ne pas déséquilibrer tout l'ensemble de l'équité salariale du gouvernement.

La Présidente : En première complémentaire, Mme la députée de Sherbrooke.

Mme Christine Labrie

Mme Labrie : Ça fait des années que le traitement des plaintes suit son cours à la CNESST, et, si on attend encore après ça, on va en avoir pour des années. La ministre le sait très bien, qu'avec un peu de bonne volonté elle pourrait s'asseoir et régler ça en quelques jours. Ça a été fait à l'occasion pour d'autres plaintes.

Vous ne trouvez pas ça gênant, vous, ici, que le gouvernement du Québec soit un des pires exemples en matière de respect de la Loi sur l'équité salariale? Là, il y a des secrétaires, des secrétaires juridiques, des secrétaires médicales, des techniciennes, des adjointes administratives qui attendent depuis 12 ans que le gouvernement règle leurs plaintes. On a besoin d'elles. Je ne comprends pas pourquoi on attend.

La Présidente : Mme la présidente du Conseil du trésor.

Mme Sonia LeBel

Mme LeBel : O.K. On est très conscients, au gouvernement, et je suis très consciente du fait qu'il faut que le travail des femmes soit reconnu à leur juste valeur et que les emplois soient évalués correctement. Ceci étant dit, quand on parle d'équité salariale, ça se fait en vertu d'une loi et de critères objectifs qui sont prévus dans la loi. Automatiquement, quand un syndicat dépose une plainte, c'est la CNESST qui est saisie. Il arrive effectivement que le gouvernement, le Conseil du trésor prennent connaissance de la plainte et réalisent que les critères objectifs sont remplis. Mais, quand ce n'est pas le cas, il faut appliquer la loi. Et c'est ce que nous faisons dans tous les cas de figure.

• (11 heures) •

La Présidente : Deuxième complémentaire, Mme la députée de Sherbrooke.

Mme Christine Labrie

Mme Labrie : Mme la Présidente, la ministre nous propose d'attendre encore. Je vous parle de plaintes de 2010, puis ça fait 12 ans que ces femmes-là attendent, des dizaines de milliers de femmes. C'est de l'équité salariale dont on parle en ce moment, là. C'est très important. C'est une valeur fondamentale ici, au Québec.

Moi, j'aimerais ça savoir ce que la nouvelle ministre de la Condition féminine pense de ça, d'un gouvernement qui laisse traîner aussi longtemps des plaintes en équité salariale. Est-ce qu'elle est fière de ce gouvernement-là? Est-ce qu'elle n'est pas un peu plus pressée que sa collègue de régler l'équité salariale ici, au Québec?

La Présidente : En réponse, Mme la présidente du Conseil du trésor.

Mme Sonia LeBel

Mme LeBel : Je n'irai pas jusqu'à prétendre que ma collègue de Sherbrooke outrepassa le privilège d'un tribunal, qui est la seule nécessité, présumer du bien-fondé des plaintes. Ceci étant dit, je répète, l'équité salariale ne se négocie pas. Il arrive qu'on puisse effectivement convenir que les critères, qui sont objectifs, prévus par la loi, critères qui ont été convenus avec les syndicats, donc qu'ils connaissent très bien, sont remplis. Quand ce n'est pas le cas, c'est au tribunal de faire son travail.

La Présidente : En principale, je reconnais la députée de Mont-Royal-Outremont.

Réforme du système d'accès à l'information**Mme Michelle Setlakwe**

Mme Setlakwe : La Commission d'accès à l'information livrait récemment les résultats de son étude menée auprès d'une trentaine d'organismes entre 2018 et 2021. On y rapporte un sérieux problème de respect des délais légaux de réponse de même qu'un nombre historique de demandes de révision pour motif d'absence de réponse dans les délais. N'oublions pas les cas de caviardage excessif dont nous avons pris connaissance via les médias.

Le portrait est inquiétant, Mme la Présidente. L'impact... Rappelons-nous qu'un système efficace et transparent d'accès à l'information est une composante importante d'une démocratie en santé. L'impact des retards dans l'obtention de documents est bien réel pour la population. La commission mentionne à titre d'exemple les conséquences dommageables sur le public d'être informé tardivement d'un problème environnemental en raison d'un délai dans le traitement de la demande d'un journaliste.

Quelles actions le ministre a-t-il posées suite à l'analyse du rapport de la commission?

La Présidente : En réponse, le ministre responsable de l'Accès à l'information, entre autres.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : Merci, Mme la Présidente. La question soulevée par la collègue est très intéressante. L'accès à l'information, c'est un des fondements de notre démocratie. Nous avons besoin d'avoir confiance dans nos institutions. Il y a plusieurs institutions qui sont garantes de notre démocratie, au Québec, et je dirais que la protection des renseignements personnels et l'accès à l'information, bien, c'est des piliers. À titre de nouveau ministre responsable de ces fonctions, c'est mon devoir d'analyser les dossiers dont ma collègue parle en profondeur avant de voir si je peux aider les institutions qui ont le travail de rendre l'information accessible. Donc, nous sommes en ce moment en train d'analyser l'ensemble des dossiers, l'ensemble des demandes, voir s'il y a des choses qu'on doit faire, des choses qu'on peut faire en collégialité ici, les 125 députés, pour améliorer l'accès à l'information. Je peux vous dire que je tends la main à ma collègue. Si on a des choses à améliorer, des processus à améliorer, s'il faut faire des modifications législatives, on prendra le temps de le faire. On est au début d'une nouvelle législation, puis moi, je tends vraiment la main à la collègue pour qu'on fasse les choses ensemble, dans l'ordre, au bénéfice de tous les Québécois.

La Présidente : En première complémentaire, Mme la députée de Mont-Royal-Outremont. La parole est à vous.

Mme Michelle Setlakwe

Mme Setlakwe : Une refonte de tout le système d'accès à l'information est à entreprendre. Les défis sont grands et concernent de multiples volets. Le manque d'effectifs étant ici aussi un enjeu, ce chantier doit être entrepris de façon urgente. Il en va de la confiance du public envers les institutions publiques.

L'accès à l'information fait-il partie des priorités du gouvernement? Est-ce que le ministre s'engage aujourd'hui, oui ou non, à déposer un projet de loi?

La Présidente : M. le ministre. Votre réponse.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : Alors, merci, Mme la Présidente. Oui, l'accès à l'information est une des priorités du gouvernement puisque c'est un des fondements de notre démocratie. Nous sommes un gouvernement transparent. Nous l'avons prouvé au cours de la dernière législature et nous allons continuer de le prouver. Et nous sommes capables de bien financer nos institutions, de leur donner les effectifs, hein, les ETC qui leur permettent de remplir ces fonctions. Alors, comme je l'ai dit précédemment à ma collègue, moi, je lui tends la main pour voir qu'est-ce qu'on peut faire ensemble pour s'assurer que la démocratie fonctionne très bien, et ça inclut les mécanismes d'accès à l'information.

La Présidente : En deuxième principale... Ou deuxième complémentaire? En principale, je reconnais Mme la députée de D'Arcy-McGee... Ah, là, là! Notre-Dame-de-Grâce.

Plan de protection de la biodiversité**Mme Désirée McGraw**

Mme McGraw : Merci, Mme la Présidente. La COP15 se déroule présentement à Montréal. Les yeux du monde entier sont tournés vers le Québec, espérant un moment charnière pour la biodiversité. On s'attend à ce que Montréal soit pour la biodiversité ce que Paris a été pour le climat.

Malgré une annonce plus que bienvenue du gouvernement en matière d'aires protégées, le Québec a encore beaucoup de travail à faire. Nous devons passer de 17 % du territoire protégé à l'objectif onusien de 30 % d'ici 2030.

Le ministre peut-il nous dire quelle est sa stratégie pour atteindre cet objectif? Et, surtout, quand le public aura accès à ce plan nature détaillé?

La Présidente : Et la réponse du ministre de l'Environnement.

M. Benoît Charette

M. Charette : Merci, Mme la Présidente. Merci à la collègue pour la question. C'est un bon moment qu'on a vécu hier à la COP15. Le discours du premier ministre a été salué par l'ensemble des délégués de la planète, littéralement, parce que rares sont les États fédérés à assumer un leadership comme le fait le Québec.

Il faut savoir qu'il y a quelques années le Québec a été désigné par les États fédérés du monde comme étant leur représentant, ce qui fait que le Québec est assis à la table de négociation, a ses propres négociateurs pour, justement, faire valoir les intérêts de ces États fédérés. Pourquoi le Québec a été choisi, sélectionné? Tout simplement par le leadership qu'il a exercé au cours des dernières années. On est un des rares à avoir atteint la cible de 2020, c'est-à-dire passé de 10 % à 17 % de protection du territoire québécois. Donc, pour nous, c'est un gage de succès pour la suite, et c'est surtout un gage de crédibilité. On y est parvenus la dernière fois, donc on y parviendra.

Pour ce qui est des territoires eux-mêmes, ils seront précisés au moment venu, avec la collaboration des milieux, bien évidemment. Merci, Mme la Présidente.

Des voix : ...

La Présidente : Merci. Pas de bravos! Cela met fin à la période de questions et des réponses orales.

Des voix : ...

La Présidente : S'il vous plaît! Je suis debout et je m'exprime. Du silence!

Motions sans préavis

Comme il n'y a pas de votes reportés, on va passer maintenant à la rubrique Motions sans préavis. Et je cède la place à notre première vice-présidente. Bonne journée à tous.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Donc, nous sommes à la rubrique de motions sans préavis. Et je suis prête à reconnaître un membre du gouvernement. Mme la ministre de l'Enseignement supérieur, la parole est à vous.

**Dénoncer l'exclusion de certaines candidatures à l'obtention de
chaires de recherche du Canada sur la base de critères
n'étant pas liés à la compétence**

Mme Déry : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec la députée de Vaudreuil :

«Que l'Assemblée nationale exprime son inquiétude face à l'exclusion de certaines candidatures à l'obtention de chaires de recherche du Canada sur la base de critères qui ne sont pas liés à la compétence;

«Qu'elle réitère l'importance de la liberté académique et de l'indépendance des universitaires face aux organismes subventionnaires;

«Qu'elle rappelle que la promotion d'une plus grande représentativité de groupes cibles sous-représentés doit toujours s'effectuer dans une logique de compétences égales;

«Qu'elle dénonce l'ingérence du gouvernement fédéral qui finance des programmes de chaires de recherche selon certains critères qui ne reflètent pas la spécificité du Québec.»

Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la ministre. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? Monsieur...

M. Lévesque (Chapleau) : Consentement, sans débat. Merci, Mme la Présidente.

Mise aux voix

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci. Donc, cette motion est-elle adoptée?

Des voix : Adopté.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Alors, je suis prête à reconnaître un membre formant l'opposition officielle. Mme la députée de Saint-Laurent, la parole est vous.

**Demander au gouvernement de mettre en place des mesures additionnelles
pour améliorer la qualité de l'enseignement offert aux élèves et pour
pallier la pénurie de main-d'oeuvre dans le réseau de l'éducation**

Mme Rizqy : Mme la Présidente, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec la députée de Mercier et de Vaudreuil :

«Que l'Assemblée nationale constate que le Québec traverse actuellement une grave pénurie de main-d'oeuvre;

«Qu'elle souligne que cette situation affecte de nombreux services sous la responsabilité de l'État;

«Qu'elle constate que le nombre d'enseignants non légalement qualifiés a atteint des sommets historiques;

«Qu'elle rappelle que même trois mois après la rentrée scolaire, il manque toujours des enseignants dans le réseau de l'éducation;

«Qu'elle souligne que certains élèves subissent un roulement important d'enseignants dans leur classe;

«Qu'elle rappelle que cette situation peut, dans certains cas, affecter la qualité de l'enseignement et que cela a un impact sur le personnel enseignant;

«Qu'enfin, elle demande au gouvernement du Québec de mettre en place des mesures additionnelles pour améliorer la qualité d'enseignement offert aux élèves du Québec.»

Merci, Mme la Présidente.

• (11 h 10) •

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, Mme la députée. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? M. le leader du gouvernement.

M. Lévesque (Chapleau) : Il y a consentement, sans débat.

Mise aux voix

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Alors, cette motion est-elle adoptée? M. le leader de l'opposition officielle.

M. Derraji : Mme la Présidente, je vous demande un vote par appel nominal.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Donc, nous allons procéder au vote... à la mise aux voix de la motion présentée par Mme la députée de Saint-Laurent.

Que les députés en faveur de cette motion veuillent bien se lever.

Le Secrétaire adjoint : M. Tanguay (LaFontaine), M. Derraji (Nelligan), Mme Setlakwe (Mont-Royal—Outremont), M. Fortin (Pontiac), Mme Maccarone (Westmount—Saint-Louis), M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), Mme Dufour

(Mille-Îles), Mme Rotiroti (Jeanne-Mance—Viger), Mme Rizqy (Saint-Laurent), M. Kelley (Jacques-Cartier), Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), Mme Prass (D'Arcy-McGee), Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey), Mme Caron (La Pinière), M. Morin (Acadie), Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), M. Ciccone (Marquette).

M. Jolin-Barrette (Borduas), M. Laframboise (Blainville), Mme Fréchette (Sanguinet), M. Dufour (Abitibi-Est), M. Bonnardel (Granby), Mme LeBel (Champlain), M. Roberge (Chambly), M. Boulet (Trois-Rivières), Mme D'Amours (Mirabel), M. Martel (Nicolet-Bécancour), Mme Proulx (Berthier), M. Charette (Deux-Montagnes), Mme Rouleau (Pointe-aux-Trembles), M. Fitzgibbon (Terrebonne), Mme Lecours (Les Plaines), Mme Biron (Chutes-de-la-Chaudière), Mme Roy (Verchères), M. Julien (Charlesbourg), M. Drainville (Lévis), M. Carmant (Taillon), M. Lefebvre (Arthabaska), Mme Bélanger (Prévost), M. Lamontagne (Johnson), M. Schneeberger (Drummond—Bois-Francis), Mme Hébert (Saint-François), M. Émond (Richelieu), Mme Blanchette Vézina (Rimouski), M. Lacombe (Papineau), Mme Champagne Jourdain (Duplessis), Mme Laforest (Chicoutimi), M. Lévesque (Chapleau), Mme Charest (Brome-Missisquoi), Mme Duranceau (Bertrand), Mme Déry (Repentigny), M. Lafrenière (Vachon), M. Simard (Montmorency), M. Allaire (Maskinongé), M. Provençal (Beauce-Nord), Mme Lachance (Bellechasse), M. Chassin (Saint-Jérôme), M. Jacques (Mégantic), M. Bélanger (Orford), M. Reid (Beauharnois), Mme Jeannotte (Labelle), M. Bachand (Richmond), Mme Blais (Abitibi-Ouest), M. Sainte-Croix (Gaspé), Mme Tardif (Laviolette—Saint-Maurice), M. Asselin (Vanier-Les Rivières), Mme Boivin Roy (Anjou—Louis-Riel), M. Bussière (Gatineau), M. Lamothe (Ungava), M. Lemieux (Saint-Jean), Mme Lecours (Lotbinière-Frontenac), M. Poulin (Beauce-Sud), M. Girard (Lac-Saint-Jean), Mme Abou-Khalil (Fabre), M. Bernard (Rouyn-Noranda—Témiscamingue), Mme Dorismond (Marie-Victorin), Mme Schmaltz (Vimont), M. Montigny (René-Lévesque), Mme Mallette (Huntingdon), Mme Dionne (Rivière-du-Loup—Témiscouata), Mme Blouin (Bonaventure), M. Tremblay (Dubuc), Mme Bogemans (Iberville), Mme Tremblay (Hull), M. Thouin (Rousseau), Mme Guillemette (Roberval), Mme Poulet (Laporte), M. Gagnon (Jonquière), M. St-Louis (Joliette), Mme Gendron (Châteauguay).

M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Massé (Sainte-Marie—Saint-Jacques), M. Marissal (Rosemont), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Ghazal (Mercier), Mme Labrie (Sherbrooke), M. Bouazzi (Maurice-Richard), Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Grandmont (Taschereau).

Mme Nichols (Vaudreuil).

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Que les députés contre cette motion veuillent bien se lever. Y a-t-il des abstentions? M. le secrétaire général.

Le Secrétaire : Pour : 102
Contre : 0
Abstentions : 0

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Alors, la motion est adoptée.

Donc, nous allons poursuivre nos motions sans préavis. Et je suis prête à reconnaître un membre du deuxième groupe d'opposition. M. le député de Jean-Lesage.

Reconnaître le droit du peuple écossais d'organiser librement une consultation démocratique sur son avenir

M. Zanetti : Merci, Mme la Présidente. Alors, je demande le consentement de cette Assemblée pour débattre de la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale affirme son soutien à la démocratie et au droit des peuples à choisir leur avenir par eux-mêmes et qu'en conséquence, elle reconnaisse le droit du peuple écossais d'organiser librement une consultation démocratique sur son avenir.»

Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le député. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? M. le leader du gouvernement.

M. Lévesque (Chapleau) : Il y a consentement, sans débat.

Mise aux voix

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Cette motion est-elle adoptée? Motion adoptée. M. le leader du deuxième groupe d'opposition.

M. Leduc : Mme la Présidente, j'aimerais que copie soit envoyée de cette motion à la première ministre de l'Écosse, au premier ministre du Royaume-Uni et à Organisations unies pour l'indépendance du Québec, le OUI Québec. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Ce sera fait. Merci. Donc, on poursuit nos travaux.

Aujourd'hui, il n'y a pas d'avis touchant les travaux des commissions.

À la rubrique Renseignements des travaux de l'Assemblée.

Affaires du jour**Affaires prioritaires****Reprise du débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief**

Alors, la période des affaires courantes étant terminée, nous allons maintenant passer aux affaires du jour. Alors, pour ceux qui ont à quitter, s'il vous plaît, le faire en silence.

Donc, aux affaires du jour, nous sommes toujours aux affaires prioritaires. À l'article 1 du feuillet, l'Assemblée reprend le débat ajourné le 6 décembre 2022 sur le discours d'ouverture et sur la motion de M. le premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement ainsi que sur les motions de grief présentées par M. le chef de l'opposition officielle...

Des voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : ... — s'il vous plaît! s'il vous plaît! on quitte en silence — M. le député de Rosemont, Mme la députée de Westmount—Saint-Louis, M. le député de Marguerite-Bourgeoys, Mme la députée des Mille-Îles, M. le député de Jean-Lesage, M. le député de Taschereau, Mme la députée de Verdun, Mme la députée de La Pinière et M. le député de Laurier-Dorion.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 14 h 16 min 39 s ont été utilisées dans le cadre de ce débat. La répartition du temps de parole est la suivante : 4 h 40 min 30 s au groupe parlementaire formant le gouvernement, 2 h 10 min au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 1 h 39 min 19 s au deuxième groupe d'opposition, 1 h 3 min 32 s au troisième groupe d'opposition, 10 minutes à la députée de Vaudreuil et 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique.

Je suis maintenant prête à céder la parole au prochain intervenant. M. le député de Richelieu, je crois que vous aviez terminé votre... Aviez-vous terminé, vous, votre... Oui? Alors, je suis prête à céder la parole au prochain intervenant... ah! bien, qui sera M. le ministre de l'Agriculture. La parole est à vous.

M. André Lamontagne

M. Lamontagne : Bien, merci beaucoup, Mme la Présidente. Écoutez, très, très fier de m'adresser à vous à titre de député de Johnson, à titre de ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, à titre de ministre responsable du Centre-du-Québec. Puis je voudrais commencer mon allocution en remerciant les citoyens et les citoyennes du comté de Johnson pour m'avoir manifesté leur confiance encore pour un troisième mandat. C'est vraiment un privilège pour moi de les représenter à l'Assemblée nationale, puis je les en remercie.

Puis la campagne électorale, là, les 35 jours, ça a été un plaisir pour moi d'être partout sur le territoire du comté de Johnson, puis d'aller à la rencontre des citoyens, des groupes, et tout ça. Ça a été vraiment, écoutez, 35 jours, là, de plaisir. Puis, en plus de ça, bien, si on s'en souvient, on a eu vraiment de la belle météo. Alors, d'être dehors, d'aller à la rencontre des citoyens et des citoyennes quand il fait beau, on peut difficilement imaginer mieux que ça.

Je veux remercier aussi Jérémie, Jérémie Comtois, qui a été mon directeur de campagne. Puis Dieu sait que c'est ardu, des fois, là, tout ce qu'on doit prévoir pendant une campagne. Jérémie a fait un travail exceptionnel, puis je l'en remercie. Je veux remercier aussi Karine, Karine Lafortune, qui a gardé le fort à notre bureau. Parce que, pendant une campagne électorale, bien, on est encore quand même député, puis, écoutez, il y a des services, les citoyens qui appellent au bureau, il faut s'en occuper. Bien, Karine, encore là, a fait un travail exceptionnel, ça fait que je veux la remercier.

Puis aussi, bien, merci à toute ma fabuleuse équipe au ministère de l'Agriculture, là, au cabinet. C'est tous des jeunes passionnés, travaillants. Bien, écoutez, je suis reconduit dans mes fonctions à titre de ministre, puis la bonne nouvelle, nouvelle extraordinaire que j'ai, c'est que l'ensemble des gens qui étaient avec moi dans le premier mandat sont revenus. Alors, ça démontre à quel point... leur passion pour nos agriculteurs, nos agricultrices, toute la chaîne bioalimentaire, puis comment ils veulent s'investir à tous les jours pour, justement, la prospérité du secteur.

• (11 h 20) •

Aujourd'hui, je veux prendre un petit peu de temps, Mme la Présidente, pour vous parler du travail exceptionnel que font nos agriculteurs, nos transformateurs, nos pêcheurs. Puis, il faut se le dire au départ, là, on peut difficilement imaginer métier plus noble... je ne suis pas dans une compétition parmi les métiers, mais que le métier qui est celui de nourrir nos populations. Puis, au Québec, on a des agricultrices, des agriculteurs de grand talent, qui font preuve d'innovation, qui font preuve de résilience, qui vont faire preuve de courage, puis en même temps c'est des gens qui sont tellement passionnés. Puis ils sont passionnés, je vous dirais, parce qu'au-delà d'être un travail qu'ils doivent faire à tous les jours, bien, au-delà de tout ça, là, c'est un mode de vie. C'est un mode de vie qui est dicté pas par quand ça nous tente de travailler ou, tu sais, aujourd'hui on va faire telle chose, demain on va faire autre chose. Non. C'est dicté par, d'abord, première des choses, la météo, toutes les conditions météo. C'est dicté aussi par le fait que, pour plusieurs d'entre eux, bien, on s'occupe d'animaux, on s'occupe d'animaux d'élevage qui ont besoin de soins, qui ont besoin d'attention quotidiennement, des fois plusieurs fois par jour. Puis, dans bien des cas, bien, tous ces gens-là qui, à tous les jours, là, s'investissent à nous nourrir, bien... Quand on se lève le matin, nous autres, quand on se réveille, là, pour commencer nos journées, bien, dans bien des cas, il y a des

milliers de personnes, sur le territoire, qui sont déjà réveillées, eux autres, depuis un bon bout de temps puis qui ont déjà commencé à travailler pour s'assurer qu'on va pouvoir avoir quelque chose dans notre assiette, jour après jour, semaine après semaine au Québec. Puis Dieu sait que ce qu'on a dans notre assiette au Québec, c'est exceptionnel. La qualité de ce que ces gens-là font pour nous, c'est vraiment exceptionnel.

Puis des entreprises agroalimentaires comme ça, il y en a, Mme la Présidente, à la grandeur du Québec, l'Abitibi, Saguenay—Lac-Saint-Jean, toute la grande périphérie de Montréal, Les Jardins-de-Napierville, le Témiscamingue. On va jusqu'à Baie-Comeau. On en a à la grandeur du Québec, des gens qui s'investissent pour nous nourrir.

Puis, dans les dernières années, moi, depuis que je suis en poste, je me suis fait un devoir de visiter des entreprises, des petites, des moyennes, des grandes, des fermes en transformation alimentaire, puis c'est plus de 150 entreprises que j'ai visitées. Puis, je veux dire, le dénominateur commun que j'ai trouvé dans ces entreprises-là, c'est de la passion, c'est vouloir être meilleur aujourd'hui qu'on l'a été hier puis, ultimement, bien, c'est de faire prospérer la chaîne bioalimentaire, c'est de faire accroître l'autonomie alimentaire du Québec. Puis, dans un contexte comme ça, pour moi, bien, chaque fois que je visite une ferme, que je visite une entreprise, ultimement, j'en ressors avec une grande fierté, parce que je réalise à quel point... tout le talent qu'on a, au Québec, qui s'investit pour nous nourrir.

Une chose qui est importante, là, je parle des individus, mais, si on regarde rapidement la contribution, là, du secteur agricole, du secteur bioalimentaire au Québec, là, c'est 130 000 emplois, c'est 12 milliards de revenus à la ferme, c'est 34 milliards de revenus manufacturiers, là, des livraisons manufacturières. C'est le troisième plus gros poste d'exportation, si on veut, du Québec. Et puis, après ça, bien, les dernières années, là, on a vu 2,5 milliards, par année, d'investissement privé au niveau de la transformation de la production agricole, ça fait que c'est un moteur économique qui est exceptionnel. Puis il est exceptionnel d'autant plus parce que, la plupart du temps, c'est dans nos régions, au Québec, ça fait que c'est vraiment la colonne vertébrale, si on veut, de l'économie de toutes nos régions.

Ça fait que, Mme la Présidente, vous voyez à quel point ces gens-là sont exceptionnels. Puis moi, ce que je veux faire aujourd'hui, je veux inviter vraiment les Québécois, là... Je leur parle, je sais qu'ils sont des milliers à nous écouter aujourd'hui. Bien, je veux les inviter, les Québécois, bien, à être curieux, puis à aller voir les producteurs, les productrices, les transformateurs qui sont près de chez eux, puis aller découvrir ce qu'ils ont à leur offrir, puis aller les encourager. Puis ce qu'ils vont voir aussi, Mme la Présidente, c'est à quel point ces gens-là sont accueillants puis à quel point ces gens-là... au-delà des produits qu'ils ont à nous offrir, comment ils ont des histoires à nous raconter puis comment ces histoires-là, bien, ultimement, quand on s'arrête, bien, ça peut faire notre fierté, parce que ça fait la fierté de tout le Québec. Ça fait que merci à nos producteurs, nos productrices, nos transformateurs, nos pêcheurs. Et puis, Québécois, Québécoises, on achète québécois. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Donc, je suis prête à reconnaître un autre intervenant, et ce sera M. le député d'Acadie.

M. André Albert Morin

M. Morin : Merci, Mme la Présidente. Permettez-moi de vous féliciter pour votre nomination à titre de présidente de l'Assemblée nationale.

Chers collègues, je dois vous dire que c'est avec émotion que je m'adresse aujourd'hui à cette Assemblée. Si je vous parle aujourd'hui, c'est parce que les citoyens et citoyennes de la circonscription d'Acadie m'ont accordé leur confiance, un véritable privilège, puisqu'en fait, sur 8,6 millions de Québécois et de Québécoises, seulement 125 sont élus à l'Assemblée nationale. Permettez-moi d'abord de remercier mon ancienne cheffe pour sa confiance. Rapidement, elle m'a offert de déposer ma candidature dans cette circonscription. Ensuite, j'ai été appuyé dès le début de la campagne par une formidable équipe. Je tiens à remercier tous les collègues qui m'ont accompagné pendant cette période.

Ensuite, je veux également remercier l'ancienne députée de l'Acadie, elle ne siège plus en cette Assemblée, alors je me permets de donner son nom, Mme St-Pierre, qui a été ici pendant de nombreuses années. Christine a été une parlementaire très engagée, ministre et députée, qui a toujours représenté avec brio les citoyens et citoyennes d'Acadie. Christine m'a prodigué de précieux conseils pendant la campagne. Je veux aussi souligner l'aide et les conseils d'Yvan Bordeleau, qui a été député d'Acadie avant Christine. M. Bordeleau a été très généreux à mon égard, et je le remercie sincèrement.

Mon équipe sur le terrain a été d'une aide inestimable, à commencer par Jean-Marc Allard, président de ma campagne, Antoine Aylwin, agent officiel, Samia Sidawi, toujours présente avec nos bénévoles. Il y a aussi Martin Fecteau, avec qui j'ai rencontré des milliers de personnes dans la circonscription et, bien sûr, l'exécutif du Parti libéral. Avec M. Fecteau, nous avons fait du porte-à-porte, nous avons marché. Nous avons assisté à une foule d'événements durant la campagne électorale, que ce soient des rencontres avec des jeunes qui avaient des projets pour protéger l'environnement, que ce soit à des spectacles avec des ballerines, que ce soit à des concerts de théâtre. Tout ça a été excessivement enrichissant. Mais, vous le savez, j'en suis à ma première élection.

Donc j'ai rencontré aussi des gens qui m'ont dit toutes sortes de choses, parfois un peu étonnantes. Des gens qu'on rencontre comme ça sur la rue, ceux qui en sont à plusieurs élections l'ont vécu. A un moment donné, assez étonnamment, je vous dirais, je rencontre quelqu'un, dans un centre d'achats, qui me dit : Vous, vous êtes un jeune en politique, vous allez être un député d'arrière-ban. Vous allez voir, vous allez vous pogner le bacon. Je dis : Étonnamment... Étonnant. J'ai dit : Non, non, monsieur. Un député, ce n'est pas à ça que ça sert. Qu'il soit au parti au pouvoir ou dans l'opposition, il a un rôle essentiel à jouer, et ça, je tiens à le souligner.

Enfin, je veux aussi remercier du fond du coeur mon épouse Liliane Keeler. Sans son aide, son appui et ses conseils, rien de tout cela n'aurait été possible.

Je dois vous dire que je suis très heureux de représenter les citoyens et citoyennes du comté d'Acadie parce que c'est là que j'ai grandi, de mon enfance à ma vie adulte. J'y ai étudié à l'école publique primaire François-De Laval, secondaire, La Dauversière, et au collège Bois-de-Boulogne. J'y ai même travaillé pendant mes études universitaires en tant que préposé aux bénéficiaires, à l'époque à l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci.

La circonscription d'Acadie se trouve au centre nord de l'île de Montréal, bordée par la rivière des Prairies, recoupant l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et une partie de Saint-Laurent. Je tiens d'entrée de jeu à remercier la mairesse de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Émilie Thuillier, ainsi qu'Alan DeSousa, maire de Saint-Laurent, pour leur collaboration.

Acadie, c'est une population de 81 505 habitants. C'est une circonscription qui comprend un grand nombre de familles. Une majorité de citoyens y parlent français. Les communautés culturelles qui y résident contribuent d'une manière inestimable à la richesse. J'y ai rencontré, Mme la Présidente, de très nombreux représentants de communautés culturelles, d'immigrants qui travaillent très fort et qui parlent français. C'est une circonscription de la diversité.

• (11 h 30) •

Autre fait marquant, on y retrouve également trois collèges d'enseignement supérieur, soit le collège Vanier, le cégep Saint-Laurent et le collège Bois-de-Boulogne. C'est un endroit où l'innovation, et l'activité économique, est importante, notamment grâce au district central. Véritable catalyseur du milieu des affaires Ahuntsic-Cartierville, ce pôle économique comprend des installations d'agriculture urbaine, de fermes biologiques et même une pisciculture pouvant produire des milliers de poissons. Le district central est aussi un secteur important pour le domaine de la mode. On y trouve des designers célèbres, des manufactures de vêtements et même des ateliers de fabrication d'habits de pompiers dont les produits sont vendus au Québec, au Canada et aux États-Unis. C'est un comté avec plusieurs CHSLD et centres communautaires qui viennent en aide à la population. La circonscription héberge également la prison de Bordeaux, en plus d'abriter le palais de justice Gouin, un palais à haute sécurité et très moderne. Je souligne également que c'est l'emplacement du monument commémoratif du génocide arménien.

Mais certains se poseront peut-être la question : Pourquoi, avec un emploi de procureur fédéral en chef, d'enseignant à l'Université de Montréal, on décide de se lancer en politique? La réponse est à la fois simple et complexe, Mme la Présidente. Je vous dirais qu'après avoir plaidé des centaines de dossiers, d'avoir géré un service de poursuites pendant des années, d'avoir été impliqué au sein de multiples comités du Barreau, mon ordre professionnel, et d'avoir participé à de nombreuses rencontres dans différentes instances pour améliorer le système de justice et le droit, j'étais dans une impasse. Comment continuer à faire avancer les choses? Comment s'assurer que la justice soit plus qu'un système, que la justice soit une valeur, une valeur qui nous définit et dont nous sommes fiers?

Et c'est là que l'activité et l'action politique arrivent, être la voix de ceux et celles qui, avec ardeur, travaillent au quotidien dans les palais de justice et qui ne sont pas reconnus à leur juste valeur avec un salaire décent et compétitif. Je pense ici aux greffiers-audienciers, aux huissiers, aux adjointes juridiques, on en parlait plus tôt ce matin, qui sont moins payés qu'ailleurs. Ce sont souvent des femmes qui occupent ces postes et qui sont moins rémunérées. Il faut, madame, que ça change.

L'action politique m'est alors apparue comme étant la solution, la voie à suivre, mais alors quel parti choisir? J'ai opté pour le Parti libéral, qui, avec son programme, ses valeurs et son histoire, était pour moi le meilleur choix. Permettez-moi de vous en parler un peu, de son histoire, le Parti libéral qui a façonné le Québec et qui a contribué de façon très significative à son développement. Le Parti libéral, dans son histoire, c'est le Parti canadien, fondé en 1805 par Pierre-Stanislas Bédard. Il fait partie de la cohorte des premiers députés élus en 1792 à l'Assemblée législative, à Québec, mise en place à la suite de l'Acte constitutionnel de 1791. C'est le parti de Louis-Joseph Papineau, qui a été à la tête du Parti canadien. C'est le parti de Louis-Hippolyte La Fontaine, qui s'est d'ailleurs dissocié de Papineau, car La Fontaine croyait fermement en une résolution politique des revendications de l'Assemblée, et ce, sans violence. Mais, dans les deux cas, ces deux grands hommes politiques ont lutté pour obtenir la souveraineté de l'Assemblée et la responsabilité ministérielle, l'assise de notre système parlementaire aujourd'hui.

La contribution du Parti libéral ne s'arrête pas là. En 1941, sous le gouvernement d'Adélard Godbout, les femmes, au Québec, obtiennent le droit de vote aux élections québécoises. Ce sont les libéraux qui jettent les bases du Québec moderne avec la Révolution tranquille, changement majeur dans notre société, à la suite du travail de Georges-Émile Lapalme, et c'est le gouvernement de Jean Lesage qui réalisera ce grand projet de société. C'est également dans le gouvernement de Jean Lesage que la première femme, Marie-Claire Kirkland, sera nommée au Conseil des ministres. Par la suite, Robert Bourassa continuera l'oeuvre libérale en permettant au Québec de développer pleinement son économie.

Le Parti libéral a joué un rôle fondamental dans le développement du Québec. Il a défendu avec force et vigueur les compétences du Québec au sein de la fédération et il a toujours protégé les droits individuels dans le respect des chartes des droits et libertés. Je pense à la Charte des droits de la personne, adoptée à l'unanimité par cette Assemblée, le 27 juin 1975, par le gouvernement de Robert Bourassa. Ces grandes réalisations sont au coeur des valeurs défendues par le Parti libéral du Québec, un parti de bâtisseurs, un parti de femmes et d'hommes tournés vers l'avenir. Pour moi, le choix était évident.

Mais il reste beaucoup de travail à faire. J'ai évoqué la situation dans le milieu de la justice il y a quelques jours. Je tiens d'ailleurs à remercier mon chef pour les dossiers qu'il me confie. En tant que porte-parole en matière de justice, il faut continuer les réformes, notamment celle du Code civil du Québec, afin de l'adapter à la situation actuelle.

La justice, Mme la Présidente, ne doit pas être le parent pauvre de l'État, c'est important de le rappeler. De plus en plus de citoyens et citoyennes ont recours à la justice pour régler leurs différends. Le système judiciaire est un pilier de la société. Le gouvernement doit respecter l'indépendance de la magistrature tout en assurant le financement adéquat de ce volet de l'État. Les gens qui travaillent au service de la justice et de l'État doivent avoir des conditions de travail décentes. C'est une question d'équité, d'efficacité et de respect élémentaire.

Le premier ministre, lors de son discours inaugural, saluait le travail extraordinaire des fonctionnaires, et c'est vrai, il faut le dire, mais, au-delà des mots, il faut des gestes concrets. Il faut de bonnes conditions de travail, de bons salaires pour

que les employés soient fiers de travailler pour l'État. En fait, il faut prendre soin des fonctionnaires, parce que nous avons une fonction publique professionnelle, compétente et indépendante, et il faut le reconnaître. Mais je pense également aux constables spéciaux, et j'en ai parlé, qui assurent la sécurité dans les palais de justice et ici même, à l'Assemblée nationale. Leurs tâches ne cessent d'augmenter. Il faut donc aussi les rémunérer adéquatement et augmenter leurs salaires.

Le premier ministre parlait de la justice comme étant un pilier de l'État et, dans tout son discours, il en a parlé 40 secondes, seulement 40 secondes pour un pilier de l'État. Il a souligné être ouvert à discuter des emplois. Aujourd'hui, devant l'urgence, c'est plus qu'un semblant d'ouverture qu'il nous faut, c'est une promesse formelle et des actes concrets, et nous y veillerons. L'accès à la justice est fondamental, que ce soit en augmentant les seuils d'aide juridique pour permettre aux citoyens d'avoir recours à un avocat que ce soit en matière civile ou criminelle.

Dans l'opposition, nous voulons être constructifs. Donc, j'ai ici des propositions à faire. Il faut bonifier le seuil d'admissibilité à l'aide juridique. La justice, elle, doit être accessible partout sur le territoire du Québec. Il faut hausser les seuils monétaires de la Cour des petites créances en plus de mettre en place plus de programmes d'aide en matière de santé mentale et de toxicomanie. Il est fondamental de poursuivre le déploiement des tribunaux spécialisés en matière de violences sexuelles.

Il est aussi essentiel de travailler à l'élaboration d'un système de justice qui tient compte de la réalité des Premières Nations et des Inuits, et, ça aussi, j'y veillerai. Récemment, le ministre de la Justice demandait à Me Latraverse de proposer des solutions pour améliorer le système de justice dans le Nord-du-Québec, au Nunavik. En tant que porte-parole en matière de relations avec les Premières Nations et les Inuits, il faut donner suite à ces recommandations, écouter et travailler avec les Premières Nations et les Inuits pour améliorer la cour itinérante. Le travail de collaboration avec la magistrature, le DPCP et la défense est essentiel pour mener à bien ce chantier.

Il faut des locaux adaptés pour que la cour itinérante puisse remplir sa mission. Je soulevais récemment les conditions difficiles et inacceptables dans les palais de justice dans le sud du Québec. Or, imaginez les conditions dans le Nord : rendre justice dans des gymnases, mener des entrevues avec des accusés dans des vestiaires de joueurs dans des arènes. Ce sont des conditions décrites par Me Latraverse dans son récent rapport. À Kuujuaq, c'est un peu mieux, mais ce n'est clairement pas assez.

Le Barreau et la Cour du Québec déplorent cette réalité. Il faut un changement d'approche. Il faut s'investir auprès des Premiers Peuples et des Inuits pour écouter et travailler avec ces communautés. Je demande au gouvernement de créer une cour régionale au Nunavik avec la participation des populations du Nunavik, et ce tribunal devrait avoir compétence pour traiter des contestations aux règlements municipaux ainsi que des infractions en matière pénale. Je suggère également qu'il faille nommer des juges de paix magistrats, préférablement des membres des Premières Nations ou Inuits, qui résident dans les communautés dans le but de rendre une justice de proximité.

Relativement aux affaires autochtones, je lisais avec consternation le rapport sur les stérilisations imposées aux femmes des Premières Nations et Inuites. Mme la Présidente, je demande au gouvernement d'agir immédiatement afin de faire cesser ces pratiques inacceptables, tel que stipulé dans la motion adoptée par l'Assemblée nationale en 2021, et d'assurer que la lumière soit faite sur les constats troublants énoncés dans ce rapport. Le gouvernement, Mme la Présidente, tarde sans raison à reconnaître le Principe de Joyce et la discrimination systémique. Il est temps que les populations autochtones soient traitées avec respect, empathie et bienveillance. Amnistie internationale a visité récemment la communauté de Manawan. Espérons que cela motivera le gouvernement à reconnaître le Principe de Joyce, un geste essentiel, on ne le dira jamais assez.

• (11 h 40) •

Le premier ministre a beaucoup parlé de l'importance de protéger le français, et le français doit être protégé, cela ne fait aucun doute. J'en profite pour rappeler que c'est un gouvernement libéral, et oui, encore eux, celui de Robert Bourassa, qui, le premier, a fait du français la langue officielle du Québec. Mais les langues autochtones méritent également d'être protégées. Il nous faut reconnaître leur importance comme pierre d'assise de la culture de ces nations. Les langues autochtones ne menacent aucunement la langue française. Elles ne doivent pas être visées par la loi n° 96. Il faut exempter les langues autochtones de cette loi. Elles sont l'expression de leur culture, tout comme le français est une composante essentielle de la culture québécoise. En tant que porte-parole de l'opposition officielle responsable de la région du Nord-du-Québec, je vais travailler avec ardeur afin d'écouter et soutenir les Premières Nations et les Inuits dans leurs revendications.

Je suis également le porte-parole en matière de transports et de mobilité durable. Les transports sont essentiels au développement économique du Québec, les transports verts surtout. Les transports collectifs améliorent la qualité de notre air, de notre environnement, notre qualité de vie. Le transport est vital aux déplacements entre les régions du Québec. L'économie du Québec repose sur des échanges commerciaux entre les régions, et le transport est le maillon fondamental de cette chaîne. Le Québec doit aussi se doter de moyens de transport efficaces et respectueux de l'environnement. Le transport maritime doit jouer un premier rôle dans ce domaine.

J'ai écouté très attentivement le premier ministre, qui a parlé longuement de la protection de l'environnement et des transports propres. Il a parlé de tramway, du REM, de la ligne bleue du métro de Montréal sans toutefois parler du prolongement de la ligne orange. Le premier ministre disait à plusieurs reprises qu'il voulait des résultats. Je le prends au mot et j'espère qu'il les livrera car, nous l'avons lu, les sociétés de transport ont de sérieuses difficultés à joindre les deux bouts et à équilibrer leur budget. Il y a des déficits récurrents que les villes ne peuvent combler, et l'aide du gouvernement leur sera indispensable. Ce que ça prend, c'est un courage politique pour faire avancer les transports collectifs à la hauteur de leurs besoins.

Aujourd'hui, ce dossier démontre encore plus son importance, spécifiquement au niveau de la lutte contre les changements climatiques. Sur ce point, les transports ont un rôle essentiel à jouer. Ils sont indispensables pour assurer le bon fonctionnement de l'économie, le déplacement des personnes, des marchandises et le transport de nos ressources

naturelles. Heureusement, les changements climatiques sont pris au sérieux par le Parti libéral du Québec, et les bienfaits des transports collectifs ne sont plus à démontrer. Dans leur ensemble, les transports collectifs permettent l'amélioration de la qualité de nos milieux de vie, de la qualité de l'air et de notre environnement.

En favorisant la collaboration avec les partenaires d'affaires du milieu, en stimulant l'innovation dans ce secteur, en discutant avec les organisations de transport, nous pourrions offrir un système de transport collectif abordable, efficace et fiable pour tous et accessible dans toutes les régions. Nous pourrions développer un réseau de transport interconnecté entre les régions du Québec. Nous pourrions freiner l'augmentation constante des coûts liés à la congestion routière. Nous pourrions améliorer notre bilan en termes de sécurité routière. Nous pourrions améliorer la santé des populations, notamment ceux qui vivent dans les grandes municipalités, en diminuant la pollution. Et nous pourrions atteindre nos objectifs de carboneutralité. Ainsi, à titre de porte-parole de ce dossier, j'ai l'intention de suivre de près ce dossier et je veux être la voix de ces personnes.

Mme la Présidente, tout ce travail doit se réaliser ici, à l'hôtel du Parlement. Nous sommes privilégiés de pouvoir travailler et débattre avec le respect dans cette Chambre. La démocratie, au Québec, a plus de deux siècles. C'est une richesse que nous devons préserver. La démocratie recule dans plusieurs pays. Plusieurs peuples vivent dans des dictatures et leurs droits fondamentaux ne sont pas respectés.

Au Québec, nous avons la chance de vivre dans un État de droit. Nous avons la charte québécoise des droits et libertés de la personne ainsi que la Charte canadienne des droits et libertés. Respectons les droits des minorités pour leur permettre de s'épanouir pleinement au Québec. Pour moi, être à l'Assemblée nationale à titre de député est un grand privilège. Participer au processus démocratique est plus qu'un travail, c'est un honneur. Je suis très heureux, reconnaissant et privilégié de représenter les citoyens du comté d'Acadie et d'être leur voix en cette Assemblée.

Motion formulant un grief

Et, en terminant, Mme la Présidente, je veux présenter une motion de grief à l'encontre du gouvernement :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son manque de leadership dans le domaine de la justice au Québec et pour son manque d'empressement afin d'enrayer la pénurie de main-d'oeuvre dans les palais de justice.»

Je vous remercie.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité. Je vous remercie pour votre intervention, M. le député. Maintenant, je cède la parole à M. le ministre responsable des Premières Nations et des Inuits.

M. Ian Lafrenière

M. Lafrenière : Oui, merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, bonjour. «Hello.» «Kwe.» «Shé:kon.» «Wachiya.» «Ullaakut.» Parce que, oui, c'est important de parler des langues des Premières Nations, mais il faut le faire aussi. Ce n'est pas juste d'en parler, c'est de le refléter dans nos discours, et c'est ce que je fais aujourd'hui.

Mme la Présidente, je veux vous féliciter pour votre retour parmi nous. Très, très heureux de vous retrouver. C'est la première fois que je prends la parole lors de cette session devant cette Assemblée. Je veux féliciter les collègues qui sont de retour aussi. Très heureux de vous revoir. Et rappelez-vous qu'il n'y a rien pour acquis, hein? Ce qu'on a gagné ici, c'est quelque chose. C'est tout un privilège de représenter nos citoyens. On peut en être très fiers. Merci aux gens de Vachon qui m'ont fait confiance pour un deuxième mandat. Très heureux de vous représenter ici. Puis je m'impose la même chose moi aussi à tous les jours. Je ne prends rien pour acquis. J'en suis très heureux, Mme la Présidente.

Puis je suis content de parler après mon collègue de l'Acadie, qui va être le porte-parole dans les dossiers des relations avec les Premières Nations et les Inuits. Vous avez bien compris, je n'ai pas dit «affaires autochtones», parce qu'on a changé de nom aussi. Et ça, ce n'est pas un changement qui est cosmétique, c'est un changement qui est profond. Quand on dit qu'on va faire des relations de nation à nation, il faut s'en inspirer dans le nom aussi du secrétariat. Donc, maintenant, c'est les relations avec les Premières Nations et les Inuits, et ça, c'est une recommandation de l'APNQL, puis on y a donné suite rapidement.

Quand je parle de nation à nation, ça veut dire faire des ententes avec des nations d'égal à égal. Et, Mme la Présidente, comme ça s'est passé dans les derniers mois, on en a peu parlé, mais il y a cinq ententes très importantes qui ont été conclues, entre autres avec les Abénaquis, une entente de nation à nation, entre autres avec les Malécites, une entente de nation à nation.

Et, en matière de foresterie, on en a fait une avec Lac-Barrière, Mme la Présidente, qui est extrêmement importante pour la région. Du côté de Pikogan, c'est une entente économique qu'on a faite avec eux, qui va leur permettre d'avoir les moyens d'aller au bout de leurs ambitions, une belle entente qui vient stabiliser la région. Ça aussi, c'est important.

• (11 h 50) •

Et, en terminant, l'entente avec Manawan, entre autres, pour un projet minier qu'il y avait sur place, ça confirme ce que le premier ministre a dit lors du discours, qu'on veut faire du développement économique, mais on veut le faire avec les Premières Nations, de le travailler ensemble. Puis ça, on va le poursuivre, Mme la Présidente. C'est un mandat que le premier ministre m'a donné. Il y a des ententes qui sont négociées depuis plus de 40 ans, puis la commande du premier ministre, c'est de livrer ça.

En matière de transition énergétique, Mme la Présidente, il y a un comité qui a été fait par le premier ministre, et je vais siéger sur ce comité-là. Je vais être l'interface avec les Premières Nations, puis on va décider ensemble de quelle façon ça va se faire. Je ne suis pas le porte-parole des Premières Nations. Je ne les représente pas, mais je vais être l'interface avec

eux, parce qu'encore une fois, le premier ministre l'a dit lors du discours, on veut faire du développement énergétique. On fait une transition énergétique, mais on veut le faire avec les Premières Nations, puis c'est le message, qui est très clair, qu'on leur envoie aujourd'hui.

Mme la Présidente, tantôt, j'ai réécrit une partie de mon discours parce que j'ai entendu mon collègue de l'Acadie puis je dois réagir. Je sais que ça ne suscite pas le débat, mais c'est une réaction fort gentille à ce qui a été dit aujourd'hui. Je fais rarement de la politique partisane, mais je pense que c'est important d'amener certaines précisions. Mme la Présidente. Mon collègue a amené un point hyperimportant pour les langues et la culture autochtones : on doit en faire la promotion. Et je l'ai entendu, lors de ma tournée, j'ai fait les 55 communautés, les Premières Nations m'en ont parlé abondamment, et, pour le bénéfice du collègue, on s'est engagés à donner les outils aux Premières Nations pour faire la protection et la promotion, parce que c'est à eux de le faire, pas à nous, et ça peut aller jusqu'à la création d'une loi. Et ce que je suis content d'entendre aujourd'hui, de la part de mon collègue, c'est sa volonté de travailler avec nous dans cette voie-là, puis on va le faire.

Pour ce qui est des stérilisations forcées, Mme la Présidente, on a tous été très choqués de ce qui est sorti récemment. On n'a pas attendu. Rapidement, le Collège des médecins a envoyé un message clair. Et moi, je veux rassurer le collègue, on s'est engagé à enchâsser le principe de la sécurisation culturelle dans la loi sur la santé et les services sociaux. On va le faire. Si on ne l'a pas fait à la dernière session, Mme la Présidente, c'est que les membres des Premières Nations ne voulaient pas que ce soit inclus dans un autre projet de loi. Ils voulaient avoir un projet de loi séparément pour ça. Puis, quand on dit d'être de nation à nation, d'égal à égal, ça veut dire de respecter leur volonté. C'est ce qu'on va faire. Et je veux rassurer mon collègue, c'est ce qu'on va faire tout prochainement. Et j'espère, encore une fois, que j'aurai le privilège de travailler avec mon collègue sur ça parce que c'est extrêmement important pour les Premières Nations.

Je vous ai parlé de projet de loi, je peux vous parler d'une loi aussi qui a été votée dans cette enceinte, Mme la Présidente, et ça, c'est suite à un reportage d'Anne Panasuk, en 2015, un reportage qui était incroyable, où on apprenait que des jeunes avaient été déplacés, des jeunes autochtones avaient été déplacés en milieu urbain pour des soins, et les parents ne les avaient jamais revus. Et ça, Mme la Présidente, quand je disais que je trouvais ça important d'amener des corrections, je veux juste vous rappeler que c'est sorti en 2015, il n'y a rien qui avait été fait. Ma prédécesseure, la députée de Mirabel, qui était alors ministre responsable, avait décidé rapidement d'agir parce qu'il fallait faire quelque chose. C'est horrible. Pensez-y un instant, Mme la Présidente, des parents qui ne savent pas ce qui est arrivé à leurs enfants. Il fallait répondre à ça. Encore une fois, on a tenté, dans l'empressement, de le déposer dans un autre projet de loi. Les groupes autochtones, ce n'est pas ce qu'ils voulaient, donc on a fait un projet de loi tout seul, indépendant, et, grâce au travail des oppositions, on a réussi à faire quelque chose.

Et, Mme la Présidente, devant vous aujourd'hui, je peux vous confirmer, c'est un chiffre que les gens connaissent peu, plus de 110 enfants... les dossiers de 110 enfants, 70 familles qui ont fait confiance à cette Direction de soutien aux familles. Les employés que... je veux souligner aujourd'hui leur travail incroyable. Ils travaillent avec une organisation autochtone qui s'appelle Awacak, et eux, au quotidien, écoutez bien ça, là, ils aident des familles à retrouver ce qui est arrivé à des jeunes enfants il y a de ça plusieurs années. C'est extrêmement important de le faire, puis ça se fait présentement, Mme la Présidente, puis je voulais vous rassurer. Puis je voulais vous rassurer en disant que, si on le fait aujourd'hui, c'est parce qu'on a réussi à travailler ensemble, dans le passé, de façon non partisane. Puis, en affaires autochtones, en relation Premières Nations et Inuits, c'est comme ça qu'on doit le faire. On va avoir des différends, c'est clair, dans le futur, mais, quand il est temps d'agir, les Premières Nations s'attendent à plus de nous, puis c'est ce qu'on va faire.

Mme la Présidente, aujourd'hui, j'étais heureux de m'adresser à vous, de vous dire notre empressement, notre volonté de continuer et de faire des changements au quotidien dans la vie des gens. On va le faire avec les Premières Nations, dans une approche d'égal à égal. Et je vais terminer en remerciant ma famille, qui me permet d'être ici, parce que, Mme la Présidente, avant tout, on est prêt par notre famille. On n'appartient pas à ce monde, on est prêt, puis ils nous soulagent, ils nous aident énormément pour les travaux à la maison. Et je dis tout le temps que je suis en mission ici, mais eux, ils sont en mission à la maison. Ça fait qu'ils me permettent de garder le fort puis ils me permettent de travailler ici. Alors, merci à la famille.

En terminant, Mme la Présidente, «tiawenhk», «meegwetch», «nia:wen», «tshinashkumitin», «woliwon», «wliwni», «wela'lin», «nakurmiik». Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, M. le ministre. Maintenant, je suis prête à entendre un autre intervenant. M. le ministre de l'Éducation, la parole est à vous.

M. Bernard Drainville

M. Drainville : Merci, Mme la Présidente. Salutations aux collègues. Certains et certaines ont été des collègues dans ma première vie en politique, et je dois dire que, de façon générale, Mme la Présidente, j'ai toujours eu de bons liens avec les collègues, peu importe la famille politique. Et maintenant, bien, je reviens en Chambre, je reviens dans ces fonctions de député, d'abord, et donc je remercie les citoyens de Lévis qui m'ont fait confiance. Je leur dis merci du fond du coeur et je leur redis la seule et unique promesse que j'ai faite pendant la campagne, c'est-à-dire que je vais travailler corps et âme pour être un bon député et pour bien servir la communauté, pour bien m'occuper des dossiers de Lévis, d'être une voix forte pour mes électeurs, mes électrices.

Je salue l'équipe qui m'a fait élire, parce que, Mme la Présidente, vous le savez, hein, quand on fait de la politique, c'est un sport d'équipe, alors quand on se fait élire, c'est parce qu'on a un groupe de personnes autour de nous qui nous appuient, qui nous soutiennent. Moi, j'avais une très bonne équipe dans Lévis, Mme la Présidente, dirigée par Annie Desnoyers, secondée d'Alex Perreault et tout un groupe de bénévoles, dont certains citoyens de Lévis, bien entendu.

Alors, on a formé une très belle équipe, on a fait une très belle campagne, et le résultat a été à la hauteur des énergies que nous avons investies dans cette campagne-là. Donc, je veux leur redire merci ici, en Chambre, parce que ça me semble être un forum très solennel, Mme la Présidente, hein? Ce qu'on dit ici est gardé et conservé, hein, on retrouve une trace écrite. Alors, je pense que c'est important de souligner le travail qui a été fait lors de cette campagne-là par tous ces bénévoles qui étaient autour de moi. Merci du fond du coeur.

Je veux remercier ma famille, Mme la Présidente, Martine Forand, qui est ma conjointe depuis 27 ans, bientôt 28, donc depuis 1995. Trois enfants plus tard, plusieurs déménagements plus tard, elle est toujours à mes côtés, et, sans elle, je ne serais pas ici, Mme la Présidente. Elle m'a appuyé dans toutes mes aventures. Je l'ai appuyée dans les siennes aussi, parce que c'est non seulement une mère exceptionnelle mais une femme de carrière, une professionnelle accomplie, entrepreneure. Et donc on forme une superbe équipe. Je pense qu'elle serait d'accord avec ça, de dire qu'on forme une superbe équipe. Et puis, bien, je vous ai dit, trois enfants, Lambert, Rosalie et Matisse, qui, eux aussi, m'ont appuyé dans cette décision de revenir en politique. Vous comprendrez, Mme la Présidente, ce n'était pas nécessairement évident, pour des raisons que j'ai déjà expliquées ailleurs, mais eux autres aussi ont compris que j'avais le goût de servir à nouveau et que je trouvais beaucoup de sens dans cet engagement politique. Et donc, merci à ma famille. Ils ne font pas le choix de la politique, mais ils la subissent, très souvent, et donc c'est important qu'ils soient à nos côtés. Et je pense qu'on peut tous témoigner de l'importance que nos familles jouent auprès de chacun d'entre nous.

Merci au premier ministre aussi, Mme la Présidente. Je ne serais pas ici si ce n'était pas de lui. C'est un homme que j'ai connu dans mon premier engagement politique. Nous étions collègues en 2007, 2008, 2009. C'est un homme pour lequel j'avais alors déjà beaucoup de respect et d'estime. On était assis un à côté de l'autre, de ce côté-là de la Chambre, puis il se levait en Chambre comme porte-parole en matière de finances. Je le trouvais très efficace, il était bon. Et puis je l'ai trouvé bon comme premier ministre, moi, pendant la pandémie, Mme la Présidente. Et donc, quand il m'a donné la chance de revenir et d'être à ses côtés, c'est beaucoup pour lui que je suis revenu. C'est pour l'équipe. Moi, je trouve que la CAQ, c'est une belle équipe. Je trouve que les réalisations du premier mandat, vraiment, sont assez exceptionnelles, là, mais, quand tu reviens en politique comme je le fais, tu reviens aussi beaucoup à cause du patron, à cause du premier ministre. Et puis je suis très heureux de cette chance, de cette occasion qu'il m'a donnée.

Et je dis aussi merci au premier ministre, parce qu'avec le recul, Mme la Présidente, puis ça, je pense que les sondages l'ont dit, il y a des analyses savantes qui ont été faites, le résultat de cette dernière élection, Mme la Présidente, si on devait le résumer en une phrase, ce serait de dire : Les électeurs ont dit : Merci, M. le premier ministre, pour la manière avec laquelle vous avez gouverné pendant cette immense tempête qu'a été la pandémie. S'il y a une raison qui explique le résultat électoral, c'est la performance du premier ministre, et les Québécois ont voulu lui dire merci lors de cette élection d'octobre dernier. Et donc on lui doit beaucoup, on lui doit beaucoup.

J'ai déjà fait 5 min 50 s, Mme la Présidente? Ah! ça passe vite. Alors, je le remercie parce que, d'une certaine manière, il m'a ramené en politique. Puis je le remercie évidemment pour les fonctions qu'il m'a confiées en tant que ministre de l'Éducation. Je n'ai pas besoin de vous dire, Mme la Présidente, tout le monde comprend ça, puis souvent les citoyens m'abordent en me disant ça : Ouf! Ouf! Donc, c'est un défi très exigeant et très emballant à la fois que d'être à l'Éducation. Alors, de la même manière que je vais tout donner pour être un bon député de Lévis, Mme la Présidente, je vais tout donner pour être un bon ministre de l'Éducation.

• (12 heures) •

Puis la première chose que j'ai faite, c'est d'aller dans les écoles, parce que moi, je crois à ça. Quand j'étais journaliste, j'étais un gars de terrain. Donc, il faut couper les intermédiaires puis aller directement à la source pour aller chercher l'information à la source, et, dans mon cas à moi, la source, c'est la classe. Donc, il faut aller dans les classes, il faut aller dans les écoles, puis c'est ce que je fais depuis que j'ai été nommé. Puis j'apprends beaucoup, évidemment, mais je vais chercher aussi des solutions. Le personnel scolaire, enseignantes, enseignants, éducatrices, techniciennes en éducation spécialisée, professionnels, directions d'école, directions de CSS, ils en ont, des solutions, puis il faut les écouter. Puis, là-dedans, il y a des moyens très concrets d'améliorer le système scolaire au Québec. Et donc je vais, oui, m'inspirer de certaines de ces idées, Mme la Présidente, dans les gestes qui seront posés dans les prochaines semaines et les prochains mois. Je les remercie, d'ailleurs, pour l'accueil très généreux, très positif, très chaleureux qu'ils me réservent lorsque j'arrive dans leur école.

Je veux aussi, Mme la Présidente, dire qu'il n'y a pas juste moi qui fais une tournée, j'ai une équipe éducation. Moi, j'ai trois adjoints, adjointes parlementaires, le député de Richelieu, la députée de Lotbinière-Frontenac et la nouvelle députée de Hull, puis, je vais vous dire, on constitue un quatuor d'éducation pas mal fort puis pas mal solide, avec des intérêts diversifiés, des forces sur différentes facettes de notre système d'éducation, et donc on se complémente très, très bien. Alors, mes trois collègues, qui constituent l'équipe éducation avec moi, font leurs tournées de leur côté, puis, toute cette matière-là, puis cette information-là, ce contenu-là, on va le regrouper et puis on va, justement, se fonder là-dessus pour certaines des décisions puis certaines des solutions, Mme la Présidente, que nous allons mettre de l'avant. Parce qu'au-delà des principes, au-delà des idéaux, on a des enjeux très précis, on les connaît tous, et donc il faut se mettre en mode solution. Puis c'est ça, mon état d'esprit, moi, c'est un état d'esprit très pragmatique : trouvons des solutions pour les problèmes auxquels nous faisons face et donc trouvons les solutions très concrètes qui vont nous permettre d'aider nos élèves. Parce que le sens de ce qu'on fait en éducation, Mme la Présidente, ça doit toujours, toujours... on doit toujours revenir à l'élève, toujours revenir à l'enfant. C'est pour ça qu'on est là.

Et donc, à travers cette tournée-là, on va chercher des solutions qui vont aider la réussite éducative de nos élèves, et, pour y arriver, on le sait, il faut prêter main-forte à nos équipes scolaires, à notre personnel scolaire, à nos équipes-écoles, devrais-je dire, et donc c'est l'état d'esprit dans lequel je suis, Mme la Présidente.

Je tends la main aux oppositions. Je sais qu'on ne sera pas toujours d'accord. On a déjà des désaccords qui s'expriment, puis c'est très normal, Mme la Présidente. C'est pour ça qu'on est en démocratie : c'est pour, justement, confronter des idées qui ne sont pas partagées unanimement. Alors, il y a un choc des idées, il y a un débat d'idées, et, à travers ce débat-là, naissent des solutions qui vont nous permettre d'améliorer la société dans laquelle on vit.

Alors, je le dis, je vois la députée de Mercier, pour laquelle j'ai beaucoup d'estime, elle a un très, très beau parcours, la députée de Mercier. On est très chanceux d'avoir la députée de Mercier en cette Chambre. Elle a elle-même déjà dit qu'elle était une enfant de la loi 101, et je la salue. Puis je trouve ça incroyable, Mme la Présidente. Elle est arrivée au Québec avec sa famille, elle ne parlait pas français, elle l'a appris, elle le parle magnifiquement. C'est une fière Québécoise, et je trouve qu'elle est un modèle absolument exceptionnel pour les nouveaux arrivants et les nouvelles arrivantes que nous accueillons à bras ouverts. Et on en accueille beaucoup ces temps-ci dans le système scolaire, Mme la Présidente.

Ça, c'est un petit bout, là, c'est un peu la... je dirais l'angle mort, là, mais... On parle beaucoup des enfants Roxham, là, et des familles qui arrivent par le chemin Roxham en nombre record, là, ces temps-ci, là, mais, je vous le dis, Mme la Présidente, là, il y en a beaucoup, de ces enfants-là, qui s'en viennent dans nos écoles. On crée, chaque semaine, des nouveaux groupes scolaires dans les trois commissions scolaires de Montréal, là, probablement aussi un peu du côté anglophone, mais la vaste majorité, en vertu de la loi 101, doivent être scolarisés en français.

Alors, dans les commissions scolaires de Marguerite-Bourgeoys, commission scolaire de Montréal, commission scolaire Pointe-de-l'Île, à chaque semaine, Mme la Présidente, on crée des nouveaux groupes. Il faut embaucher des nouveaux enseignants, enseignantes, pas tous légalement qualifiés, bien entendu, trouver des locaux pour scolariser les petits enfants Roxham, comme je les appelle, en tout respect et avec beaucoup d'affection. Bon. Et donc je fais cette parenthèse parce qu'il n'y a personne qui parle de ça, mais je trouvais que ça s'y prêtait. Je referme la parenthèse. Je salue à nouveau la députée de Mercier.

Évidemment, je suis très content de retrouver la députée de Saint-Laurent, elle aussi, une voix forte pour l'éducation, Mme la Présidente. Elle l'a démontré lors du premier mandat de notre gouvernement. Évidemment, critique, c'est normal. J'en ai fait, de l'opposition, Mme la Présidente, j'en ai fait beaucoup, même, ça fait que je sais un peu c'est quoi, faire de l'opposition. Bien, des fois, on exagère un petit peu. Il faut faire des petits efforts de toge pour être remarqué. C'est correct. Ça fait partie du jeu, ça fait partie de la joute. Mais, foncièrement, la députée de Saint-Laurent, c'est une femme, Mme la Présidente, qui est sincère dans sa conviction, et elle veut vraiment améliorer le système de l'éducation, et je salue cela. Et donc on aura des échanges, des échanges corsés parfois, c'est sûr, mais empreints, je pense, d'une attitude constructive pour, justement, en bout de ligne, trouver des moyens puis des solutions pour améliorer notre système de l'éducation. Donc, je vais travailler avec la députée de Mercier. Je vais travailler avec la députée de Saint-Laurent. Éventuellement, il y aura un porte-parole éducation pour la troisième opposition qui siègera en Chambre, et ça me fera plaisir de travailler avec ce député également.

Alors, voilà, Mme la Présidente. J'ai déjà fait trop long. Beaucoup de défis, mais restons... Mme la Présidente, si je veux laisser un message... puis, je vais vous dire, c'est souvent le dernier message que je laisse quand je fais ma petite tournée des écoles. Alors, imaginez la scène. Je fais deux écoles par jour, une le matin, une l'après-midi. Et, le matin, je finis ma première tournée avec le repas. Ça fait que, là, on a des boîtes à lunch, puis là j'ai le personnel scolaire, puis là on jase. Puis là je leur dis, Mme la Présidente : Rappelez-vous du jour où vous vous êtes dit : Si j'avais le ministre de l'Éducation dans ma face, je lui dirais. Mais là je leur dis : Dites-moi-le. Vous l'avez dans votre face, le ministre de l'Éducation. Alors, c'est comme ça que ça part. Puis là ils lèvent la main, puis ils interviennent, ils font des suggestions, et tout ça, etc.. Alors, à la fin de cette première visite puis à la fin aussi de la deuxième, donc en fin de journée, c'est la fin des cours, le personnel se réunit, encore une fois, dans une salle, puis on a un échange. Et, dans les deux cas, en général, je termine en disant ceci : Il y a d'immenses défis et, pour y arriver, il va falloir travailler ensemble. Ce n'est pas vrai, Mme la Présidente, que le ministre de l'Éducation va, à lui seul, venir à bout des problèmes auxquels on est confrontés. Impossible. Impossible. Il va falloir qu'on travaille ensemble. J'invite le personnel, les enseignants, professionnels, éducatrices, techniciennes. Je leur dis : Vous ne serez peut-être pas toujours d'accord avec ce que je propose, avec ce qu'on propose. Puis, quand vous ne serez pas d'accord, vous allez le dire, mais, quand vous serez d'accord, s'il vous plaît, dites-le, prenez la parole. Allez sur Facebook, écrivez une lettre ouverte. Présentez-vous dans vos assemblées, notamment syndicales, et dites, au besoin, à votre leadership : Regarde, là-dessus, il a raison. La mesure qu'il propose, elle est bonne.

• (12 h 10) •

Tout ça pour dire, Mme la Présidente, que, oui, il faut être critique, oui, il faut chialer quand c'est le temps de chialer, oui, il faut dire ce qui ne va pas bien, mais, Mme la Présidente, une fois de temps en temps, il faut dire aussi ce qui va bien dans nos écoles, parce qu'il y a du beau dans nos écoles, il y a du très beau dans nos écoles. Chaque jour, Mme la Présidente, chaque jour, il y a des petits miracles. Il y a une enseignante qui a réussi à parler à un enfant qui était insécure puis qui l'a sécurisé, qui lui a donné un petit peu d'amour puis un petit peu d'affection. Il y a une technicienne qui va intervenir parce que l'enfant vit de l'anxiété. Il y a une orthopédagogue, ou une orthophoniste, ou une psychoéducatrice qui va réussir à débloquer, à créer un petit déclic dans la tête d'un enfant, qui va lui permettre de reprendre son parcours vers la réussite. Il y a des très belles histoires à chaque jour dans nos écoles, et on n'entend jamais parler de ces histoires-là. On ne les lit jamais. On ne les voit jamais. Et moi, j'ai dit à ce personnel scolaire que j'aime, je leur dis : Témoinnez de ça, moi, je vais faire ma part comme je le fais présentement, je vais en parler, du beau, mais aidez-moi, parlez du beau également. Parce qu'il y a bien plus de choses qui vont bien dans notre système scolaire, malgré tous les défis que nous vivons, beaucoup plus de choses qui vont bien que de choses qui vont mal.

C'est extraordinaire, ce qu'on fait chaque jour dans les écoles du Québec. Et il faut rétablir un équilibre entre le négatif qu'on lit quotidiennement et le positif qui reste trop longtemps enfoui sur le terrain, dans les corridors, dans les salles de classe. Il faut recréer un équilibre entre le positif et le négatif, si ce n'est que, Mme la Présidente, pour refléter ce qui

se passe réellement sur le terrain et, deuxièmement, parce qu'il faut inspirer à des jeunes le goût de venir en enseignement, le goût de se lancer en éducation. Quand on ne parle que de ce qui va mal, on décourage la relève. Il faut collectivement et ici, en cette Chambre, se donner le mot. Je ne suis pas jovialiste, Mme la Présidente, je ne suis pas jovialiste, les problèmes sont bien là, mais il faut que collectivement ici, en cette Chambre, on parle de ce qui va bien, on parle de ce qui est beau en éducation, et, de cette manière-là, Mme la Présidente, on va aider notre système d'éducation. Merci, tout le monde.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, M. le ministre, pour votre intervention. Maintenant, je cède la parole à Mme la députée de Mercier.

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : Merci. Merci beaucoup, Mme la Présidente. Écoutez, je suis très, très heureuse de prendre la parole, ce n'est pas la première fois depuis cette législature, mais pour vous parler de plusieurs sujets qui me tiennent à cœur. Tout d'abord, je voudrais remercier les électeurs de Mercier de m'avoir élue. Je me rappelle, en 2018, j'avais de très grandes chaussures à chausser, celle d'Amir Khadir, l'ancien député de Mercier. Et là, cette fois, je suis très, très heureuse que, pour une deuxième fois, les électeurs et les électrices m'aient fait confiance. Je me sens vraiment privilégiée et honorée, comme tous les députés qui sont ici en cette Chambre, de faire ce métier extraordinaire. Quand on fait ça, on sent, le fait de représenter les gens, dans notre circonscription, on se sent comme drapés d'une grande, grande responsabilité. Ce n'est pas un métier comme n'importe lequel. C'est une fonction extrêmement importante. Et on est député même quand on dort la nuit, tout le temps, tout le temps, sans arrêt.

Je veux aussi profiter pour remercier mon équipe électorale, extraordinaire équipe qui a travaillé d'arrache-pied pour me faire élire avec un très, très bon résultat, dont je suis très, très fière, et je les remercie. J'ai eu aussi l'occasion de fêter et de les remercier à quelques reprises, je le fais maintenant aussi. Et je veux le faire aussi plus particulièrement à mes attachés politiques, à mes employés dans mon comté. Je veux les nommer, parce qu'on sait à quel point être député, c'est extrêmement exigeant, et tout seul comme ça, dans les médias, un peu partout, on a l'air de faire beaucoup de choses en même temps. On a l'air extraordinaire, mais c'est parce qu'il y a des gens qui travaillent derrière et dont on ne parle jamais. Et c'est important de prendre le temps de souligner leur travail. Alors, merci, Justine, merci, Charline, merci, Dalila, de tenir le fort dans mon bureau pour me faire bien paraître aux yeux de la population pendant que je suis ici avec vous.

J'ai écouté très attentivement le discours du premier ministre et aussi différents discours, notamment celui du ministre de l'Éducation. J'ai très peu de temps ici. Je ne veux pas me faire chicaner, et en laisser, être solidaire de mes collègues pour qu'ils puissent, eux aussi et elles aussi, avoir un peu de temps pour parler. Je vais me concentrer sur les dossiers dont je porte la responsabilité au nom de Québec solidaire.

Tout d'abord, la langue française. Ça fait quelques fois que je dis fièrement que je suis une enfant de la loi 101 et je suis très contente que ça ait été remarqué, notamment par le nouveau ministre de l'Éducation, et qu'il en ait parlé. C'est un de mes sujets préférés, la langue française. On dit tous qu'on est amoureux de cette langue, qu'on l'aime. Moi, cette langue, non seulement je la parle, non seulement je la maîtrise, alors que je ne la maîtrisais pas quand je suis arrivée au Québec, à l'âge de 10 ans, mais je vis en français. Et, avec cette langue, j'aime aussi le Québec. C'est beaucoup plus profond que seulement une langue avec la grammaire, la syntaxe, les techniques. Évidemment, je suis heureuse aussi de dire que je sens aujourd'hui, à mon âge, que j'ai deux langues maternelles — même si une telle chose, peut-être, n'existe pas — c'est la langue arabe, que j'aime beaucoup, c'est la langue de mon cœur aussi, et la langue française, et je refuse de faire un choix entre ces deux langues.

M. le premier ministre, quand il a parlé, dans son discours inaugural, il a dit que la langue française est liée à l'immigration. C'est vrai, la langue française est, entre autres, liée à l'immigration. Et, pour moi, l'avenir de la langue française et le fait que la langue française va pouvoir fleurir et continuer à être pérenne dans le temps et qu'on continue à la parler, que nos petits enfants continuent à la parler, c'est par l'immigration. Parce que ce n'est pas vrai qu'aujourd'hui, en 2022, nous allons demander aux femmes de faire plus d'enfants pour la survivance de notre nation et pour parler la langue française. Ce n'est plus comme ça qu'on puisse renforcer notre langue au Québec, en Amérique du Nord, c'est par les immigrants et en les intégrant en français.

Ce qui m'inquiète, par contre, dans le discours du premier ministre, c'est que j'ai l'impression... en nous disant qu'il faut qu'il y ait 100 % des immigrants qui viennent ici qui soient déjà francophones, c'est comme s'il faisait un aveu d'échec ou qu'il jetait la serviette de l'intégration des immigrants ici même, au Québec, en français. Et moi, je ne jette pas l'éponge, au contraire. Il y a des gens comme moi, et je ne suis pas une anecdote, on est des milliers et des milliers d'immigrants, d'enfants d'immigrants qui sommes nés au Québec, qui ne parlions pas français. Si on suivait la logique de M. le premier ministre, ma famille n'aurait pas été choisie pour venir ici, parce qu'on avait beaucoup de points — c'est un pointage, hein, l'immigration — parce qu'on était beaucoup d'enfants, quatre, et une cinquième s'est ajoutée ici, mais zéro point en ce qui concerne la langue française.

On n'est pas contre, à Québec solidaire, de favoriser les immigrants qui parlent déjà français, entre autres critères. Mais de dire que 100 % vont être francophones, c'est comme dire qu'on ne peut pas les intégrer, ça ne fonctionne pas, c'est trop compliqué, c'est trop difficile, on ne peut pas le faire. Alors que l'esprit dans lequel la loi 101 a été faite, dans les années 70, en 1977, l'objectif, c'était de dire : Bien, les immigrants qui sont ici, qui ne parlent pas français, ceux qu'on va accueillir, bien, nous sommes non seulement fiers de notre langue, mais nous sommes aussi ambitieux pour la transmettre à toutes les personnes, tous les immigrants et leurs enfants qui choisissent le Québec. Et moi, je veux garder ça. Donc, la francisation, j'y crois. Les immigrants qui viennent ici ne demandent qu'une seule chose, c'est d'apprendre le français. Et on a un exemple ici même, à Québec, à Limoilou, où il y a des immigrants qui doivent attendre pendant trois mois, trois mois pour avoir accès à des cours de français. Puis, pendant ce temps-là, comment est-ce qu'ils vont faire pour vivre?

Il y a un autre élément, aussi, très important et qui est beaucoup dans l'angle mort de la CAQ, c'est la langue de travail. C'est Gérard Godin qui, dans les années 70, faisait la distinction entre, et il le faisait en italien, la «lingua del pane» et la «lingua del cuore» — je ne sais pas si j'ai le bon accent, je ne parle pas l'italien. Et ce qu'il disait... et il en a parlé aussi en 1986, on peut le retrouver dans le *Journal des débats*, ici même en cette Chambre, où il disait que, oui, c'est très bien de dire que le français, c'est la langue de notre cœur, la langue de notre famille, la langue de notre patrie, la langue de nos parents, de notre père, de notre mère, mais ce qui est plus fondamental pour que la langue française vive et survive, au Québec, c'est qu'elle soit la langue... la «lingua del pane», la langue du pain. Si on est obligé, pour avoir du pain, de parler le français, bien, vous pouvez compter sur moi que tout le monde va parler la langue française ou n'importe quelle langue, parce que c'est comme ça que les gens vont pouvoir vivre, c'est comme ça qu'ils vont pouvoir mettre du pain sur la table pour nourrir leurs enfants, et c'est ça qui est important.

• (12 h 20) •

Donc, on peut très bien avoir 100 % d'immigrants qui parlent français en arrivant ici, mais parfaitement, ils arrivent en milieu de travail... Et j'en ai, j'en connais personnellement qui arrivent ici, ils ont des diplômes, mais leur anglais n'est pas bon. Et qu'est-ce qu'on leur dit, la première chose, quand ils arrivent en milieu de travail? Il faut que vous parliez anglais. Et ils ne peuvent pas, donc, trouver du travail à la hauteur de leurs compétences parce qu'ils doivent apprendre l'anglais au Québec. Et c'est là, c'est là le noeud du problème. Et c'est là qu'il faut renforcer la langue. J'ai fait plein de propositions, notamment de rendre obligatoire la francisation en milieu de travail. De toute façon, tous les experts le disent, c'est là que c'est le plus efficace.

Une dernière chose sur la langue — mon Dieu, je vois le temps filer — c'est aussi de regarder les bons indicateurs. Très bonne chose de toujours... de dire qu'il faut qu'il y ait des résultats et ne pas attendre après Statistique Canada pour avoir des chiffres à tous les cinq ans. Je suis d'accord avec ça, Québec solidaire est d'accord avec ça, mais ce qui est important et... J'espère que, quand on va avoir des indicateurs ici, au Québec, qu'on va regarder les bons indicateurs, parce que, si on ne regarde pas les bons indicateurs, on ne va pas amener des bonnes solutions pour corriger les problèmes en français. Et les bons indicateurs, ce n'est pas la langue qui est parlée autour du repas familial à la maison, ce n'est pas la langue parlée quand on dit je t'aime à son conjoint dans notre chambre à coucher. C'est la langue qui est parlée au travail. C'est cet indicateur-là qu'il faut regarder et dont il faut se concentrer, donc la «lingua del pane», pas seulement la «lingua del cuore». S'il y a quelque chose à retenir, c'est ça. Et M. le premier ministre n'a jamais parlé de la langue du travail. Il y a des avancées, dans le projet de loi n° 96, mais c'est loin d'être suffisant. Je lui en ai fait, je vais continuer à en faire aussi au ministre de la Langue française.

Je suis chanceuse, à Québec solidaire, on a beaucoup de dossiers, en plus de la langue française, j'ai aussi le dossier de l'éducation. Et j'ai écouté le ministre de l'Éducation parler tout à l'heure, et c'est vrai que les défis sont grands, les défis sont immenses, les défis sont énormes. Comment demander à un simple être humain aussi brillant, avec autant de volonté qu'il soit, de régler des problèmes qui ont été créés par de la négligence et des mauvaises décisions qui ont été prises pendant les 20 dernières années et même plus? On ne peut pas demander de corriger ça en un claquement de doigts. Il y a énormément de problèmes dans le système, et ça ne peut pas être fait comme ça.

Oui, c'est vrai qu'il y a des choses qui sont positives qui ont lieu dans notre système et notre réseau scolaire, qui, aujourd'hui, est quand même malade, il faut le reconnaître, et ces choses extraordinaires ont lieu parce qu'il y a des gens extraordinaires qui travaillent dans nos écoles. Souvent, c'est des femmes qui ont la vocation, mais ça va être... et qui font des miracles, mais ce qui est important, c'est de ne pas uniquement se fier sur cette vocation-là pour faire des miracles. Ce qui est important, c'est de mettre en place tout ce qu'il faut pour la réussite de nos élèves, et, pour que nos élèves puissent réussir, bien, il faut qu'il y ait des bonnes conditions de travail pour tout le monde, pour les enseignants, pour le personnel scolaire, il faut corriger la pénurie de main-d'œuvre, etc. Donc, tout le monde travaille dans le bien-être des élèves, pour leur réussite, pour réduire le décrochage scolaire.

Et ce que j'aimerais... si j'ai un message à dire au gouvernement de la CAQ ou le ministre de l'Éducation, c'est, oui, d'écouter toutes les propositions qui sont faites, mais de ne pas dire : Ah! ça, c'est l'opposition, donc ils veulent faire des effets de toge, c'est pour ça qu'ils en parlent, ça, c'est les syndicats qui ne pensent qu'à leurs conditions de travail. Tout le monde travaille pour la même chose, pour la réussite et le succès de nos élèves. Ce serait bien que, ça, on le mette derrière nous, et, après ça, quand on discute, on discute réellement sur les mesures qui sont proposées.

Pour moi, si je voulais résumer la vision que j'ai pour l'école publique... Je suis moi-même un produit pur de l'école publique, et, à l'école publique, comme je le disais, j'ai appris à parler français, mais j'ai aussi appris la culture québécoise, j'ai appris à aimer le Québec, j'ai appris à être Québécoise. Et c'est ce qu'on est en train de faire avec beaucoup, beaucoup de jeunes enfants, de plus en plus nombreux, qu'on recueille, qu'on accueille notamment dans les classes d'accueil. Elles sont de plus en plus nombreuses. Partout au Québec, on n'ouvre peut-être pas des classes d'accueil, il y a du soutien linguistique qui est fait à ces élèves-là, et il y en a de plus en plus, et c'est très, très important qu'on s'assure de le faire comme il faut. Et ça, c'est à l'école publique qu'on peut le faire.

Donc, si j'ai une vision, pour moi, l'école publique, elle sert non pas à reprendre les inégalités économiques, les inégalités sociales qui existent dans notre société... parce qu'elles existent, il y a des inégalités dans notre société, et l'école doit réduire, même éliminer ces inégalités pour qu'un enfant, qu'il vienne de n'importe quelle famille, peu importe l'éducation de ses parents, peu importe s'il y a des livres à la maison, peu importe si, dans sa famille, on l'ouvre à la culture, on l'ouvre à la culture scientifique, aux connaissances, peu importe qu'est-ce qui se passe dans sa famille... il faut que tous les enfants, tous les élèves puissent accéder à une même qualité d'éducation. Et, pour moi, c'est ça, le rôle de l'école publique.

Vous savez, pendant la Révolution tranquille, l'État québécois, selon moi, il y a eu deux... il y a eu beaucoup, beaucoup de choses qui ont été faites, mais deux choses fondamentales qui ont été faites, c'est la loi 101... Bien, ça, c'est plus tard que la Révolution tranquille, c'est dans les années 70, mais ce qui a été fait à la Révolution tranquille, qui est fondamental et qui a transformé, façonné l'image du Québec, c'est la création du ministère de l'Éducation.

Peut-être, une lecture que le ministre de l'Éducation pourrait faire, et même le premier ministre, c'est de lire, ou de relire s'il l'avait déjà fait, le rapport Parent, et de revenir à la base, et aussi d'écouter attentivement les paroles très, très sages de M. Guy Rocher, qui était déjà venu... J'ai eu la chance de le voir en personne lors de l'étude détaillée du projet de loi n° 96. Ça a été un moment émouvant pour tous les membres de la commission, M. Guy Rocher, qui a, mon Dieu, à chaque fois que... plus que 95 ans, je pense qu'il s'approche du 100 ans, et qui est très, très, très présent, et qui était là lors de la commission Parent, et je veux le citer.

En fait, ce qu'il nous dit, c'est qu'il fait un diagnostic lucide de notre système d'éducation. Oui, il faut souligner les bonnes choses, les choses qui sont positives, qui se passent dans le système d'éducation, mais il faut aussi reconnaître le problème fondamental qui existe dans notre système d'éducation. Et ce qu'il dit : «Le grand objectif de la commission Parent, c'était l'égalité des chances pour toutes et tous en éducation. Tout le rapport se résume à cet objectif et à se donner les moyens d'en arriver là. Or, je constate que nous n'avons pas réussi ça parce que, progressivement, nous avons laissé se développer un système d'éducation à trois vitesses. Nous avons maintenant, au Québec, le système d'éducation le plus inégalitaire du Canada. C'est une trahison de l'objectif envers tous ceux qui ont voulu un système d'éducation pour tout le monde.»

Ça, M. Guy Rocher, il l'a dit récemment. C'est un constat qu'il fait actuellement de cette dérive de notre système d'éducation. Et je ne suis pas dogmatique. Il y a les syndicats, il y a des parents aussi, il y a tout un mouvement citoyen aussi qui se met debout pour contrer le système à trois vitesses. Si le ministre, si le gouvernement veut régler la pénurie d'enseignants, la pénurie de professionnels, le décrochage scolaire, etc., tous ces problèmes, il peut les prendre un par un, mettre en place une mesure, une mesure par ci, une mesure par là, etc., mais, si on veut régler tous ces problèmes dont on parle à tous les jours, il faut aller à la source, et la source, c'est le système à trois vitesses.

Il me reste très peu de temps. Je vais quand même résumer une chose importante, le système à trois vitesses. Moi aussi, comme le ministre, j'aime les projets particuliers. C'est important d'avoir des projets particuliers. Je les aime tellement, les projets particuliers, dans l'école publique, que je veux que tous les élèves puissent y avoir accès et que ça ne leur coûte rien, zéro dollar. Quand on dit : École gratuite... L'école publique, il faut qu'elle soit gratuite, elle ne l'est pas aujourd'hui. Ça, c'est une chose. Et la deuxième chose, c'est qu'il n'y ait pas de choix des élèves et de sélection basée sur les résultats académiques. Et ça, là, je pourrais... Je n'ai pas le temps d'en parler, mais toute la question de la mixité dans les classes serait réglée, le besoin d'avoir plus de professionnels. Ça réglerait énormément, énormément de problèmes. Et je vais avoir l'occasion plus tard de revenir là-dessus.

• (12 h 30) •

Ce que j'invite le ministre de l'Éducation à faire, c'est de rencontrer les mouvements L'École ensemble et Debout pour l'école! Ils ont fait un travail extraordinaire, où il y a même... Il y a des choix qui ont été faits, par des compromis, après des consultations, pour les écouter et écouter ce qu'ils ont à proposer et de ne pas dire : J'ai déjà dit non à l'école à trois vitesses, donc c'est terminé, de ne pas y aller comme ça. Moi, ce n'est pas comme ça que je vais travailler. Je tends la main qui a été avancée par le ministre, offerte par le ministre pour collaborer. Mon objectif, c'est de donner l'occasion à tous les élèves, tout le monde de réussir à l'école. Et un autre chiffre, et là je vais m'arrêter là, un autre chiffre à retenir, c'est 60 %, 51 %, 15 %. Ça, c'est le pourcentage, le taux d'élèves dans le privé, 60 %, dans l'école publique à projet particulier, 51 %, dans l'école publique ordinaire régulière où il n'y a aucun projet particulier, 15 %... ça, c'est le taux d'élèves qui vont à l'université. Je sais, il ne faut pas juste aller à l'université, mais c'est quand même un indicateur extrêmement important.

Je n'aurai pas le temps de parler de mes deux autres sujets que j'aime beaucoup, la condition féminine et aussi la culture. La langue et la culture, ça, c'est fondamental. J'aurai d'autres occasions de revenir. Alors, bien, merci. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie, Mme la députée. Alors, je suis prête à reconnaître, maintenant, M. le ministre de la Langue française.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : Merci bien, Mme la Présidente. C'est la première fois dans cette nouvelle législature que j'ai l'occasion de m'adresser ici, de discourir aux gens dans la salle, mais aussi aux gens à la maison, aux gens qui vont écouter. D'abord, la première chose à faire, je pense, c'est vraiment de remercier les gens de Chambly, les électeurs. Je suis extrêmement privilégié, honoré d'avoir l'occasion de vous représenter pour un troisième mandat à l'Assemblée nationale.

Vous me permettez, s'il vous plaît, Mme la Présidente, de remercier quelques-uns des bénévoles qui ont rendu ceci possible. Je vais y aller par les prénoms parce que ce serait trop long, mais merci, un merci spécial à Patrick, je suis certain que tu l'écoutes, Patrick, André et Andrée, j'en ai deux, Denise, Michel, Gérald, Paul, Pierre, Alexandre, Michel, Sonia, Lise — qu'on appelle maman Lise — Josée, Natacha, Joëlle — la recrue de l'année — Nathalie, Gilles — le spécialiste des pancartes — Line, Stéphanie, Richard, Marie-Ève, Caroline, Gisèle, Maryse. Il y en a d'autres. Merci infiniment pour toutes les heures que vous avez donné, non pas pour mon élection, mais parce que vous croyez dans le projet national de la Coalition avenir Québec, parce que vous êtes embarqués dans le bateau. Vous êtes des gens de coeur et de tête. C'est formidable.

Dans le cadre de la campagne, j'ai fait un peu comme nous tous ici, je suis allé parler aux gens et je suis surtout allé les écouter. Il faut se rendre sur le terrain pas seulement en campagne électorale. Pour les petits nouveaux, je le dis, il faut y aller pendant tout le mandat, parler aux gens, surtout les écouter, les comprendre pour ensuite les représenter et les servir. Puis j'ai eu cette chance de pouvoir aller à la rencontre des gens. Quand je dis Chambly, là, c'est Chambly, Carignan, Saint-Basile, Saint-Mathias et Richelieu. J'ai cinq municipalités. J'ai eu la chance d'aller les voir dans plusieurs contextes. Certains étaient plus joyeux que d'autres. Je me suis rendu au Bières et saveurs. Ce n'était pas désagréable. Évidemment,

j'ai rencontré les gens de la chambre de commerce, les gens de la FADOQ, les gens des Chevaliers de Colomb et ceux qu'ils servent, hein, parce que c'est un organisme qui vient donner un coup de main, Entraide plus, Carrefour familial, POSA, la Maison Stéphane Fallu, les maires et mairesse, merci de votre accueil puis merci de nous avoir alimentés dans nos réflexions sur ce que je peux faire pour vous et pour les citoyens pendant les quatre prochaines années, évidemment, les marchés publics, et tout ça. C'est une grande chance de pouvoir ensuite mettre de l'avant et répéter ici ce que vous m'avez dit, ce que vous m'avez confié dans le cadre de la campagne électorale et avant. Dans le cadre de ce mandat-ci, je m'engage devant les gens, évidemment, à faire avancer des dizaines de dossiers.

Et, quand on est députés à l'Assemblée nationale, on n'a pas seulement le dossier qui nous est confié. Qu'on soit ministre, ou adjoint parlementaire, ou adjoint gouvernemental, on a peut-être un dossier qu'on travaille plus sérieusement dans le cadre de nos fonctions parlementaires, mais, quand on est député sur le terrain, on est ministre de tout. On s'occupe d'économie, on s'occupe d'environnement, on s'occupe de l'aide sociale, on s'occupe de tous les dossiers.

Et je suis content de voir que, dans les prochaines années, on va avancer en éducation dans Chambly puisqu'on va inaugurer une école primaire à Carignan, on va inaugurer l'agrandissement de l'école secondaire à Chambly, des projets extrêmement importants. On va accueillir les gens dans une nouvelle maison des aînés, qui est en chantier en ce moment. On va ouvrir un GMF-U, un groupe de médecine familiale universitaire, ce qui va nous permettre, je m'engage devant vous, chers citoyens du comté, ce qui va nous permettre de mieux vous accueillir, de mieux répondre à vos besoins de santé, d'être vus, et servis, et soignés plus rapidement. On est en train de mettre ça sur place graduellement. On va aussi mettre en place le Fonds bleu et, quand on habite, comme moi, quand on est tout près de la rivière Richelieu et du bassin de Chambly, il y a plusieurs comtés qui sont dans cette situation-là, ou près d'un autre lac ou d'une autre rivière, on est très contents et on a hâte que ce Fonds bleu soit mis en place pour mieux prendre soin de nos rivières, de nos lacs. C'est extrêmement, extrêmement important. Et on va agrandir la SEPAQ, le parc national du Mont-Saint-Bruno. Ce n'est pas sur mon comté, mais mes gens le fréquentent très, très fréquemment. On parle beaucoup du fait que c'est nécessaire pour les Québécois de bouger, de sortir, de prendre l'air, de voir du monde, on va avoir l'occasion de le faire dans un parc du Mont-Saint-Bruno qui sera encore plus grand. J'ai très, très hâte de continuer, puisque c'est déjà commencé, à travailler pour vous et à poser ces gestes concrets pour améliorer votre vie au quotidien.

Maintenant, je veux vous parler des dossiers spécifiques qui m'ont été confiés dans le suivi, évidemment, du discours inaugural du premier ministre. J'ai la chance d'être titulaire de plusieurs portefeuilles, plusieurs dossiers, donc langue française, relations canadiennes, francophonie canadienne, laïcité et institutions démocratiques, accès à l'information, protection des renseignements personnels. Tout le long du mandat, il va falloir que j'exerce mon rôle de gardien de ces institutions-là. Mais il y a un rôle, je vous dirais, plus crucial. Parce qu'on est à un moment charnière en ce moment, plus personne ne peut se mettre la tête dans le sable. Tous les indicateurs sont au rouge en ce qui concerne la langue française au Québec quand on regarde la langue maternelle, la langue parlée à la maison, la langue au travail. Je sais qu'il y a des gens qui ne veulent pas qu'on mentionne la langue parlée à la maison. Clarifions les choses. On n'enverra pas d'inspecteurs du gouvernement du Québec dans les maisons. On n'empêchera personne de parler la langue qu'il veut où qu'il soit à la maison. Mais ça demeure un des indicateurs importants quand même. Parce que la langue qu'on parle à la maison, c'est la langue dans laquelle on reçoit nos amis pour souper, c'est la langue souvent dans laquelle on consomme les médias d'information. Est-ce qu'on écoute CŃN ou TVA, RDI et tous les postes québécois? Comment on s'informe? Qu'est-ce qu'on consomme aussi comme culture? Évidemment que la langue parlée à la maison, c'est aussi bien souvent la langue dans laquelle on va aller voir des... on va consommer la culture.

• (12 h 40) •

Mais il n'y a pas que ça, évidemment. La langue maternelle a reculé, c'est important de le dire, et la langue au travail aussi. Donc, quand on dit que tous les indicateurs sont au rouge, ça veut dire qu'il faut prendre conscience de ça. Il faut voir maintenant qu'est-ce qu'on fait. Parce que si on ne change rien, rien ne changera. Si on répète toujours la même recette, on aura toujours le même résultat. On va bientôt, dans les prochaines années, bénéficier des avancées importantes de la loi qu'on a eu le courage de voter, notre précédent gouvernement, la loi n° 96. On est venus vraiment faire la plus grande amélioration de la loi 101, la Charte de la langue française, depuis 1977 au printemps dernier. Nous avons eu ce courage-là parce qu'on anticipait les chiffres qui sont parus au mois d'août. Juste pour remettre les choses en perspective, nous avons déposé ce projet de loi là, nous l'avons étudié et adopté en juin 2022. Mais c'est en août 2022 qu'on a reçu les informations sur tous les indicateurs alarmants que je vous ai partagés. Donc, est-ce que la loi n° 96 était nécessaire? Absolument, absolument. Elle n'a pas encore porté ses fruits. On est en train de l'implanter graduellement. Elle sera fort utile. Il faudra aller encore plus loin.

Et, quand on dit ça, il y a des gens, bien sûr, qui disent : Bien, je suis dans l'opposition, je vais m'opposer, hein? C'est ça, l'opposition, on s'oppose. Non, il faut... dans l'opposition, il faut proposer. C'est peut-être ça qu'il faudrait nuancer. Mais ce que je veux dire, c'est que la loi n° 96 va porter ses fruits. Il faudra aller plus loin en ayant une mobilisation interministérielle. Et c'est ça qu'on est en train de faire, travail avec évidemment Immigration, avec Enseignement supérieur, avec Éducation, avec Culture et bien d'autres.

Ça va nous prendre un plan vraiment à trois volets. Le gouvernement et plusieurs ministères qui mettent de l'avant des actions structurantes pour la langue française. La diplomatie canadienne, ça adonne bien, c'est mon dossier aussi. Il va falloir que le gouvernement fédéral cesse de nous nuire en refusant des étudiants francophones étrangers, entre autres. Il y a plein de gestes à poser de la part du gouvernement fédéral. Et, oui, il faut aussi prendre part, tous ensemble, chacun de nous, à cette grande mobilisation, que chaque Québécois utilise la langue française à chaque fois qu'il le peut, consomme les biens culturels en langue française et, dans son milieu de travail, utilise le français à chaque fois qu'il le peut, à chaque fois qu'il le peut. C'est extrêmement important, parce que c'est maintenant ou jamais, c'est essentiel, et, sachant ce que nous savons maintenant, nous avons le devoir d'agir.

Mme la Présidente, je termine avec une citation un peu maladroite, parce que je n'ai pas le talent de celui qui a écrit ces mots-là, d'un grand que nous connaissons ou que nous devrions tous connaître, Michel Rivard, qui, dans le texte *Le coeur de ma vie*, dans sa chanson, nous parle d'amour de la langue, de transmission de la langue, et même nous lance un petit appel à la résistance quand il nous dit :

«C'est la langue de mon coeur
Et le coeur de ma vie
Que jamais elle ne meure
Que jamais on ne l'oublie.»

Peut-on dire mieux que ça? Je ne le sais pas, mais il y a là tout l'amour que nous devrions tous porter à la langue française. Quand il nous parle de la transmission de la langue française, il nous dit :

«Il faut la faire aimer
À ces gens de partout
Venus trouver chez nous
Un goût de liberté.»

Nous sommes un peuple accueillant, ouvert. Continuons de faire venir ici des immigrants et continuons de leur faire aimer la langue française. Et j'appelle ça, moi, un appel à la résistance quand il dit, parlant de la langue :

«Il faut, pour la défendre
La parler de son mieux
Il faut la faire entendre
Il faut la secouer un peu.»

Et finalement :

«Il faut la faire aimer
À ces gens près de nous
Qui se croient menacés
De nous savoir debout.»

Mme la Présidente, nous resterons debout. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Merci, M. le ministre. Maintenant, je cède la parole à M. le député d'Orford.

M. Gilles Bélanger

M. Bélanger : Merci, Mme la Présidente. Premièrement, félicitations, Mme la Présidente. Vous êtes toujours la bienvenue dans la circonscription d'Orford.

Mme la Présidente, c'est avec fierté que je vais utiliser ce court temps sur un sujet qui me tient particulièrement à coeur, la connectivité, la connectivité, Mme la Présidente, au-delà d'une fibre optique, déployée sur plus de 70 000 kilomètres — 70 000 kilomètres, c'est deux fois le tour de la terre — fibre portée par près d'un million de poteaux, déposée au fond des océans pour rejoindre les îles et communautés isolées. Cette connectivité Internet haute vitesse alimente aussi l'Internet sans fil et mobile. Elle génère, Mme la Présidente, une augmentation de la productivité qui s'est révélée essentielle en temps de pandémie et le sera tout autant, sinon plus, en postpandémie.

L'apport économique pour les régions est incontestable et responsable d'une croissance économique significative du produit intérieur brut dans toutes les régions du Québec. Concrètement, pour les ménages, cela veut dire l'accès à des opportunités d'emploi et aux services de santé, télétravail, l'optimisation des livraisons et des trajets routiers, la sécurisation de nos routes, fluidité du trafic, covoiturage dynamique et formation à distance. Pour les entreprises, Mme la Présidente, et les industries, cela signifie une facilité à trouver et retenir le bassin d'employés, une augmentation de la productivité et de la rentabilité; pour les gouvernements, les institutions et la société en général, l'efficacité et l'efficacités des services publics mais aussi l'attraction d'investissements à l'échelle du territoire, la rétention de la population en région, l'amélioration des pratiques en médecine, en recherche et en innovation, le support de la culture et de la langue.

On prévoit aussi des gains de productivité majeurs, par exemple, pour l'agriculture, la réduction de l'utilisation de l'eau potable, une meilleure gestion de l'énergie et des déchets grâce à l'intelligence artificielle et à l'Internet des objets connectés. Cette technologie aura également un apport déterminant dans la lutte aux changements climatiques en contribuant à la diminution des gaz à effet de serre. En effet, on évalue que la connectivité permettra, à l'échelle planétaire, une réduction globale de 15 % des GES en 2030. C'est l'équivalent, au Québec, Mme la Présidente, de près de trois millions de véhicules retirés sur nos routes. Si le Web était un pays, Mme la Présidente, ce serait actuellement le troisième plus grand consommateur d'énergies fossiles au monde. En 2030, ce sera le plus grand consommateur, et les GAFAM seront les plus grands générateurs de données qui doivent voyager dans un réseau mondial de fibre entreposée dans des centres de données. Le Québec, avec ses infrastructures de connectivité et son énergie renouvelable et durable, viendra verdir les GAFAM et une grande partie du réseau nécessaire à la 5G, l'Internet des objets et intelligence artificielle, mais aussi verdir l'autoroute des données qui transitent vers l'Amérique du Nord entre les continents.

L'état de situation, Mme la Présidente, à l'aube de 2023. Le gouvernement fédéral vient de publier la couverture Internet haute vitesse pour l'ensemble du Canada. Je suis très fier de vous annoncer, Mme la Présidente, que le Québec est la première province à atteindre la note parfaite de 100 %. En quelques mois seulement, nous avons donc comblé le fossé numérique et sommes désormais en position de tête pour faire avancer les dossiers qui nous tiennent à coeur. Nous sommes passés hors du podium des provinces en 2017, au sommet en 2022. Le fédéral prévoit que plusieurs provinces ne pourront atteindre notre position actuelle avant 2030. C'est huit ans d'avance, Mme la Présidente.

Cette avancée considérable nous permet de développer une expertise de pointe reconnue par nos pairs. L'opération haute vitesse sert de modèle au Canada et en Amérique. On nous sollicite de toutes parts pour connaître nos bonnes pratiques et comprendre comment on a pu réussir aussi rapidement. Nous devons, Mme la Présidente, cette extraordinaire performance du Québec à la vision d'une personne, le premier ministre, d'avoir choisi de prioriser le déploiement Internet haut débit pour l'ensemble des foyers québécois, une nécessité sociale et économique, un enjeu complexe, qui demandait cependant une grande volonté politique et une agilité exemplaire de la fonction publique. Je tiens à souligner la volonté du premier ministre de me permettre de poursuivre cet ambitieux projet de connectivité nationale.

Et je ne pourrais passer sous silence les citoyens de ma circonscription, la plus belle du Québec, pour un deuxième mandat, qui m'ont élu, ainsi que mon équipe de circonscription, et les différentes équipes de la fonction publique qui m'ont épaulé, en particulier le Secrétariat à l'Internet haute vitesse, piloté de main de maître par le secrétaire général associé, Stéphane Le Bouyonnec. Depuis Polytechnique, il y a de cela quelques décennies, je trouve que l'on se complète très bien, mon cher ami.

Quelle est la suite des choses? Le portrait que je viens de vous dresser est certes enivrant, inspirant et exaltant, mais il ne faut jamais perdre de vue qu'il suppose également un devoir, un devoir de normes, de politiques publiques et développement contrôlé pour assurer la croissance, la sécurité et la bienveillance des pratiques commerciales, privées et industrielles. Nous devons déjà porter notre regard vers la prochaine étape. Concrètement, l'hyperconnectivité se définit selon deux axes : la fibre à la maison ayant un débit minimal de 1 gigabit bidirectionnel et la 5G. Je tiens à préciser qu'actuellement, la haute vitesse : 50 mégabits. Un gigabit est beaucoup plus rapide.

Our vision will allow us to fill the 13% GDP gap with Ontario. Québec will not only distribute clean energy to the US, it will manage and deliver green data. Being the number one in America is not enough. Our green connectivity can support global environmental objectives. Sweden is often called the happiest country in the world. It is also one of the most connected communities, with low Internet and mobility costs. The lowest connectivity costs are directly related to public neutral infrastructure. Their network is quite open and welcome competitive field.

• (12 h 50) •

La Suède poursuit un objectif semblable depuis 2016, s'engageant à être à l'avant-garde du développement de la 5G, à libérer le potentiel de la transformation numérique, tout en créant un secteur public avancé sur le plan numérique, qui assure la sécurité juridique, la disponibilité et contribue à l'élaboration de politiques efficaces. De tous les pays de l'OCDE, c'est en Suède que les technologies de l'information et des communications génèrent la plus forte valeur ajoutée. Intervenir et continuer à démontrer son leadership en agissant de manière complémentaire avec le privé permettra, entre autres, d'attirer des investissements tout en gardant le contrôle de nos infrastructures critiques. Est-ce rentable, Mme la Présidente? Bien entendu que c'est rentable. En général, la marge brute est de plus de 80 % pour ce secteur. Le retour sur investissement via ses infrastructures de connectivité, sans compter la réduction des impacts sur des infrastructures traditionnelles, est majeur : 4 milliards annuels moyens sur le produit intérieur brut du Québec d'ici 2030, une des raisons pourquoi la Caisse de dépôt et placement du Québec s'y intéresse. Tel qu'annoncé par son président et chef de la direction cette semaine, on viendrait même réduire les besoins en infrastructures traditionnelles par la connectivité. La pandémie nous a donné un premier aperçu, quoiqu'involontaire. Les revenus potentiels pour le Québec viendraient soutenir les besoins d'investissement en santé et en éducation.

J'estime qu'il faut aussi agir pour améliorer l'accessibilité en diminuant le coût d'accès à ces services essentiels, et ce, pour tous les Québécois. Les tarifs au Canada et au Québec sont parmi les plus élevés au monde. Il nous faut mutualiser certaines infrastructures, éviter les doublons et la lourdeur dans le déploiement de nos réseaux. Dans le respect des compétences constitutionnelles, le Québec doit s'impliquer afin de diminuer l'impact sur le portefeuille des citoyens et des entreprises. Il le fera de manière innovante et structurée en utilisant ses capacités financières et législatives.

Je ne pourrais passer sous silence l'importance de s'assurer de la fiabilité et la sécurité des réseaux. Pour la sécurité nationale, dans un contexte international fluctuant et instable, il faut surtout s'assurer de contrôler et maîtriser des infrastructures aussi cruciales. Cela passe par un rôle plus grand auprès des entreprises privées en ne les soutenant pas seulement avec des subventions, mais aussi en repensant nos façons d'intervenir pour que les Québécois soient aux commandes et en aient plus pour leur argent.

Le gouvernement est déterminé à faire du Québec un leader de l'économie numérique. L'Opération haute vitesse, couronnée de succès, en est seulement une première étape. Il y a eu création d'Hydro-Québec par Adélard Godbout, suivi de l'électrification massive des campagnes par Maurice Duplessis et surtout la nationalisation de l'hydroélectricité par Jean Lesage et René Lévesque. Nous avons fait des choix qui ont fait notre fierté. La connectivité est la prochaine révolution économique et le meilleur moyen de rallier ensemble nos objectifs économiques et environnementaux.

Nous sommes prêts, Mme la Présidente, à continuer à servir les Québécois et à construire un Québec connecté et moderne et un legs pour nos prochaines générations. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Je vous remercie. Alors, je suis prête à céder la parole à un prochain intervenant. M. le député de Gatineau, la parole est à vous.

M. Robert Bussière

M. Bussière : Merci, Mme la Présidente. Je voudrais débiter par vous souhaiter aussi, là, un bon retour dans votre nouveau mandat et de féliciter l'ensemble de la députation pour soit leur réélection soit, dans d'autres cas, leur arrivée ici, à l'Assemblée nationale. Bienvenue à tous! Et je vous souhaite aussi un beau et bon mandat.

Très chers collègues, c'est avec une immense fierté que je prends la parole aujourd'hui à titre de député de Gatineau. C'est un honneur pour moi de représenter cette belle circonscription ici, à l'Assemblée nationale. Les citoyens et citoyennes

du comté m'ont renouvelé leur confiance pour un deuxième mandat. Je suis honoré d'avoir remporté la dernière élection avec près de 10 000 voix de majorité, soit plus du double de la majorité de 2018. D'ailleurs, dans la région de l'Outaouais, on m'a amicalement surnommé le roi du porte-à-porte. Pour être tout à fait honnête, il ne faut pas oublier une chose, j'en fais depuis 30 ans, Mme la Présidente. J'ai toujours cru que le porte-à-porte est la clé du succès en politique, aussi bien au niveau municipal que provincial.

Mes premiers remerciements s'adressent aux citoyens et citoyennes de la circonscription de Gatineau. Des citoyens qui croient en leur région et en son potentiel, qui sont engagés dans le développement et qui mettent tous les efforts nécessaires pour s'entraider. C'est ensemble que nous pouvons réaliser les plus beaux projets. Lors du dernier mandat, c'est plus de 500 millions de dollars que notre gouvernement a investis dans le comté. À chacune des annonces, j'ai pris soin de souligner l'importance de faire des demandes afin d'offrir plus de services aux citoyens et aux citoyennes. Et je m'engage à continuer à le faire. Lorsqu'une municipalité, une entreprise ou un organisme informe mon équipe qu'une demande a été transmise à l'un des ministères, nous nous assurons de faire le suivi nécessaire afin de les soutenir le plus adéquatement possible.

Je souhaite aussi remercier notre chef, M. Legault, pour sa confiance ainsi que l'équipe de la Coalition avenir Québec pour tout leur travail et leur soutien. Nous sommes choqués de faire partie de cette grande famille. Je dois également remercier d'une façon toute particulière l'ensemble des bénévoles impliqués dans ma dernière campagne électorale ainsi que le comité d'action local de Gatineau. Vous êtes des gens passionnés, et je tiens à vous remercier de votre grande implication. Un merci tout spécial à ma conjointe Isabelle, ses enfants, mon fils Yannick, sa conjointe et mes petits enfants. Vous êtes des personnes exceptionnelles. Merci pour votre support inconditionnel.

Mme la Présidente, je suis très reconnaissant de pouvoir compter sur une équipe professionnelle intègre et passionnée dans mes bureaux de comté et ici, à l'Assemblée nationale, pour m'appuyer dans mon rôle de député. C'est grâce à notre travail d'équipe que je peux être efficace partout et en tout temps. Je remercie particulièrement Mark, Michel et Pascale, sur qui je peux compter, ainsi que William pour son immense collaboration.

Mme la Présidente, permettez-moi maintenant de vous parler de mon comté. Créé en 1930, Gatineau est une magnifique circonscription. Son nom fait référence à la rivière Gatineau, elle-même nommée en l'honneur de l'explorateur Nicolas Gatineau. Cette belle circonscription couvre plus de 15 000 kilomètres carrés, partagés par 21 municipalités rurales, deux municipalités régionales de comté, deux territoires de Premières Nations, cinq territoires non organisés et une partie de la ville de Gatineau. Au nord, Gatineau est un comté rural comprenant la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, la communauté algonquine Anishinabeg de Kitigan Zibi, la communauté algonquine anishinabe du lac Barrière ainsi que des territoires non organisés.

Selon les données de 2020-2021 de Statistique Canada, cette MRC a connu une augmentation de plus ou moins 500 habitants en 2020-2021, et c'est une première depuis près de 50 ans. Cette MRC avait connu une décroissance depuis ce temps-là. Ce n'est pas surprenant que plus de citoyens et citoyennes désirent maintenant s'y installer. La MRC est caractérisée par ses magnifiques milieux naturels, ses sites de villégiature extraordinaires et ses paysages de beauté à couper le souffle. Et je peux vous dire que l'Internet haute vitesse y contribue, à maintenant voir une croissance dans cette MRC. Et elle est aussi reconnue pour son industrie forestière et agroalimentaire. Au sud, la MRC des Collines-de-l'Outaouais et la ville de Gatineau ont quant à elles une densité de population beaucoup plus importante.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : M. le député de Gatineau, je vais devoir suspendre les travaux jusqu'à 15 heures. Je voudrais savoir : Est-ce que vous désirez poursuivre votre intervention à la reprise?

M. Bussière : Oui.

La Vice-Présidente (Mme Soucy) : Oui? Alors, vous pourrez tout de suite, à 15 heures, reprendre votre intervention, votre discours.

Alors, il est 13 heures. Je dois suspendre les travaux jusqu'à 15 heures.

(Suspension de la séance à 13 heures)

(Reprise à 15 heures)

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Bon après-midi, Mmes et MM. les députés. Alors, nous poursuivons nos travaux.

Aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuillet, l'Assemblée poursuit le débat sur le discours d'ouverture et sur la motion de M. le premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement ainsi que sur les motions de grief présentées par M. le chef de l'opposition officielle, M. le député de Rosemont, Mme la députée de Westmount—Saint-Louis, M. le député de Marguerite-Bourgeoys, Mme la députée de Mille-Îles, M. le député de Jean-Lesage, M. le député de Taschereau, Mme la députée de Verdun, Mme la députée de La Pinière, M. le député de Laurier-Dorion et, enfin, M. le député de l'Acadie.

Alors, à la fin des travaux, on avait une personne qui n'avait pas terminé son intervention, et je suis prêt à céder la parole à M. le député de Gatineau.

M. Bussière : Merci, M. le Président. Ça fait un peu bizarre de reprendre son discours à mi-chemin. Enfin, je vais continuer. Donc, ce que j'étais en voie de dire c'est qu'au sud de la MRC des Collines-de-l'Outaouais et de la Ville de Gatineau on a... quant à elle, une densité beaucoup plus importante que la Vallée-de-la-Gatineau. La MRC des Collines-de-l'Outaouais

est composée de municipalités rurales et semi-urbaines. Elle se démarque par son large éventail de circuits touristiques offrant des activités culturelles, agricoles et de villégiature, bref, pour tous les goûts. Cette MRC est la seule au Québec ayant son propre service de sécurité publique, soit un corps policier communautaire et proche de ses citoyens. Enfin, le comté de Gatineau est un incontournable, comme destination. Le visiter, c'est tout simplement l'adopter.

M. le Président, tout au long de mon premier mandat, lorsque c'était possible, je suis allé à la rencontre des citoyens et citoyennes de Gatineau, soit dans des événements spéciaux, tels que des soupers de financement ou autres, soit des rencontres à mes bureaux ou ailleurs — car j'ai deux bureaux — soit dans des visites d'entreprises, d'organismes communautaires, d'agriculteurs, et autres. À chacune de ces précieuses rencontres, les gens ont pris le temps nécessaire pour me parler des enjeux qu'ils vivent, de leurs préoccupations et m'ont porté des pistes de solutions. La conclusion : les enjeux et les préoccupations des gens de mon comté sont nombreux et méritent qu'on leur accorde toute l'attention nécessaire. Chaque personne est importante et tous les dossiers sont importants.

En terminant, aux citoyens et citoyennes de mon comté, je vous assure que vous pouvez compter sur moi. J'accomplirai mes tâches de député avec rigueur, honnêteté, respect et ténacité. Mon intention est d'être près des gens de mon comté, d'agir pour le bien-être de la collectivité et de défendre les intérêts de ma circonscription, qui seront au coeur de mes interventions tout au long du prochain mandat, tout comme je l'ai fait lors du premier. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, M. le député de Gatineau. Et le prochain intervenant sera M. le député de Gaspé. La parole est à vous, M. le député.

M. Stéphane Sainte-Croix

M. Sainte-Croix : ...mes félicitations sincères pour votre récente nomination à ce poste que d'aucuns jugent essentiel au bon déroulement des travaux parlementaires de notre démocratie. Mmes et MM. les députés, mes félicitations à ceux et celles nouvellement élus de même qu'aux collègues pour qui le devoir de représentation se poursuit pour un nouveau mandat.

M. le Président, c'est avec fierté, humilité et honneur que je considère la prise de parole qui m'est conférée ici aujourd'hui, dans ce haut lieu symbolique de la vie démocratique du Québec, le salon bleu. C'est avec fierté qu'à titre de citoyen québécois, Gaspésien d'origine, cette prise de parole suscite en moi une émotion particulière. Et, à ce titre, je veux tout d'abord exprimer mes sincères remerciements aux électeurs et électrices du comté de Gaspé, pour qui... la confiance témoignée le 3 octobre dernier et le privilège consenti depuis d'agir à titre de fier député de Gaspé à l'Assemblée nationale du Québec. Sachez que ce privilège me saisit d'une responsabilité des plus nobles, celle de vous représenter dignement et respectueusement. Aussi, je m'engage à faire preuve quotidiennement des qualités attendues que réclame ma fonction à votre égard durant le terme du présent mandat. Cet engagement, j'y souscris avec le plus grand des respects et la plus grande des fiertés.

Je ne peux passer sous silence ma gratitude envers le premier ministre pour avoir accueilli ma candidature chez moi, dans Gaspé. Je vous en suis et vous en serai reconnaissant ma vie durant. Merci également à Mme la ministre responsable de la région Gaspésie—Les-Îles-de-la-Madeleine et M. le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour l'octroi à mon égard de la fonction d'adjoint gouvernemental au sein de leurs cabinets ministériels respectifs. Cette fonction m'honore pleinement de votre confiance. Je vous en remercie.

J'ai aussi, il va de soi, une pensée plus que chaleureuse envers l'équipe de bénévoles qui m'a accompagné au quotidien tout au long de cette campagne électorale. À vous tous, mes remerciements sincères : à mes parents, Louise et Jean-Marc, pour la liberté et la fierté, à mes enfants, Émile-Jacob et Marion, pour l'amour de la vie, aux femmes de ma vie, Christine et Chantal, pour l'engagement et le respect, à Claudine, pour la conviction, Linda, Gilberte, Johanne, Gilles et Bertrand, Cathy, Sylvie, Rémi, Anne-Marie, Lise, Franklin, Dany, Guy-Lin, Maurice, Pierrette, Natasha, Hugo, Nelson, Bert and Bill, Denis, Jean-René, Patrick, Bernard, Joël, Doris, Réjean, Michel et Louis-Éric, mon équipe de comté, Aline, Jérôme et Jean-Sébastien, enfin, mon équipe de campagne, Alex, Alexis, Benoit, et mon directeur de campagne, Jean-Bernard. Un merci bien senti à chacun et chacune d'entre vous pour les sourires, la présence, l'encouragement et la complicité.

Voici donc entamée la 43^e législature de l'Assemblée nationale du Québec. Avec elle s'amorce une nouvelle vie, de nouvelles responsabilités ainsi qu'un engagement ultime, s'il en est un, celui, primordial, de considérer le mieux-être des citoyens et citoyennes au coeur de nos préoccupations et de nos actions quotidiennes. Ces citoyens et citoyennes sont tantôt notre parenté, tantôt nos amis, ici nos voisins et voisines, là nos collègues, mais aussi, et surtout, M. et Mme Tout-le-monde. C'est pour eux, fondamentalement, que la politique m'anime.

Le comté dont j'ai la responsabilité, Gaspé, est unique, un pays dans un pays, maritime et boréal à la fois, un pays de contrastes, de combats, de résilience, de jeunesse, de sagesse de souche et d'ailleurs, un pays de tous les possibles aussi. Une population mixte, aux accents francophones, anglophones, autochtones et métis, compose majoritairement le tissu social et culturel de ce territoire qualifié de plus grand que nature. Les pêcheries, le tourisme, l'éolien, la foresterie et les services constituent ses principaux fondements économiques.

Lié sur le plan terrestre, maritime et aérien, le comté de Gaspé est muni d'actifs de transport et de transbordement enviables et diversifiés. Saluons l'acquisition récente et l'actualisation des ports de l'est du Saint-Laurent par le gouvernement du Québec. Saluons encore les investissements notables en transport aérien. Saluons aussi les investissements en continu que réclame le réseau routier, principale voie d'accès du territoire. Saluons enfin l'engagement soutenu du gouvernement québécois dans la réhabilitation du chemin de fer gaspésien.

À l'heure de la mobilité durable, il convient d'inscrire la région dans cette mouvance intermodale. Nous le savons, les besoins énergétiques du Québec vont croissant. La région détient le statut de région désignée en matière d'énergie

éolienne, particularité dont je suis particulièrement fier, tout comme l'ensemble des Gaspésiens et des Gaspésiennes. Avec son centre de développement des énergies renouvelables, ses manufacturiers de fabrication de composantes uniques au monde, sa régie intermunicipale d'énergie renouvelable, alliée à celle du Bas-Saint-Laurent sous le chapeau de l'Alliance de l'Est, et l'implantation sur le territoire de ses parcs de production, la région se pose en cheffe de file en matière de développement et de production d'énergie éolienne au Québec.

• (15 h 10) •

Aussi sommes-nous ambitieux face à l'opportunité prochaine en matière de besoins énergétiques au Québec. À l'énergie verte s'ajoute une économie bleue. L'industrie des pêches est depuis toujours intimement liée à l'économie de la région. La présence de l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec depuis 1948 témoigne de l'importance historique des pêches sur le territoire. À cet égard, le secteur du Rocher-Perce se positionne comme principal pôle d'activité de cette importante industrie. Cumulant à lui seul près de la moitié de la valeur annuelle engendrée par l'industrie au Québec, le comté se spécialise dans la capture et la transformation des ressources halieutiques et l'enseignement des métiers de la pêche. Aussi, la perspective de la mise en place et le développement d'une zone d'innovation dédiée au secteur marin nous enthousiasme au plus haut point. Soulignons enfin l'initiative récente de Fourchette bleue, qui participe, forte de son récent succès, à la valorisation des produits marins québécois à l'échelle nationale.

Région touristique connue et reconnue à l'échelle planétaire, la Gaspésie bénéficie de beautés naturelles et culturelles d'exception. Parcs nationaux, réserves fauniques, aires protégées, patrimoine historique et culturel sont au nombre des multiples composantes d'une offre de produits et services riche et diversifiée. Le fameux tour de la Gaspésie et son célèbre rocher marquent l'imaginaire des Québécois et Québécoises depuis plus d'un siècle. Aussi, cette industrie névralgique connaît-elle un essor enviable, forte, notamment, de ses quatre saisons distinctives.

Il y aurait encore beaucoup à dire, M. le Président, de mon comté de Gaspé, sur le plan, entre autres, des missions essentielles de l'État ou encore de nos priorités d'action, mais le temps nous manque. Nous aurons assurément l'occasion de nous y attarder dans les semaines et mois à venir. Aussi, vous pourrez compter sur ma présence, chers Gaspésiens et Gaspésiennes, pour faire état de nos besoins, de notre intérêt et de notre pertinence au développement économique, social, culturel et environnemental du Québec ici, en cette Chambre, au cours des quatre prochaines années. Merci de votre écoute, et bonne 43e législature!

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, M. le député de Gaspé. Je suis prêt à reconnaître le prochain intervenant, et ce sera Mme la députée de Bourassa-Sauvé. Mme la députée.

Mme Madwa-Nika Cadet

Mme Cadet : Merci, M. le Président, chers collègues. C'est un honneur pour moi de prendre la parole ici, en cette enceinte privilégiée, à titre d'élue auprès de collègues que j'estime et que j'admire. Félicitations à vous tous et toutes pour votre élection ainsi qu'à vous, M. le Président, et, je me dois de souligner, ainsi qu'à Mme la Présidente, qui est maintenant logée sur une mezzanine en verre au-dessus du proverbial plafond tout juste fissuré pour nous, mesdames, il y a 20 ans.

Ce privilège d'être ici à vos côtés, ce sont les électeurs de Bourassa-Sauvé qui me l'ont octroyé. Vous me permettez donc de leur adresser mes premiers mots. Je ne le dirai jamais assez, merci, chers Nord-Montréalais, pour la confiance. Cette confiance, elle se mérite au quotidien, et je ferai, au cours de ce mandat, tout ce qui est en mon pouvoir pour être à votre écoute, soutenir vos initiatives, être présente au sein de notre communauté et porter votre voix ici à titre de parlementaire. Chaque fois que l'un de vous me témoigne avec enthousiasme avoir voté pour moi, je suis reconnaissante de l'appui et je me sens choyée que vous ayez tenu à m'écrire. Quand un citoyen ayant tout juste obtenu qualité d'électeur m'informe avoir exercé son droit de vote pour la première fois de sa vie, et ce, en ma faveur, je suis émue. Lorsqu'une électrice me confirme être allée aux urnes pour me soutenir après des décennies de désintérêt et de cynisme pour la chose publique, je lui suis imputable. La portée de ce geste en apparence si simple, si usité dans nos démocraties, a gagné en profondeur pour moi cette année. Merci de m'avoir si candidement ouvert les portes de vos foyers et de vos cœurs. Quand je franchis la porte de l'Assemblée nationale, c'est d'abord à vous que je pense.

Ensuite, je veux remercier mes bénévoles qui ont sillonné la circonscription à mes côtés tout l'été. Quelle aventure! D'une course à l'investiture à une campagne électorale, nous avons vécu tellement d'émotions ensemble. Vous y avez parfois cru plus que moi-même et étiez une source intarissable d'énergie. Je suis si fière de faire honneur à votre travail. Notre équipe était la meilleure en raison de notre éthique de travail, oui, mais surtout en raison de nos valeurs et de notre détermination. À mes parents, Jean-Gary Cadet et Marcelle Phanord, mon conjoint Chike, mon parrain Jovany, ma marraine Frantzlaine, ma grand-mère Denise, mes multiples tantes et oncles, cousins, cousines et amis, merci pour le soutien indéfectible. Vous n'avez jamais compté les heures, beau temps, mauvais temps. Merci de continuer d'avoir foi en moi. Vous êtes mon pilier. À Jean-Marc, Marie-Mirlène, Roudayna et Murielle, merci d'avoir décidé de poursuivre la route avec moi. Je suis honorée de pouvoir compter sur votre fidélité et vos compétences. Les citoyens de Bourassa-Sauvé sont choyés de pouvoir bénéficier de votre passion. À ma grand-mère Suzelie, qui nous quittés il y a cinq ans, merci d'avoir été mon «potomitan», comme on dit en créole. (S'exprime en créole). Enfin, à mon fils Asaar, mon bébé de 10 mois : maman t'aime. Il m'apparaît surréel de ne t'avoir accueilli dans nos vies que cette année, en 2022. Tu nous illumines de ta joie de vivre, et je me plais à voir le monde à travers tes yeux. Je remercie tout le village qui nous accompagne pour me permettre de servir les électeurs de Bourassa-Sauvé. Asaar, j'espère te rendre fier et t'inspirer à ton tour plus tard à rendre l'impossible possible et l'ordinaire extraordinaire.

M. le Président, j'aimerais maintenant vous parler de Bourassa-Sauvé. Bourassa-Sauvé couvre la presque totalité du territoire de Montréal-Nord. C'est aux environs de l'actuel Montréal-Nord, sur le bord de la rivière des Prairies, que le

père Denys Jamet, assisté du père Joseph Le Caron, a célébré la première messe de Nouvelle-France dite sur terre, en présence de Samuel de Champlain, le 24 juin 1615. Quelque temps plus tard, ce territoire a pris le nom de Bas-du-Sault pour marquer son appartenance géographique au territoire plus large de Sault-au-Récollet, nommé ainsi en souvenir de la noyade du père missionnaire récollet, Nicolas Viel, dans les rapides de la rivière des Prairies en 1625, en compagnie d'un jeune compagnon surnommé Ahuntsic par les Hurons.

Le Bas-du-Sault fera place à Montréal-Nord en 1915, quand la ville fut fondée dans le but de prolonger le boulevard Pie-IX jusqu'au nord de l'île de Montréal. Milieu à l'origine très rural, des maisons de brique ont été construites le long de la rivière au temps de la Nouvelle-France, faisant face à de vastes champs agricoles. Les maisons étaient situées assez loin les unes des autres que, si l'une d'entre elles prenait feu, les autres n'étaient pas touchées. Pour ces raisons, un parcours d'une vingtaine de maisons exceptionnelles qui ont toutes marqué le patrimoine bâti du secteur est toujours accessible au public, la plus vieille toujours sur pied datant de 1741.

Le milieu s'est industrialisé au cours du XXe siècle et a accueilli tour à tour les vétérans francophones de la Seconde Guerre mondiale, les communautés italiennes puis haïtiennes, dont ma propre famille, et libanaises, et, par la suite, maghrébines, d'Amérique centrale et du Sud et d'Afrique subsaharienne, entre autres. Nous y avons des aînés actifs et mobilisés, dont plusieurs centaines, une jeunesse intelligente et ambitieuse interpellée par son avenir et son présent. Bourassa-Sauvé, c'est aujourd'hui une population de 77 330 Québécois où règne le vivre-ensemble, et en pleine effervescence sur les plans économique, social et culturel.

Bourassa-Sauvé, c'est le lieu d'éclosion de nombreux talents qui y sont nés ou qui y ont vécu, nos trois athlètes évoluant dans la stratosphère de la NBA, Luguentz Dort, Chris Boucher et Benedict Mathurin, d'ailleurs nommé recrue par excellence du mois de novembre dans l'Association de l'Est de la NBA pas plus tard que la semaine dernière. C'est le chroniqueur sportif, Jeremy Filosa ou l'artiste dorénavant multidisciplinaire, Mariana Mazza, ce sont les regrettés André Chagnon, homme d'affaires et philanthrope visionnaire, Don Harley Fils-Aimé, alias Don Karnage, artiste et pédagogue généreux, et Nadège St-Philippe, présentatrice météo, entraîneuse de mise en forme et créatrice de bijoux, qui nous ont quittés tous les trois cette année, dont la lumière aura rejailli sur l'ensemble de leurs concitoyens et qui brillent dorénavant aux cieux.

C'est aussi le lieu d'affection de ces héros de l'ombre, des Gilbert Dupuis, qui cumule neuf décennies de bénévolat, aux Jayson Colin, passionné de hockey, qui voulait transmettre sa passion aux jeunes de Montréal-Nord, mais qui, lui aussi, nous aura quittés trop tôt et dont il faut toujours honorer la mémoire.

• (15 h 20) •

M. le Président, si vous avez déjà entendu parler de Montréal-Nord, et je suis persuadée que c'est le cas, vous aurez remarqué que ce qui précède diverge de ce que l'on peut entendre sur le territoire que couvre Bourassa-Sauvé. Je considère qu'il fait partie intégrante de mon rôle de représentante de mes concitoyens de rehausser la réputation dont on tente de nous affubler, de faire rayonner les succès individuels et collectifs des citoyens de Bourassa-Sauvé et de contribuer à faire évoluer comment l'ensemble du Québec nous perçoit. Les gens de Bourassa-Sauvé sont fiers et engagés. Les responsables de la centaine d'organismes y étant présents font preuve d'innovation constante pour répondre aux besoins de la population, et il y fait bon vivre.

Évidemment, être une ambassadrice de nos réussites ne signifie pas se voiler les yeux face à nos défis. Les électeurs de Bourassa-Sauvé souhaitent que l'on investisse en prévention de la violence par armes à feu et se mobilisent en matière de sécurité urbaine. En campagne électorale, nous, libéraux, affirmons que pour chaque dollar investi en répression il faut investir 1 \$ aussi en prévention. Cette proposition résonne avec la réalité de Bourassa-Sauvé, et tous nos acteurs sur le terrain y concourent.

Ensuite, comme partout au Québec, nous vivons dans notre circonscription des défis tangibles en matière d'accès au logement social et abordable, et notre monde est complètement déçu que le gouvernement de la CAQ ait tardé à reconnaître la crise du logement. Bourassa-Sauvé a également besoin de bonifier son offre de médecins et de professionnels de la santé pour atteindre nos populations moins bien desservies.

Nos facteurs de vulnérabilité sont nombreux et les défis de taille, mais, si je me suis engagée en politique, si j'ai commencé à militer au sein de notre formation politique dès mes 18 ans, dans Bourassa-Sauvé, justement, c'est parce que j'ai toujours cru qu'il fallait considérer qu'il fallait, comme société, créer toutes les conditions gagnantes pour favoriser l'équité des chances et la mobilité sociale, la mobilité intergénérationnelle pour ceux qui le souhaitent. Inspirée par le travail de mes prédécesseuses Line Beauchamp, Rita de Santis et, plus récemment, Paule Robitaille, j'ai pu constater qu'il était possible, par ce rôle d'élue, de poser ma pierre à l'édifice du progrès et de créer, à travers le véhicule du Parti libéral du Québec, ces opportunités pour tous par la création de richesse.

Quand mes grands-parents sont arrivés à Montréal-Nord en 1980, quand mes grands-parents vivaient avec quatre enfants au 5330, Henri-Bourassa, appartement 200, juste en face du local électoral que j'ai occupé cette année, comme un coup du destin, ils n'avaient qu'un idéal en tête : que leurs enfants et petits-enfants puissent s'épanouir personnellement, professionnellement et socialement ici, au Québec. Des milliers de familles de partout dans le monde continuent de se retrouver chez nous, dans Bourassa-Sauvé, en quête de meilleurs lendemains. De grâce, ne les décevons pas. Ensemble, bâtissons Montréal-Nord à la hauteur de nos ambitions.

J'aimerais maintenant vous parler de quelques dossiers dont je suis porte-parole. Je me dois de commencer par l'enjeu le plus pressant, l'emploi. Nos enjeux de main-d'oeuvre préoccupent les Québécois partout à travers la province. Il s'agit d'abord et avant tout d'un enjeu économique. Les milieux économiques québécois, ceux-là mêmes qui s'évertuent à faire prospérer nos collectivités et à rendre nos entreprises plus productives et plus compétitives s'époumonent depuis maintenant des années sur cette question et nous le disent : dans toutes les régions du Québec, il manque de monde. Manufacturiers et Exportateurs du Québec nous l'annonçaient le 16 novembre dernier, pas moins de 7 milliards de dollars ont été laissés sur la table, au Québec, dans la dernière année en raison de la pénurie de main-d'oeuvre qui persiste dans le secteur

manufacturier. Les économistes nous confirment aussi que ce n'est pas un enjeu temporaire. La pénurie de main-d'oeuvre, c'est un défi économique qui perdurera dans le temps si le gouvernement continue son entêtement sur cette question.

M. le Président, le premier ministre nous a dit, la semaine dernière, qu'il carburait aux résultats. On se demande où sont les résultats sur l'enjeu de la pénurie de main-d'oeuvre. Il nous a dit que son indicateur clé, c'est la réduction de l'écart de richesse avec l'Ontario. On se pose la question. Peut-il vraiment espérer y arriver sans prioriser les enjeux de la pénurie de main-d'oeuvre et du vieillissement de la population?

Aussi, le premier ministre semble l'oublier, et nous martelons ce message depuis une semaine bientôt, la pénurie de main-d'oeuvre, c'est aussi un enjeu humain avec des répercussions sur notre quotidien. C'est une entreprise familiale qui doit refuser des contrats à contrecœur parce qu'elle n'arrive pas à combler ses postes vacants malgré des salaires compétitifs, mais qui est pris à la gorge en raison des coûts fixes qui ne cessent d'augmenter en cette période d'inflation. C'est la sécurité de certains automobilistes de Sept-Îles qui est compromise parce qu'il manque des mécaniciens pour poser des pneus d'hiver cette année. Ce sont des femmes, des femmes qui sont écartées du marché du travail parce que non seulement il manque de places en garderie, mais il manque d'éducatrices dans le réseau. Ce sont des enseignantes, des infirmières, des agents de développement dans les milieux communautaires qui sont épuisés et qui doivent se serrer les coudes parce qu'il manque de profs dans nos écoles et que la récession, bien, ça n'empêche pas le monde de tomber malade.

La requalification de la main-d'oeuvre dont le premier ministre nous a parlé la semaine dernière, cette requalification vers les secteurs essentiels, c'est insuffisant. C'est insuffisant dans le contexte où des jeunes, nos jeunes, décrochent, sortent du secondaire sans diplôme ni qualification pour travailler. Combien de jeunes la pénurie de main-d'oeuvre retirera-t-elle de nos bancs d'école? La réponse, c'est trop.

M. le Président, comme porte-parole en matière de travail et jeunesse, je me dois de soulever cette facette de la pénurie de main-d'oeuvre, parce qu'elle met en lumière un enjeu parallèle. Au Québec, contrairement à la plupart des provinces canadiennes, il n'existe pas d'âge minimum pour travailler. J'ai été ravie d'entendre dans le discours de réplique au discours d'ouverture du ministre du Travail sa volonté d'agir sur le sujet, mais j'ai été déçue de ne pas entendre ce propos de la bouche de notre premier ministre. Dans le contexte de la demande actuelle, qui dit plus d'enfants au travail dit aussi plus d'accidents de travail. Conséquence : les accidents de travail chez les moins de 16 ans ont bondi de 36 % l'année dernière. Le gouvernement ne pourra pas laisser cette question en suspens plus longtemps.

Par ailleurs, je suis porte-parole dans les dossiers jeunesse, disais-je. Notre jeunesse québécoise mérite que l'on s'intéresse à elle. Notre jeunesse québécoise, M. le Président, est engagée, créative, ambitieuse et porteuse de changement. Elle s'inquiète de son poids démographique en raison du vieillissement de la population, se demande si elle accèdera un jour à la propriété, espère léguer un Québec vert à ses enfants. Nos choix, aujourd'hui, ne peuvent se faire au détriment de demain. C'est dans cet esprit d'équité intergénérationnelle que nous n'accepterons pas que le gouvernement finance ses baisses d'impôt à même le Fonds des générations. Nos générations futures ne sont certainement pas notre carte de crédit.

M. le Président, la semaine dernière, il aura fallu 1 h 3 min 38 s pour que le mot «Montréal» soit prononcé par le premier ministre du Québec. Comme porte-parole de l'opposition officielle pour la métropole, j'aurais aimé que notre premier ministre s'intéresse un peu plus à nos ambitions et à nos défis, notamment dans l'est de Montréal. Notre métropole, vous le savez, attire des talents exceptionnels de partout dans le monde dans les industries de l'intelligence artificielle, de l'aérospatiale, des sciences de la vie, se démarque comme métropole de calibre international et attire, grâce à l'innovation, une main-d'oeuvre qualifiée et une qualité de vie exceptionnelle. L'est de Montréal ne peut plus se permettre de faire exception à ce descriptif remarquable. Il nous faut des offres multiples de mobilité durable pour désenclaver le territoire. Il nous faut revitaliser l'est en s'assurant de générer du développement économique réel pour le territoire et la population qui l'occupe.

Enfin, M. le Président, j'aimerais vous parler de la langue. L'enjeu de la langue française revêt une importance toute particulière pour moi. Pour la petite fille née un 20 mars, Journée internationale de la Francophonie, tout en liesse d'avoir remporté jadis la dictée PGL de son école primaire, c'est précieux, d'être dorénavant une parlementaire, qui plus est, au sein du grand parti de Paul Gérin-Lajoie.

Quand j'ai mis les pieds à l'Assemblée nationale pour la toute première fois de ma vie, à 15 ans, à titre de finaliste de la Dictée des Amériques, afin de coucher sur papier la prose de Guillaume Vigneault au milieu de francophones et de francophiles enthousiastes de partout dans le monde en communion au salon rouge, jamais je n'aurais pu me douter que je serais conviée, une quinzaine d'années plus tard, à célébrer de nouveau notre langue au sein de cette même enceinte, comme porte-parole de la langue française, dossier que j'aspire à porter de manière crédible et digne. D'aucuns qui me connaissent de près peuvent donc aisément affirmer qu'avant même d'être une passionnée de politique et de service public je suis, d'abord et avant tout, une amoureuse des mots et de notre langue commune.

• (15 h 30) •

Nous pouvons et nous devons nous enorgueillir du canevas dont nous disposons pour déployer notre unicité québécoise en Amérique du Nord, qui sera toujours fragile. M. le Président, nous devons, oui, poser les gestes qui s'imposent pour préserver et promouvoir notre langue française, maternelle pour les uns, d'adoption pour les autres, mais l'Histoire nous jugera selon la manière dont nous l'aurons fait, dans le respect de nos identités plurielles, en nous ralliant autour de ce qui nous unit plutôt que ce qui nous divise et en veillant à ce que les futures générations de Québécois ne soient pas seulement des locuteurs francophones, mais soient aussi dotées de tous les outils pour maîtriser la langue, la manier avec qualité et la transmettre.

En conclusion, M. le Président, j'ai hâte de travailler avec l'ensemble des collègues de cette Chambre pour oeuvrer à un Québec plus prospère, plus vert, plus ouvert. J'ai particulièrement hâte de travailler de façon constructive avec les députés de Duplessis, de Trois-Rivières, de Papineau, de Terrebonne et de Chambly dans l'intérêt de tous les Québécois. À titre de contrôleur de l'action gouvernementale, je ferai preuve de vigilance afin que vous respectiez vos engagements... afin que ceux-ci respectent leurs engagements, M. le Président, et que ces engagements soient au bénéfice réel de ceux et celles qui nous ont élus.

À mes collègues libéraux, faire équipe avec vous au sein de cette 43^e législature est un privilège et une fierté. Je n'aurais pas pu rêver d'être entourée d'une meilleure mosaïque de talents pour entamer mon parcours de parlementaire. Vous êtes généreux, intègres, avez la justice sociale tatouée sur le cœur, et je grandis à vos côtés. Nous partageons des valeurs dont nous pouvons être fiers et qui sont des valeurs profondément québécoises. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, Mme la députée de Bourassa-Sauvé.

Mme Cadet : ...

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Oui, avec plaisir, allez-y.

Motion formulant un grief

Mme Cadet : «Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour avoir sous-estimé les effets [néfastes] de la pénurie de main-d'œuvre sur l'économie du Québec et dans la livraison des services publics, ainsi que pour l'absence de mesures suffisamment fortes pour y faire face.»

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, Mme la députée de Bourassa-Sauvé. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité. Merci beaucoup.

Alors, comme prochaine intervenante, je reconnais Mme la députée de Labelle. La parole est à vous, Mme la députée.

Mme Chantale Jeannotte

Mme Jeannotte : Merci, M. le Président. Chers collègues, bonjour. C'est avec une bonne dose de fierté et d'émotion que je me lève en cette Chambre aujourd'hui pour vous adresser la parole dans cette législature, pour un second mandat. Alors que nous avons obtenu une courte majorité de 600 voix en 2018, c'est avec une majorité de quelque 11 300 voix que les citoyens de Labelle m'ont réélue en 2022. Alors, je profite de l'occasion pour les remercier chaleureusement pour leur confiance réitérée. C'est, selon moi, une belle marque d'appréciation de tout le travail réalisé sous le leadership de François Legault, toute son équipe... sous le leadership de M. le premier ministre, bien sûr, et, j'ose croire, du travail que j'ai personnellement accompli dans le comté avec toute mon équipe.

Représenter ses concitoyens est une tâche noble, comme vous le savez, M. le Président, mais qui vient avec beaucoup de travail et de collaboration avec tous les acteurs du milieu. Aujourd'hui, en cette Chambre, je prends encore l'engagement de servir la population de Labelle et de tout le Québec avec dignité, respect, détermination, intégrité, et ce, au meilleur de mes compétences.

Je suis donc la députée de la magnifique circonscription de Labelle, qui comprend sa majestueuse montagne, le mont Tremblant, et pas moins que trois parcs régionaux, dans la magnifique MRC Antoine-Labelle, des joyaux qui font la fierté de tous. Labelle compte 27 municipalités, dont celle de Mont-Laurier, où le légendaire curé Labelle fait encore figure de pionnier aujourd'hui. Le vaste territoire de quelque 18 000 kilomètres, M. le Président, c'est trois fois la superficie de la province de l'Île-du-Prince-Édouard et une population d'environ 58 000 habitants. Donc, deux MRC traversent mon comté, l'une portant le nom du curé Labelle, avec 17 municipalités, et l'autre MRC, 10 municipalités faisant partie de cette MRC.

C'est un haut lieu du tourisme, d'ailleurs, la MRC des Laurentides, en grande partie grâce à la station de ski Mont-Tremblant, qui est l'une des plus importantes dans l'est de l'Amérique du Nord. C'est ça. Plus de 3 millions de visiteurs viennent chaque année, faisant de cette destination la troisième destination touristique au Québec.

Pour sa part, la MRC Antoine-Labelle, où la forêt est omniprésente, constitue le pilier de son économie, avec la fabrication des produits du bois, et aussi un haut lieu de la chasse et de la pêche, une activité économique très appréciée des gens du comté et qui attire aussi de très nombreux visiteurs dans notre région. L'agriculture occupe également une place importante. Et le territoire compte plusieurs pourvoies, de nombreux sentiers de motoneige, des sentiers de ski de fond et de plein air. Les gens sont accueillants, chaleureux, travailleurs et généreux, des gens attachés à leur communauté, qui travaillent fort pour les faire progresser. Un comté dont les principaux défis seront d'améliorer l'accès aux services de santé, l'augmentation de logements sociaux et abordables, l'augmentation de places en garderie, mettre des mesures en place en environnement pour protéger nos lacs, nos forêts, nos rivières et notre faune et où des mesures pour améliorer l'éducation, l'économie locale et régionale seront prioritaires, M. le Président. Il faut tout faire pour stimuler l'économie locale et régionale, tout en s'assurant de l'atteinte de nos cibles en matière d'environnement et de changements climatiques. Eh bien, grâce à l'écoute de notre gouvernement, nous avons fait progresser des dossiers majeurs dans le premier mandat, comme par exemple l'élargissement de l'autoroute 117, la voirie locale, Internet haute vitesse, les services de garde, et j'en passe.

Mais, oui, il reste encore beaucoup de travail à faire et la liste des défis est longue, M. le Président. Nous devons tout faire pour que l'accès aux soins de santé soit nettement amélioré pour tous les citoyens du territoire. Mais la santé ce n'est pas juste nos hôpitaux, c'est la santé mentale. C'est faire plus aussi avec les soins à domicile, faire plus en santé mentale, faire plus avec nos centres jeunesse, faire plus avec nos citoyens les plus vulnérables. Je suis déjà au travail avec plusieurs acteurs locaux du comté dans tous ces dossiers, M. le Président. Même chose pour les technologies, le réseau des cellulaires, nous avons besoin qu'il soit déployé partout sur le territoire, comme nous l'avons fait pour Internet haute vitesse. Nous avons des défis majeurs, mais... comme par exemple pour contrer l'inflation, la pénurie de la main-d'œuvre, les changements climatiques. Et, vous savez, suite à la pandémie, plusieurs phénomènes sont survenus, comme l'exode de plusieurs citoyens des grandes villes, par exemple. Ces nouveaux venus ont fait en sorte que l'offre pour les logements

abordable est moindre que celle de la demande. Les gens ont de la difficulté à se trouver des loyers, M. le Président, ils ne savent plus où se loger. Et, avec la hausse des coûts de construction, les défis sont immenses, considérant la complexité du monde de l'habitation.

Mais nous ne baisserons pas les bras, M. le Président. Au contraire, nous allons travailler en équipe. Nous allons nous rassembler pour unir nos forces afin d'agir pour... le plus vite et le plus efficacement possible. Et, vous savez, j'ai eu l'honneur d'être nommée adjointe parlementaire à l'Habitation, et c'est avec toute mon énergie que je compte prêter main-forte à ma collègue la ministre à l'Habitation pour faire avancer ce dossier... pour faire avancer ce dossier si important pour tous nos concitoyens. Nous devons poursuivre nos efforts vers de nouvelles façons de faire dans tous nos ministères. Ça va passer par la mise en place de nouvelles mesures pour une meilleure efficacité de l'État et ça va passer par de l'audace, et de la détermination, et, oui, beaucoup de travail. M. le Président, forte de mon expérience de députée au cours du dernier mandat, je suis confiante que nous sommes capables de faire bouger les choses positivement.

Ceci m'amène à remercier tous ceux et celles qui m'ont aidée au cours du premier mandat, dont l'équipe de la CAQ, avec au premier chef notre premier ministre, bien sûr, et toute son équipe de ministres et de conseillers politiques au sein des cabinets. Merci de vos aides, et de votre écoute, et de vos précieux conseils.

Ensuite, permettez-moi de remercier tous ceux et celles qui m'ont appuyée durant mon premier mandat, mais plus particulièrement deux personnes d'exception pour leur sens inégalé du service public et communautaire et pour aussi leur professionnalisme. Je parle ici de M. Luc Lefebvre, responsable de mes bureaux dans le comté, et de Mme Christina Lapaz de Miguel, attachée politique à mon bureau situé à Mont-Laurier. Ensuite, une équipe de bénévoles sur le terrain formidable, dont la liste, M. le Président, serait trop longue à énumérer mais que je remercie sincèrement du fond du cœur. Permettez-moi toutefois de nommer trois personnes qui font partie de l'exécutif du comité d'action local, dont le dévouement et le travail sont remarquables : M. Alain Otto, Mme Diane Lachaine et Mme Denise Marier. Merci à vous trois. De façon remarquable, vous m'avez aidée. Je vous en serai toujours des plus reconnaissante. Merci aussi à tous mes amis qui m'ont aidée, dont la liste, encore une fois, serait trop longue à énumérer, mais ils se connaissent. Merci, mes amis. Finalement, un merci bien spécial à mon mari, Marc Lemay pour son support constant, inégalé et pour ses précieux conseils. Merci à mes deux fils, Charles-Olivier Lemay et Hugo Lemay, ma plus grande fierté.

• (15 h 40) •

En terminant, M. le Président, et sur une note plus personnelle, j'ai toujours défendu auprès de ma famille des valeurs comme le travail, la persévérance, la détermination et la volonté de réussir. Nous, les Québécois et les Québécoises, nous avons reçu une bonne dose de courage et de volonté de réussir, cela fait partie de notre ADN. C'est donc ces fortes valeurs de courage et de détermination qui continueront de guider mon action non seulement pour faire avancer les plus grands dossiers de mon comté, mais aussi pour représenter les gens de mon comté ici même, à l'Assemblée nationale. Je peux vous assurer, M. le Président, que ces valeurs me guideront dans tout mon travail tout au long des quatre prochaines années. Merci.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Sous ces paroles énergiques, Mme la députée de Labelle, je cède la parole à Mme la députée de Vaudreuil.

Mme Marie-Claude Nichols

Mme Nichols : Merci, M. le Président. Alors, peut-être avec une intensité plus basse, je vais commencer. Peut-être que je finirai avec la même énergie que ma collègue. Donc, merci beaucoup, M. le Président. D'emblée, bien, je profite de l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui pour souhaiter la bienvenue à l'ensemble des nouveaux collègues de la 43^e législature. Bienvenue parmi nous. Et, bien sûr, je suis contente de retrouver les anciens collègues, à un endroit un peu particulier, mais, bon, c'est comme ça, mais je suis contente d'être parmi vous. Je suis contente et je suis fière d'être ici aujourd'hui, parce qu'on le sait, c'est la maison du peuple. Donc, c'est une fierté pour moi d'être à l'Assemblée nationale et surtout de représenter l'une des plus belles circonscriptions, j'ai bien dit une des plus belles, là, pour ne pas créer le tollé ici, au salon bleu, mais vous aurez compris que je parle du comté de Vaudreuil.

Alors, comme la plupart d'entre vous, j'ai beaucoup de remerciements à faire, parce que, vous le savez, une campagne électorale, ça ne se fait pas tout seul. Il y a beaucoup de gens et de bras, d'huile de bras, là, qui viennent nous aider pendant une campagne électorale. Donc, je commence par remercier ceux qui m'ont épaulée dans la dernière campagne électorale, tous ceux qui ont fait des téléphones, qui ont fait du porte-à-porte, mais aussi la famille, les amis. C'est pourquoi je désire sincèrement remercier les piliers de mon équipe de campagne électorale et je m'adresse, entre autres, à Mélanie, Maria, Laureline, Christian. Vous avez été des piliers. Donc, sincèrement, un gros merci. Vous avez fait la différence.

Je souhaite aussi prendre quelques instants pour remercier les bénévoles. Les bénévoles, vous le savez, c'est de la denrée rare maintenant, des bénévoles. Donc, ils ont répondu à l'appel, et je les remercie sincèrement. Ils n'ont pas compté les heures, ils ont été là, ils ont été présents, ils ont même donné des idées. Donc, sincèrement, un gros merci, un gros merci de votre collaboration. Vous l'avez fait de façon exemplaire, et c'est inestimable à mes yeux.

Je passe vite sur les prochains remerciements, non pas parce qu'ils ne sont pas importants mais parce que c'est toujours un peu plus émotif quand on parle la famille, du moins, pour moi. Les dernières semaines ont été difficiles pour moi, mais elles l'ont été aussi pour ma famille, croyez-moi. Alors, je profite donc de l'occasion pour remercier ma famille — ah! je le savais. Je remercie ma mère, évidemment, Mamie. Je remercie Daniel, je remercie Emma, Elliot. Mais je remercie surtout mes enfants, je remercie Maxim, mon beau Maxim... — on dirait, l'enthousiasme et le dynamisme de Chantale... oups! non, pas Chantale mais la députée de Labelle, me montent beaucoup — mais surtout mon beau Maxim sur qui je peux toujours compter, un Maxim rempli de talent, avec, des fois, un petit peu de délicatesse à peaufiner, mais, merci, mon beau Maxim. Merci, ma belle Emmy, qui est toujours à mes côtés, qui a un oeil tendre et un cœur tellement généreux. Merci, ma belle

Emmy. Merci aussi... merci d'accepter ma passion, merci d'accepter le fait que j'aime la politique, que je mange de la politique, merci, le fait de me partager avec les citoyens de la circonscription de Vaudreuil et, bien sûr, avec la maison du peuple qui est à Québec, qui est parfois un peu plus loin. Donc, merci de votre compréhension.

Merci particulier du fond du coeur à l'ensemble des citoyens et citoyennes du comté de Vaudreuil. Je ne vous remercierai jamais assez pour votre confiance. 2022 a été une victoire par 575 votes. Écoutez, je peux même vous nommer ceux qui ont fait la différence. Je voudrais remercier Gina, Michel, Charles-Antoine, Éveline, Paul, Pauline, Marine, Bernard. Je vous le dis, je les ai toutes sollicitées. Donc, je les remercie, ces 575 personnes là qui m'ont vraiment beaucoup aidée, qui m'ont supportée. Il ne fallait pas que j'oublie Boom. J'avais promis de le nommer, Boom. Il m'a dit... Alors, merci, Boom, de ton support. Je l'ai rencontré dans un café la semaine dernière, puis il m'a dit : Mme la députée de Vaudreuil, j'ai voté pour vous, personne d'autre, pour vous, pour la personne que vous êtes. Donc, merci, sincèrement. Puis, je le sais, plusieurs personnes me l'ont dit dans la dernière campagne électorale, qu'ils me faisaient personnellement confiance, puis ça, c'est très très très touchant, donc, du fond du coeur.

Je m'engage, comme je l'ai dit pendant la campagne électorale... je m'engage à être une députée, une députée qui va représenter l'ensemble des citoyens du comté de Vaudreuil, et ce, peu important vos allégeances politiques. Quand vous venez me voir, je ne vous demande pas c'est quoi, vos allégeances, je vous demande comment je peux vous aider. Et c'est ce que je vais continuer de faire, comme je l'ai fait pendant les huit dernières années. Je m'engage à respecter votre opinion. Et ce que je demande à l'ensemble des citoyens, bien, c'est qu'on s'engage ensemble à faire rayonner le magnifique comté de Vaudreuil.

Je rappelle à mes citoyens, mes citoyennes qu'ils peuvent toujours venir nous rencontrer au bureau de comté, que ce soit pour une jasette politique, pour discuter d'un dossier, pour venir prendre un café. L'équipe et moi, on est toujours heureux de vous accueillir. Puis soyez assurés que, derrière la porte d'entrée, il y a des gens qui souhaitent faire une différence pour vous. Peu importe votre petite problématique, peu importe pourquoi vous venez nous voir, on est là pour vous. Puis, si on peut faire la différence, on va le faire.

Le comté de Vaudreuil, c'est sept municipalités : L'Île-Cadieux, Vaudreuil-sur-le-Lac, L'Île-Perrot, Pincourt, Terrasse-Vaudreuil, Vaudreuil-Dorion et Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot où j'ai été mairesse. C'est des municipalités qui sont toutes représentées par des élus dévoués, des maires et une mairesse qui ont été élus par leur population, avec qui j'ai le bonheur de travailler puis avec qui j'ai la possibilité de continuer à travailler en étroite collaboration. C'est des gens de coeur, qui s'impliquent activement pour faire une différence dans la vie de leurs citoyens, et je les remercie pour leur dévouement. Je les remercie aussi de leur confiance, parce que, souvent, bien, ils m'appellent, soit pour avoir des conseils ou soit pour faire cheminer certains dossiers. Donc, je les remercie de leur confiance. Puis sachez, chers maires et mairesse, et autres élus municipaux aussi, que c'est un privilège de vous côtoyer.

Le comté de Vaudreuil, c'est un endroit où il fait bon de vivre, c'est un endroit... Puis c'est reconnu. On le voit, hein? C'est toujours dans le top 10 des villes où il fait bon de vivre à travers le Canada. Donc, c'est reconnu. Il y a de plus en plus de jeunes qui viennent s'installer à Vaudreuil pour y élever leurs familles. C'est une région qui connaît un essor incroyable. Le ministre de l'Éducation l'a dit hier, là, c'est un comté qui est en effervescence, c'est un comté qui est en explosion démographique : 11 % d'augmentation dans les cinq dernières années, et c'est loin d'être terminé. Bien sûr, bien, quand il y a une explosion démographique comme ça, il y a les enjeux qui vont avec. Dans ce sens-là, bien, il faut travailler avec nos élus, il faut travailler avec les organismes, avec ceux qui représentent notre territoire pour avoir une vision commune. Et ça va très bien dans ce sens-là, puis j'espère, bien, justement, qu'on va continuer dans cette voie-là puis qu'on va redoubler d'ardeur pour continuer notre travail ensemble.

M. le Président, c'est impossible pour moi de parler de mon troisième mandat sans parler de l'Hôpital Vaudreuil-Soulanges. L'Hôpital Vaudreuil-Soulanges, c'est un projet pour lequel je me suis impliquée. En fait, j'ai fait le saut de la politique municipale à la politique provinciale pour ce dossier-là en particulier. Je me suis toujours impliquée, que ce soit avec le comité citoyen à titre de mairesse, à titre de préfet, pour offrir un service de santé, parce que vous devez savoir, là, que les citoyens de Vaudreuil et de Soulanges, souvent, ils vont à Hawkesbury. On n'est pas très, très loin de la ligne de l'Ontario. Donc, nos citoyens traversent, vont avoir des services de soins de santé à Hawkesbury. Donc, on a travaillé très fort. Je le dis, je le répète à mes citoyens, on ne construit pas un hôpital comme on construit une maison, c'est-à-dire que le délai est souvent un peu plus long. Juste choisir le terrain, ça peut être un peu plus complexe, mais tout va très bien. Puis c'est officialisé, on l'a mis... on a officialisé ça en 2016 avec mes collègues Lucie Charlebois et Gaétan Barrette. Donc, c'était dans un projet de loi. Et l'hôpital, elle est présentement en construction. Elle va voir le jour en 2026. Donc, pour moi, c'est une belle réalisation.

• (15 h 50) •

Le comté de Vaudreuil a aussi des enjeux de transport. Le pont de l'Île-aux-Tourtes, le fameux pont de l'Île-aux-Tourtes, on est maintenant en 2022, donc on prévoit la construction dans les prochaines années. C'est important de rappeler que le fameux pont de l'Île-aux-Tourtes, là, il faut prévoir des voies réservées pour le transport en commun. Présentement, ça a été exclu de la planification. Il faut les remettre. On est dans l'air où on veut réduire les GES, où on veut inviter la population à utiliser de plus en plus le transport en commun. Bien, s'il vous plaît... Puis je m'adresse à la ministre des Sports, avec qui j'ai une belle collaboration puis c'est facile de travailler. Donc, on aura certainement la possibilité d'en reparler, tout comme la fameuse autoroute 20, qui est le seul endroit à travers le Canada, un tronçon de sept kilomètres qu'on appelle une autoroute mais qui ressemble plus à un boulevard urbain avec ses feux de circulation. Il y aura certainement beaucoup d'échanges encore relativement à l'autoroute 20.

Alors. M. le Président, vous aurez compris que, dans le comté de Vaudreuil, oui, il y a l'explosion démographique, mais il y a encore beaucoup, beaucoup d'enjeux. Et c'est ce pour quoi je suis fière représentante du comté et ce pour quoi je veux travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des citoyens, les organismes, les élus municipaux, pour faire avancer le comté de Vaudreuil et évidemment faire rayonner l'ensemble du comté de Vaudreuil partout à travers le Québec.

Il me reste quelques secondes, je veux simplement, en terminant... une citation d'un député, en 1976, qui a su marier la politique et la poésie, qui écrivait, et ça me touchait beaucoup : «Je suis là, debout parmi les miens. [...]Je crois que je vais faire [une bonne députée]. Parce qu'il y a beaucoup d'amour en moi.» Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, Mme la députée de Vaudreuil. Et je suis prêt à reconnaître le prochain intervenant, et je crois que c'est M. le député de Jonquière. La parole est à vous, M. le député.

M. Yannick Gagnon

M. Gagnon : Assurément, une grande fierté pour le milieu communautaire de voir l'homme qui est dans le trône et de pouvoir l'appeler M. le Président. M. le Président, je suis très, très reconnaissant d'être ici et je voulais le dire d'emblée, je suis reconnaissant d'être ici, d'autant plus que je suis ici, mais je suis ici à titre de représentant, comme on l'est tous. Et puis je vais me permettre d'énumérer, parce que la représentation que je fais, aujourd'hui, de la circonscription que je représente, c'est quelque chose qui est une grande fierté pour moi.

Alors, aujourd'hui, je suis présent à l'Assemblée nationale pour représenter une circonscription importante du Saguenay—Lac-Saint-Jean, comme il y en a bien d'autres. Une circonscription qui, sur son territoire, a 56 000 habitants, 17 écoles primaires, trois écoles secondaires, un cégep, un hôpital, une entreprise majeure dans le domaine... dans l'aluminium — et, attention, bientôt, probablement qu'on fera l'aluminium le plus vert au monde — et également — M. le premier ministre aime bien dire le mot «innovation», et ça me raccroche — dans le secteur des pâtes et papiers, où est-ce qu'on innove également, trois centres-villes, 40 organismes communautaires, quatre salles de spectacle, 1 300 PME — un vient de remporter un des meilleurs fromages du Québec, je vous invite à y goûter — un centre de ski alpin, un centre de ski de fond, un lac, une rivière, une SEPAQ, un centre de recherche majeur, au niveau collégial, dans la filière écoénergétique, récemment un lieu patrimonial reconnu par le gouvernement du Québec chez nous, un pont — un pont, mais, chez nous, le pont, il est en aluminium, et c'est le seul pont roulant au monde, qu'on vient de me dire, alors j'en suis fier, de mon pont — un festival international des arts de la marionnette. Quelque chose qui me touche particulièrement, M. le Président, nous avons, chez nous, le plus long festival de musique gratuit avec le festival de Jonquière en Musique. Chez nous, M. le Président, on a un médecin qui se déplace à la maison pour désengorger les urgences depuis près de 40 ans, un parc industriel qui a mis en place une zone durable où les entreprises mettent en pratique un concept qui m'est cher, le concept d'économie circulaire. Bref, une circonscription dynamique, où les gens sont créatifs, engagés pour leur développement de la communauté. Je parle ici de la circonscription de Jonquière, M. le Président.

Toute ma vie, j'ai côtoyé, de par ce qui m'a bâti, la vulnérabilité. L'année dernière, à pareille date, je représentais un organisme communautaire dans lequel... le rapport annuel mentionnait qu'on avait ramassé, sur notre territoire, 19 000 seringues stériles d'utilisateurs de drogues injectables. Alors, je n'ai pas besoin de vous dire que la vulnérabilité, c'est quelque chose qui me touche énormément. J'ai cheminé et j'ai compris une phrase forte, depuis que je suis avec la coalition, et à laquelle je me raccroche énormément, c'est qu'une économie forte, M. le Président, permettrait de réinvestir dans nos programmes sociaux et dans nos communautés. Et ça, ça m'habite, moi, M. le Président, parce que je suis habité par le désir de servir ma communauté et de prendre soin des plus vulnérables, comme je l'ai mentionné, de notre société.

Je suis un gars d'équipe, j'adore la mobilisation, j'adore la concertation et mobiliser les gens alentour d'un projet commun. C'est d'ailleurs, M. le Président... c'est cette petite histoire là qui m'a fait connaître davantage la coalition et M. Legault. J'étais directeur général d'un centre communautaire... M. le premier ministre, pardon, je vais m'habituer, M. le Président. C'est d'ailleurs dans cette petite histoire là que j'ai vu toute la force d'une communauté. Chez nous, l'organisme que je représentais, on devait, pour assurer notre survie et aller de l'avant, avoir une campagne majeure, une campagne majeure pour un agrandissement d'un gymnase. Ça peut paraître anodin, mais on s'est mobilisés et on a vendu des briques au montant de 100 \$. Et on a vendu des briques, vendu des briques, vendu des briques. Et, quand le premier ministre est venu, en 2018 — il n'était pas encore premier ministre — il m'a demandé : Yannick, la communauté de Jonquière a amassé combien? Je l'ai regardé dans les yeux, j'ai dit : M. le premier ministre, les gens de Jonquière, brique par brique, ont amassé 2 000 016 \$. Et j'ai vu un non-verbal dans les yeux de notre premier ministre. Et ce qui est intéressant, c'est que, six mois après, c'est le gouvernement du Québec qui venait remettre la somme égale que la communauté avait ramassée. Et, dans cette histoire-là, ce qu'il m'a permis, c'est deux choses. J'ai réalisé qu'il n'y a rien de plus fort que la mobilisation d'une communauté. On s'est mobilisés en premier, et par la suite, par la suite, la coalition, le premier ministre, l'État est venu nous supporter. Mais tout ça, tout ça est parti de la mobilisation de la communauté, des gens de chez nous. Alors, vous comprendrez que, moi, le milieu communautaire et la mobilisation de la communauté, c'est quelque chose qui me parle.

Notre premier ministre mentionnait aussi, durant la campagne, les dernières années et l'importance de la jeunesse. Et, moi, la jeunesse, c'est une des raisons, une des principales raisons pourquoi je suis ici, ma venue en politique. Pour moi, notre génération de demain est essentielle pour assurer la pérennité du Québec et de faire un Québec plus prospère, plus vert et plus fier. C'est pour cette raison que nous devons prendre soin de nos jeunes et les écouter. C'est d'ailleurs pour cette raison que j'annonce aujourd'hui, pas quelque chose de flamboyant mais quelque chose d'important pour moi, que je vais mettre en place, chez nous, un comité jeunesse apolitique dans Jonquière pour échanger, écouter, rester proche de la génération de demain et surtout me guider, m'asseoir avec eux, m'orienter. Alors, j'en suis fier parce que j'ai le goût d'apporter la voix de ces jeunes-là dans le temple de la démocratie qui est l'Assemblée nationale.

Maintenant, tout à l'heure, j'ai parlé de la fierté et des richesses qu'il y avait dans notre circonscription. Et maintenant les défis, les défis en ce qui concerne les priorités pour le comité de Jonquière... pour la circonscription de Jonquière, pardon : la rénovation de l'urgence, elle est primordiale, la survie de Jonquière-Médecin. Depuis 40 ans, comme je l'ai mentionné, ce dernier contribue à désengorger notre hôpital en offrant à des gens malades de demeurer à la maison, puisque c'est le

médecin qui se déplace pour la consultation. Rêvons, M. le Président. Est-ce que Jonquière-Médic pourrait devenir un modèle de soins à domicile au Québec?

Une autre de mes priorités, chez nous, c'est la beauté du lac Kénogami. Le lac Kénogami, on y fait de la randonnée pédestre, on joue, on se baigne, les plaisanciers. Mais il y a quelque chose qui est important sur cette tribune, c'est de mentionner que le lac Kénogami, chez nous, c'est 75 % de l'eau potable qui est consommée à ville de Saguenay. Alors, tout à l'heure, comme mentionnait le ministre, moi aussi, le Fonds bleu, j'y crois énormément. Et c'est primordial chez nous.

Finalement, la dernière raison de ma venue en politique est sans aucun doute la possibilité de travailler en promotion des saines habitudes de vie, en pouvant contribuer dans le monde du sport, du loisir et du plein air, à toutes les Québécoises et tous les Québécois. C'est d'ailleurs grâce à la confiance de notre premier ministre et de la ministre, Mme Charest, que j'ai la chance aujourd'hui d'être adjoint gouvernemental aux sports, loisirs et plein air. Mais aussi quelle joie pour moi de pouvoir m'investir et de demeurer sur mon x. C'est quelque chose de vivant, pour moi, parce que toute ma carrière, avant d'être ici... l'accessibilité aux sports, l'accessibilité à la nature. Alors, vous comprendrez, tout à l'heure j'ai mentionné la beauté du lac Kénogami avec les enfants qui y jouent, mais maintenant louer un chalet sur le bord de l'eau. M. le Président, ça devient énormément dispendieux. Et il faut y voir parce que, sinon, ce n'est pas tous les enfants du Québec qui vont pouvoir dire : Je vais au chalet en fin de semaine, je me baigne dans un lac, je grimpe dans un arbre, on apprend à pagayer avec un canot. Alors, j'ai la chance d'être aux sports, loisirs, plein air et peut-être, en collaboration avec tout le monde, de faire une différence pour que la nature soit accessible à tous nos petits Québécois et toutes nos petites Québécoises.

Je termine, M. le Président, en mentionnant que moi, dans la vie, je n'ai jamais rien fait tout seul, puis je n'ai pas le goût de commencer. Alors, la première tape dans le dos, je l'ai reçue de la circonscription et des gens de Jonquière, que je remercie, le 3 octobre dernier. Également, pendant cette campagne électorale, tu vois une dose d'amour, une dose de mobilisation qui vient de tous les bénévoles, particulièrement ma directrice de campagne, Mme Nathalie Gagnon. Alors, je suis extrêmement reconnaissant envers tout le dévouement des gens qui ont contribué avec moi pour cette campagne.

• (16 heures) •

Et, maintenant, tu remportes les élections, tu te mets en place et puis tu mobilises une équipe, une équipe qui porte avec toi des valeurs profondes, c'est-à-dire de servir, de servir la communauté. Et je suis bien entouré, M. le Président, mon directeur, Pierre-Luc Desbiens, mon agente de liaison, Suzie Gagnon, et, bien sûr, mon conseiller économique, Guy Bouchard, des gens qui m'entourent. Et notre devise, c'est de servir, et puis on y va à fond, M. le Président, on va y aller avec notre cœur.

Puis également, si je suis ici... Bien, il y a quelqu'un qui m'a dit en campagne : Vous avez décidé d'aller en politique. Effectivement, moi, je suis ici aujourd'hui, mais Jessyca, Isael et Léa, ils sont à la maison, mais ils font partie de cette aventure, et je tenais à les remercier.

En terminant, quelle chance, quelle chance que j'ai de travailler avec vous, collaboration, mobilisation, chers collègues, de pouvoir humblement contribuer à l'avancement de notre Québec pour notre génération de demain! Moi, je suis dans la gratitude, M. le Président. Bon mandat à tous et à toutes. Respect. Jonquière.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, M. le député de Jonquière. Et je vois que vous vous êtes corrigé, mais ça permet de rappeler aux collègues l'importance de nommer les collègues par leur titre et non par leur nom et leur prénom. Alors, je vous remercie beaucoup, M. le député de Jonquière. La parole est à Mme la députée de Sherbrooke. Mme la députée.

Mme Christine Labrie

Mme Labrie : Merci beaucoup, M. le Président. Je ne sais pas si vous vous êtes déjà demandé ce qu'on fait ici, à l'Assemblée nationale, à quoi ça sert qu'on passe autant de temps ici. Moi, il y a des citoyens qui me le demandent parfois. J'essaie de leur expliquer de mon mieux notre travail, mais je dois vous dire que, moi-même, ça m'arrive de me poser la question : Qu'est-ce que je fais ici? Ça m'arrive de prendre la parole dans le salon bleu puis de me demander si c'est vraiment la manière la plus efficace de faire changer les choses, parce que, même quand ça marche, c'est long.

Un peu partout au Québec, il y a des gens, pour qui j'ai la plus grande admiration, qui réussissent chaque jour à faire la différence dans la vie de quelqu'un. Chaque jour, ils reviennent chez eux le soir — ou le matin, parce que plusieurs travaillent de nuit — puis ils savent que sans eux, ça ne se serait pas bien passé pour les autres autour cette journée-là, il fallait qu'ils soient là. Alors, même s'ils se sentent fatigués, épuisés, même si des fois leur salaire ne leur permet pas de payer toutes les factures puis encore moins de se payer des petits luxes, ils y retournent le lendemain parce qu'ils savent pourquoi ils sont essentiels, et leur engagement a du sens.

Et des fois moi, je me demande si je suis à la bonne place, ici, pour faire une différence dans la vie des gens. Parce qu'à l'Assemblée nationale ça arrive, de temps en temps, qu'on fait un grand pas d'un coup et qu'on sait que ça va changer la vie de beaucoup de gens. Et je suis chanceuse, ça m'est arrivé quand même quelques fois dans les quatre dernières années, mais c'est rare, il faut être patients. Des fois, ça prend des décennies de patience, de mobilisation, de combat politique à relais avant d'enfin changer une loi ou obtenir la réalisation d'un projet. Puis il y a quand même pas mal de journées où on revient le soir et qu'on se demande si ça a fait une différence qu'on soit là, pas parce qu'on n'a pas travaillé, évidemment, mais parce que les résultats ne sont pas encore visibles. Faire avancer des idées, poser des questions, on ne sait jamais vraiment si ça compte pour se sentir utile.

Puis, en ce moment, il y a des centaines de milliers de personnes au Québec qui pensent, de toute évidence, que ça ne sert à rien ce qu'on fait ici, que ça ne change rien dans leur vie. Ils sont complètement désillusionnés de la politique parce qu'ils ont été trahis, décus trop souvent. Ils n'écoutent même plus ce qui se passe, en fait, ils ne s'en occupent plus, ils ne votent plus ou bien, s'ils écoutent encore, ils ont régulièrement l'impression que ce qui se passe ici, c'est à des années-lumière de leur réalité.

Je parle des gens qui ont de la misère à arriver au point où ils coupent dans leur repas puis qui entendent le premier ministre nous parler du PIB de l'Ontario. Je parle des gens qui sont littéralement au bord du gouffre de l'épuisement, qui sont déjà tombés dedans, peut-être, même, puis qui entendent le premier ministre nous dire qu'il faut être plus productifs, plus productifs. Je ne sais pas ce que ça veut dire être plus productif en éducation. Est-ce que c'est remplacer les questions à réponses longues par des choix de réponses pour passer moins de temps sur la correction? C'est quoi, la productivité en protection de la jeunesse? Est-ce que c'est passer moins de temps avec chaque famille pour pouvoir en voir plus dans une journée? En CHSLD, en service à domicile, en santé, des consultations de 10 minutes maximum par patient, ce n'est pas assez productif, ça, encore?

Les gens qui sont découragés de la politique puis des politiciens, il y en a beaucoup, puis je ne peux pas les blâmer, bien franchement, parce que moi aussi, quand je suis ici, je la sens, la déconnexion, souvent. C'est assez choquant, parfois, le décalage entre ce qu'on entend ici puis ce qui se passe dans la vie des gens qu'on rencontre. Encore la semaine passée, le premier ministre parlait des gens qui travaillent au salaire minimum comme si c'étaient juste des étudiants qui vivent chez leurs parents puis qui n'auront pas besoin de gagner plus que 14,25 \$ de l'heure. Moi, je ne sais pas dans quel monde il vit, mais peut-être que, si lui, il était payé 14,25 \$ de l'heure, il aurait le goût de retourner vivre chez ses parents parce qu'il se rendrait compte assez vite que c'est bien difficile de payer un logement puis une épicerie avec ce salaire-là.

Moi, c'est précisément pour ça que je me suis présentée pour un deuxième mandat, pour pouvoir faire entendre ici les préoccupations des gens, pour amener à l'Assemblée nationale des petits bouts de la vraie vie. Parce que les gens me le disent, à quel point ça leur fait du bien de savoir qu'au moins il y a quelqu'un, ici, qui parle de ce qu'ils vivent, quelqu'un qui a compris puis qui travaille pour eux, et ça, c'est ce qui donne du sens à ma présence ici.

Un des objectifs que je me suis fixés, c'est de réparer le lien de confiance entre les citoyens et la politique, parce que je le sais que, pour beaucoup de monde, ce lien-là, il est brisé. Et c'est normal, parce que notre démocratie, elle est brisée.

Chacun d'entre nous, ici, devrait s'en rendre compte que ce n'est pas normal qu'un parti, quel qu'il soit, puisse avoir 70 % des sièges avec 40 % des votes. Les gens de la CAQ, ici, ils seraient complètement outrés si Québec solidaire formait un gouvernement majoritaire avec 40 % des votes, puis ils auraient raison. Puis en fait, à voir comment ils parlent de nous, ils seraient probablement terrifiés, puis ils voudraient que, chaque fois qu'il y a une décision à prendre, on se donne la peine d'écouter l'opposition, puis de chercher des consensus avant d'avancer. Alors, moi, en tout cas, c'est ce à quoi je m'attends de la CAQ. C'est l'attitude que j'attends de leur part, de l'ouverture, une reconnaissance que le résultat de l'élection, c'est loin d'être un chèque en blanc, qu'ils gardent en tête chaque jour que la majorité des gens n'ont pas voté pour la CAQ et que tout le monde ici mérite d'être entendu.

Et je me permets de proposer aux députés de la CAQ de ramener le projet de loi que la CAQ elle-même avait déposé pour la réforme du mode de scrutin, un projet de loi qui prévoyait un référendum. Et il me semble qu'avec une distorsion comme on l'a vu avec le dernier résultat des élections, on doit aux Québécois de leur demander s'ils veulent garder le même système ou s'ils veulent le changer. Le premier ministre n'en a pas parlé, évidemment. Lui, il a décidé de flusher ça, la réforme du mode de scrutin, mais il y a quand même 89 autres députés de la CAQ, ici, qui peuvent essayer de le convaincre de ramener ça sur la table. Et peut-être que de participer à réparer notre système démocratique ça permettrait de donner un sens à leur présence ici, donc je leur propose.

Il y a un autre enjeu social majeur dont le premier ministre n'a pas parlé, puis c'est le vieillissement de la population. En fait, pour être exacte, il a prononcé ces mots-là, mais seulement pour justifier sa demande de transferts fédéraux en santé. Et honnêtement ça m'inquiète énormément de voir qu'à part pour les soins que ça va prendre le premier ministre n'a pas l'air de comprendre que le vieillissement de la population, c'est un défi majeur pour le Québec, puis un défi qui est peut-être de la même ampleur que la crise climatique en termes d'adaptation nécessaire, et il faut se préparer à ça. Et ce n'est pas juste de la faute de la CAQ, tous les gouvernements ont pelleté ça par en avant depuis bien avant ma naissance. Mais c'est quand même remarquable que ça fait des décennies qu'on le sait qu'on va devoir faire face au vieillissement de la population, que la pyramide démographique le dit, il n'y a pas de place au débat là-dessus, puis qu'on n'a absolument aucun plan, pire, que le gouvernement qui est là en ce moment, alors que c'est très concret, que ça a commencé à nous frapper, lui non plus, n'a aucun plan. Et, à ce jour, ils ont seulement annoncé leur intention de se pencher sur les services à domicile.

Alors, au risque de leur rappeler, les aînés, ce n'est pas juste des personnes qui ont besoin de soins. Ce n'est pas juste des soins à domicile que ça va prendre, il faut qu'ils vivent quelque part. On a besoin des dizaines de milliers de logements qui vont être adaptés aux aînés, adaptés aux personnes à mobilité réduite pour favoriser la plus grande autonomie possible le plus longtemps possible. L'enjeu de logements pour les aînés, là, il est déjà là, il est déjà criant. Les fermetures de résidences pour aînés dans les dernières années, elles se comptent littéralement par centaines à travers le Québec, et ça continue, et on dirait même que ça s'accélère parce que les propriétaires convertissent leur résidence en logements ordinaires, parce que c'est bien moins de trouble au niveau des normes à respecter, c'est bien plus rentable, ça prend bien moins de personnel. Donc, on devrait être en train, en ce moment, de créer plus de logements adaptés aux besoins des aînés, mais ce qui se passe, c'est qu'on en perd.

Et moi, j'ai croisé, dans les derniers mois, des aînés qui m'ont dit qu'ils se sentent de moins en moins en sécurité chez eux, de vivre seul dans leur maison ou leur appartement. Ils veulent s'en aller en résidence, mais ils ont peur qu'elle ferme, alors ils n'osent pas le faire ou bien ils n'ont pas les moyens non plus. J'en croise d'autres qui voudraient trouver un milieu de vie un peu plus mixte au lieu d'aller dans une résidence avec juste des aînés, mais ils manquent d'options pour leur permettre de rester dans leur village, dans leur quartier, mais avec un logement adapté à leurs besoins. Puis le marché privé du logement, il ne répond pas à ces besoins-là, puis encore moins à un prix abordable. Donc, ça va prendre des OBNL, des coops, des logements à but non lucratif pour permettre aux aînés de se loger sans être obligés de compromettre littéralement leur santé pendant qu'ils remplissent les poches d'un propriétaire privé avec leurs dernières économies. Donc, ça, je ne sais pas comment ça se fait que ce n'est pas sur le radar du premier ministre, le dossier de l'habitation des aînés.

• (16 h 10) •

Puis c'est la même chose avec le transport. Il y a des milliers de personnes qui sont terrifiées, en ce moment, à l'idée de ne plus pouvoir conduire, de perdre leur permis, parce qu'elles sont dépendantes de leur voiture, comme bien d'autres, mais qu'elles arrivent à un âge où ça tire à sa fin. Puis le transport en commun, bien, il n'y en a pas partout, puis en plus il est extrêmement précaire, même là où il y en a. On en a parlé ici cette semaine. Même à Montréal, là, en ce moment, ils sont en train d'anticiper les diminutions de service; Québec, même chose. Est-ce qu'on va vraiment déraciner les aînés de leur village, de leur communauté, de leur quartier en leur demandant d'aller dans les grands centres pour pouvoir continuer de se déplacer parce que c'est la seule solution qu'on a pour eux? Est-ce qu'on va les laisser s'isoler parce qu'ils n'ont plus les moyens d'aller retrouver leurs amis pour jouer aux cartes, d'aller faire leur bénévolat, d'aller dans les organismes qu'ils fréquentaient, d'aller visiter leur parenté dans d'autres villes? Les lacunes dans le transport en commun, dans le transport adapté, dans le transport interurbain, c'est une atteinte importante à l'autonomie des aînés à cause du coût puis aussi à cause de l'offre limitée.

Puis, même à pied, les villes ne sont pas adaptées pour permettre aux aînés de se déplacer de manière sécuritaire : il manque de bancs, les traverses aux intersections ne sont pas assez sécuritaires. Puis, avez-vous remarqué, chaque fois ou presque qu'un piéton se fait frapper, c'est très souvent un aîné. C'est très souvent un aîné, la victime d'un accident où il y a un piéton impliqué. L'hiver, c'est un calvaire. Il y a beaucoup d'aînés qui s'empêchent de sortir parce que les trottoirs sont dangereux. Ils ont peur de tomber, de se casser quelque chose, de se retrouver coincés à l'hôpital puis de perdre ce qui leur restait de mobilité après avoir été hospitalisés. Puis on n'a pas l'ombre du début d'un plan pour nous assurer qu'on met tout en place pour permettre aux aînés de se déplacer librement sans que ça gruge leur budget ou que ça les mette en danger.

Je voudrais juste le rappeler, qu'on est presque en 2023. Dans à peine sept ans, il va y avoir une personne sur quatre, au Québec, qui aura plus de 65 ans. On ne peut pas attendre les bras croisés de voir ce qui va se passer. Ce n'est pas normal qu'on ne se mobilise pas, en ce moment, comme société, pour se préparer, pour s'assurer d'avoir des services qui répondent à ces besoins-là. Et, si on veut être prêts, il faut commencer tout de suite. On ne peut pas attendre d'être rendus au pont avant de le traverser, parce que, là, il n'y en a pas, de pont, là, il faut le construire.

Un autre dossier sur lequel j'ai l'impression qu'on est bien mal partis, c'est la santé mentale. À écouter le premier ministre, c'est comme si c'était devenu un enjeu juste parce que la pandémie avait augmenté la demande de services, puis sa seule piste de solution, c'est de former plus de ressources. Moi, je veux bien, là, qu'on forme plus de ressources, il faut le faire, mais on ne sera pas plus avancés si les personnes qu'on forme vont offrir des services au privé puis que c'est seulement les personnes qui ont les moyens de se les payer qui y ont accès. Le choix qu'on doit faire, c'est de ramener les professionnels de la santé mentale dans le réseau public en les payant comme il faut, bien sûr, en reconnaissant aussi leur expertise, parce que tant que les gestionnaires essaient d'imposer à des psychologues, par exemple, une approche thérapeutique ou une durée de traitement, ils vont continuer de se sauver au privé pour avoir la liberté de soigner les patients en fonction de leur expertise, de leur jugement professionnel.

Puis j'aimerais ça aussi qu'on réfléchisse à la question de fond, qu'on se demande collectivement comment ça se fait qu'il y a autant de problèmes de santé mentale, qu'on réfléchisse en amont. Quand le premier ministre nous dit que, pour faire face à la pénurie de main-d'oeuvre, le plus important, c'est d'augmenter la productivité, ça m'inquiète sincèrement, parce qu'il y a pas mal de monde qui croulent déjà sous la pression, qui sont épuisés au point où ça a un impact sur leur santé. Les gens n'ont plus le temps de bien manger, ils n'ont plus le temps de bien dormir, de passer du temps avec leur famille, avec leurs amis, de parler avec leurs voisins.

Le premier ministre veut qu'ils soient plus productifs, mais pour produire plus de quoi? Est-ce qu'on peut se donner l'objectif de produire plus de lien social, de produire plus de temps pour être avec les gens qu'on aime, pour profiter de la nature, profiter de notre culture? Moi, je serais curieuse de voir l'impact sur la santé physique, la santé mentale des gens d'augmenter le nombre de semaines de vacances par année, de faire plus de place à la semaine de quatre jours, de donner de l'air aux gens. Il faut réfléchir à ça, parce que, là, on a atteint des taux de prise d'antidépresseurs qui devraient nous inquiéter sérieusement, y compris chez les enfants. L'anxiété prend de plus en plus de place, puis, pour moi, ça, c'est des signaux qui devraient nous inciter à réfléchir à notre mode de vie. Il faut prendre soin des gens en amont si on veut éviter qu'ils se retrouvent sur des listes d'attente en santé mentale.

Puis prendre soin des gens, bien, ça commence par montrer l'exemple en tant qu'employeur. Parce qu'en ce moment c'est plutôt gênant, la façon dont l'État québécois traite ses employés dans le secteur public. On est littéralement un cancre en matière d'équité salariale. J'en parlais ce matin, il y a des dizaines de milliers de femmes qui travaillent pour le gouvernement qui attendent l'équité salariale depuis 12 ans, des secrétaires juridiques qu'il nous manque pour faire fonctionner le système, qui attendent depuis 2010 d'être payées un salaire juste. Pourquoi vous pensez qu'elles vont travailler ailleurs? Les gens leur courent après, puis ailleurs elles se font payer dignement. Même chose avec les secrétaires médicales qu'il nous manque pour être plus efficaces dans le système de santé. Les adjointes administratives, le privé en cherche partout. Elles se le demandent, pourquoi elles resteraient au gouvernement, quand elles peuvent avoir un salaire plus intéressant ailleurs, quand elles se font niaiser depuis aussi longtemps pour l'équité salariale, alors qu'elles sont courtisées de l'autre côté.

Moi, je trouve ça vraiment absurde qu'on soit presque en 2023 puis que je doive prendre la parole ici pour parler d'équité salariale. C'est une loi qui a été adoptée dans les années 90. On ne devrait pas se battre, en ce moment, pour que le Québec lui-même respecte l'équité salariale, surtout un gouvernement qui se promène partout en disant à quel point c'est important, l'égalité entre les hommes puis les femmes. Ça commence à être le temps de le prouver, et ça passe par des gestes concrets, comme régler les plaintes d'équité salariale. Il y a celles de 2010, puis je n'en ai pas parlé ce matin, mais il y a celles de 2015, aussi, qui ne sont pas traitées, des milliers de personnes, aussi, pour les plaintes de 2015. Puis, en général, il y a l'écart qui perdure avec le secteur privé, qui nous nuit, aussi, considérablement dans le contexte de la pénurie de main-d'oeuvre. C'est quasi généralisé, là, mais il y a des types d'emplois pour lesquels c'est pire encore, notamment les psychologues, les ouvriers aussi, électriciens, plombiers, etc., la liste est longue.

Moi, je me souviens, quand j'étais petite, de la réputation des jobs dans le secteur public. Je ne suis pas si vieille que ça, mais je me souviens que tout le monde trouvait que c'étaient les meilleures jobs avec les meilleures conditions, puis ça ne fait pas si longtemps que ça, mais ça s'est vraiment détérioré, au point où non seulement on a perdu cette réputation-là, mais en plus on a la réputation inverse aujourd'hui. On traite mal notre monde, on les épuise, c'est trop rigide, c'est mal payé, il y a beaucoup de précarité. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Les gens se sauvent en courant. On a beau engager des milliers de personnes chaque année, on en perd, dans la dernière année, plus qu'on en embauche, en santé en particulier.

Donc, moi, je m'attends à ce que les négociations du secteur public soient l'occasion de réparer ça, de faire un grand rattrapage, d'avoir une approche plus humaine dans l'organisation du travail. Les gens s'attendent à être respectés, et ils ont l'embaras du choix des employeurs prêts à les respecter. On ne peut pas se permettre de ne pas les traiter avec respect. D'un côté, là, tu as le secteur privé, là, il y en a qui fournissent des paniers de fruits à leurs employés, là, puis, de l'autre côté, tu as le secteur public, où tu risques une suspension sans solde pour avoir pris une tranche de pain. C'est quand même assez gênant. C'est quand même gênant.

Donc, c'est un changement d'attitude radical que ça va prendre si on veut garder notre monde. Puis ça, c'est un problème qui concerne tout le monde, pas juste les employés du secteur public, parce que qui paie le prix quand on manque de monde dans le public? C'est les citoyens, les citoyens, qu'on représente tous, ici. Ça a un impact sur la qualité des services, ça a un impact sur le délai avant de pouvoir donner le service, et des fois ça a même un impact sur notre capacité d'offrir le service, point, à temps. Puis il y a des conséquences dramatiques quand on n'arrive pas à faire ça. Il y a des enfants qu'on échappe à la protection de la jeunesse. Il y a des personnes qui se suicident, faute d'avoir eu du support à temps en santé mentale. Il y a des personnes qui vont perdre la vue, l'usage de leurs jambes parce qu'on ne les a pas opérées à temps. Il y a des élèves qui vont décrocher de l'école à force de se décourager, de se sentir dévalorisés à l'école, de ne pas recevoir d'aide. Il y a des accusations criminelles qui vont tomber parce qu'on n'aura pas pu tenir un procès à temps. Et ça, c'est très grave, et j'ai l'impression que le gouvernement prend ça à la légère, parce qu'au lieu d'investir pour pouvoir avoir le personnel, le retenir et le recruter pour offrir ces services-là à temps, il préfère annoncer des baisses d'impôt. Et ça, les baisses d'impôt, ce n'est pas une dépense ponctuelle comme les chèques qui ont été mis à la poste récemment, c'est une dépense récurrente, c'est une perte de revenus récurrente. On va se priver de fonds à long terme, et ça, ça va nous nuire sérieusement pour offrir des services publics de qualité. Et moi, j'y tiens, je suis en politique pour ça, pour qu'on puisse offrir des services publics de qualité au bon moment aux citoyens qui en ont besoin. Les Québécois s'attendent à ça, puis ils nous ont élus pour ça.

Motion formulant un grief

Alors, je vais terminer en déposant une motion de grief, M. le Président. Je vous la lis :

«Que l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la Coalition avenir Québec pour son incapacité à offrir aux travailleurs et travailleuses du secteur public des conditions de rémunération et de travail respectueuses et dignes de leur apport essentiel à la société québécoise, mettant ainsi en péril la qualité de nos services publics.» Merci.

• (16 h 20) •

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, Mme la députée de Sherbrooke. Et, bien sûr, votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Alors, je suis prêt à entendre la prochaine intervenante, et ce sera Mme la députée de Hull. La parole est à vous, Mme la députée.

Mme Suzanne Tremblay

Mme Tremblay : M. le Président, distingués collègues, c'est avec une émotion non dissimulée que je m'exprime pour la première fois dans l'enceinte de cette grande institution qu'est la nôtre, une grande émotion, car je mesure le privilège d'occuper cette importante fonction, cet honneur d'être devenue députée de la circonscription de Hull. Je suis extrêmement sensible à cette confiance que les citoyens m'accordent, et je serai présente pour eux, je parlerai fièrement en leur nom à l'Assemblée nationale.

M. le Président, les gens de ma circonscription ont reconnu la fougue qui m'a toujours habitée. Je tiens à les rassurer, parce que je continuerai à faire preuve de détermination, à faire de la politique avec coeur et à développer, avec eux et pour eux, le plein potentiel de Hull et de notre région.

Depuis toujours, les actions que je pose sont motivées par ma conviction de pouvoir apporter quelque chose à la société. Faire de la politique, c'est essentiellement ça, contribuer au bien commun par le biais d'actions concrètes et axées sur les résultats, ce que les citoyens et citoyennes attendent de leurs députés.

Les gens de Hull ont été clairs, ils m'ont confié le mandat d'améliorer leurs conditions de vie. Ils m'ont parlé de plusieurs enjeux et dossiers importants pour eux dans les dernières semaines. Un de ceux qui reviennent le plus fréquemment est la mise en place de nouveaux logements sociaux et abordables. Je compte bien tout mettre en oeuvre pour que Hull ait sa juste part.

J'ai aussi entendu les demandes du milieu éducatif, qui souhaite que je travaille expressément sur l'ajout de nouveaux programmes et de résidences étudiantes. Ces gens-là m'ont expliqué que c'est une question de justice sociale et d'un meilleur accès aux études postsecondaires ou à la formation professionnelle pour les jeunes de l'Outaouais.

Par ailleurs, M. le Président, il y a énormément de nouveaux développements dans ma circonscription, plus précisément dans l'ouest. Cette situation apporte son lot de défis au niveau du transport collectif et des infrastructures. Le gouvernement a déjà donné son appui pour le financement du transport structurant dans ce secteur.

De mon côté, j'aimerais contribuer à la mise en place d'infrastructures de qualité dans ces milieux de vie, notamment des plateaux sportifs. Au menu également, rénovation et agrandissement du bloc sportif du complexe Mont-Bleu, annoncés plus tôt cette année par notre gouvernement, pour que celui-ci soit digne des équipes sportives qui y évoluent. C'est une question de santé physique et mentale pour les jeunes et les moins jeunes, c'est une question de santé publique.

En juillet 2020, la circonscription de Hull, ma circonscription, a été reconnue par notre gouvernement comme une véritable porte d'entrée du Québec. C'est par ce fait que le premier ministre a annoncé, dans la dernière campagne électorale, un tout nouveau centre des congrès, donc, qui était attendu depuis longtemps par le milieu des affaires et du tourisme, qui y voit une opportunité importante. Je travaillerai fort à l'implantation de ce projet porteur pour notre région.

Pour conclure sur le volet des dossiers, puis il y en a plusieurs, je ne peux passer sous silence une avancée majeure pour Hull mais aussi pour tout l'Outaouais. Je suis fière d'appartenir à l'équipe qui réalisera l'un des plus importants projets de l'ouest du Québec. Mes collègues de cette Assemblée ont compris que je parle, ici, de la construction d'un centre hospitalier universitaire de 600 lits qui permettra de consolider l'offre de soins de santé à Hull, à Gatineau et dans tout l'Outaouais. Cet hôpital sera à la fine pointe de la technologie et des nouvelles pratiques en santé. Un rattrapage s'opérera ici, en Outaouais. Mes concitoyens seront désormais soignés chez eux.

M. le Président, je ne peux m'adresser à vous aujourd'hui sans parler d'éducation, j'y ai consacré pratiquement 25 ans de ma vie, dont six ans à titre de présidente du Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais. Sachez que, le 4 novembre dernier, notre premier ministre m'a fait l'immense honneur de me nommer adjointe gouvernementale au ministre de l'Éducation. Je suis fière de pouvoir continuer à apporter ma contribution à ce milieu qui m'est si cher. C'est par l'éducation que nous serons capables de bâtir un État axé sur l'avenir, un État plus vert, plus juste et tourné vers notre jeunesse.

Nous pouvons parler avec enthousiasme et fierté des nombreuses réalisations des quatre dernières années, la liste est longue. Je surveillais ça de jour en jour dans mes anciennes fonctions, puis j'ai même milité pour ces changements. J'aimerais rappeler à cette Assemblée le programme Agir tôt, les maternelles quatre ans, le projet pilote d'aides à la classe, l'augmentation du salaire des enseignants et des enseignantes, la diminution de surveillance au primaire, l'ouverture de classes spécialisées, et j'en passe.

Je vous le dis, les réalisations et les progrès sont bien réels, et aujourd'hui je suis vraiment heureuse de faire partie de cette équipe qui poursuivra le travail en soutenant l'ensemble du personnel de l'éducation. Chaque acteur de ce réseau est important, et c'est en regardant ensemble dans la même direction que nous allons continuer, comme gouvernement, comme citoyens et citoyennes engagés, à bâtir le Québec de demain, le Québec que nous avons élu le 3 octobre dernier.

En terminant, M. le Président, je veux prendre un moment pour remercier les personnes importantes de ma vie qui ont influencé mon parcours et qui ont contribué à ce que je sois ici aujourd'hui. Mes premiers remerciements s'adressent, bien entendu, aux gens qui ont fait de moi une enseignante passionnée. Oui, je veux saluer mes anciens élèves, qui ont toujours été au cœur de mes préoccupations. Vous avez été une source d'inspiration, et vous êtes toujours mes étincelles. Je tiens à remercier Simon, mon conjoint, mon pilier des 23 dernières années. Merci pour tout le bonheur que tu m'apportes et ton support absolu. De notre amour sont nées trois incroyables filles, Élianne, Emilie et Évelyne. Je tiens aussi à les remercier de tout mon cœur pour leur appui inconditionnel et d'accepter aussi facilement mes nombreuses absences de la maison depuis déjà plusieurs années. Il y a également mon père, Daniel, mon frère, Joël, ma soeur, Claudine, sans oublier Cécile, ma maman, que je tiens plus particulièrement à remercier. Ma mère est la femme la plus inspirante que j'ai connue. C'est elle qui m'a donné ma force, mon courage et ma détermination. Merci, maman, je t'aime.

Ensuite, M. le Président, si les concitoyens et concitoyennes de Hull m'ont ouvert leur porte, m'ont ouvert leur cœur, je le dois en bonne partie à une équipe de bénévoles hors du commun. Un énorme merci, d'abord, à mon trio de feu, Alain Gagnon, Stéphane Grégoire et Frédéric Pesenti, pour leur dévouement, leur écoute et leur support. Vous avez marqué mon cœur à jamais.

Merci aussi aux autres bénévoles qui ont marché jour après jour avec moi dans les rues, qui ont cogné à des milliers de portes. Nommer des gens, c'est pouvoir en oublier, mais ne pas les nommer, c'est en quelque sorte les oublier. Alors, un très grand merci à Serge Alfaro, Daniel Paquin, Lisa Laurin, Diane Lemieux, Brian Beauchamp, Bernard Larivière, Chantal Chabot, Daniel Parent, Robert Guérin, Stéphanie Labelle, Camille Guindon, la famille Levis, et tous les autres. Un gros merci également à l'ensemble de mes amis.

Il y a eu aussi toute une équipe de communication qui m'a aidée à différents moments, Antoine de la Durantaye, Laurent Gilot, Claude Potvin, Sarah Bigras, Réjean Léveillé et Catherine Cano. Puis aussi il ne faut pas que j'oublie mes trois collègues de l'Outaouais, donc le ministre de la Culture, député de Papineau, député de Gatineau ainsi que député de Chapeau. Par la victoire du 3 octobre, on a tous ensemble marqué l'histoire de Hull.

M. le Président, pour faire de la politique avec cœur, j'ai su m'entourer de personnes passionnées qui ont le goût de servir au meilleur de leurs habiletés les gens du comté. Je tiens donc, en terminant, à remercier mon équipe du bureau, Alain Gagnon, Élodie Nonnon et Étienne Boulrice, de me soutenir jour après jour dans cette belle aventure et de construire avec moi une meilleure qualité de vie pour l'ensemble des citoyens et des citoyennes de Hull. Merci.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, Mme la députée de Hull. Maintenant, la parole est à Mme la ministre des Relations internationales, de la Francophonie et ministre responsable de la Condition féminine et députée de Chutes-de-la-Chaudière. Mme la ministre, la parole est à vous.

Mme Martine Biron

Mme Biron : Merci, M. le Président, MM. et Mmes les députés. Bravo aussi à la députée de Hull pour ses propos inspirants! Pour moi aussi, les dernières semaines ont été riches dans mon parcours professionnel et politique. Le 3 octobre,

les électeurs des Chutes-de-la-Chaudière m'ont fait l'immense honneur de m'élire comme députée, et je les remercie, et je m'engage à les représenter avec fierté à l'Assemblée nationale au cours des quatre prochaines années.

Avec mes 89 autres collègues de la CAQ, nous avons été mandatés par les Québécois pour former le prochain gouvernement du Québec. Nous allons travailler d'arrache-pied pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens.

Le 20 octobre dernier, le premier ministre du Québec m'a nommée ministre des Relations internationales et de la Francophonie et ministre responsable de la Condition féminine. C'est un défi que j'attaque avec enthousiasme et grande motivation.

Le MRIF a la responsabilité d'être la voix du Québec à l'étranger. Il a le devoir de planifier, d'organiser et de diriger l'action du gouvernement hors de nos frontières. Le socle de notre action repose sur la doctrine Gérin-Lajoie, qui a été élaborée pour la première fois le 12 avril 1965 par Paul Gérin-Lajoie lui-même, lors d'un discours important prononcé à Montréal devant le corps consulaire. M. Gérin-Lajoie était alors vice-premier ministre et ministre de l'Éducation dans l'équipe du tonnerre de Jean Lesage.

• (16 h 30) •

Cette doctrine, qui est encore la base de l'action de mon ministère, stipule que ce qui est de compétence québécoise chez nous est de compétence québécoise partout. Ainsi, nous allons faire rayonner le Québec dans le monde, dans les champs économique, environnemental, culturel, éducatif, linguistique et sociaux. Nous allons donc élargir au maximum notre influence dans la francophonie et sur tous les continents.

Nous allons également intervenir en immigration et en main-d'oeuvre pour répondre aux besoins spécifiques de notre économie. Pour ce faire, le Québec a la chance de compter sur un riche réseau à l'étranger. Nos 32 délégations, bureaux et antennes nous permettent d'être en contact avec des gouvernements et des sociétés avec lesquels nous avons tissé, au fil des décennies, des relations d'échange et de respect. Ces relations permettent à nos élus, nos entrepreneurs, nos penseurs et nos créateurs de rayonner au-delà de nos frontières pour le plus grand bien de notre nation.

Nous pouvons être extrêmement fiers de cette importante structure diplomatique qui a été construite par les gouvernements québécois qui se sont succédé depuis la Révolution tranquille. Ce réseau diplomatique est l'un, sinon le plus important réseau diplomatique construit par un État infranational sur la planète. C'est important de le réaliser et de le répéter. Il fait l'envie de plusieurs sociétés dans le monde et se doit d'être défendu et valorisé.

Je me perçois comme l'héritière de tous les ministres du MRIF du Québec qui ont édifié morceau par morceau ce prolongement de l'État québécois à l'international et qui ont fait en sorte que notre peuple puisse exister et exprimer ses idées à la table des nations.

Le Québec est une nation dynamique, créative et unique au monde. Je le dis souvent, nous sommes le vaisseau amiral de la langue française en Amérique. Je suis convaincue que notre voix peut et doit porter, que le Québec peut et doit rayonner à l'étranger.

Pour mener à bien cette mission, je crois que nous devons bien identifier nos champs d'intervention, multiplier nos relations avec des gouvernements amis et maximiser notre présence aux quatre coins du monde. C'est pourquoi j'ai identifié trois axes d'intervention diplomatique majeurs sur lesquels nous allons nous concentrer : notre diplomatie économique, notre diplomatie d'influence et notre diplomatie identitaire.

Il est important de mentionner que ces trois sphères diplomatiques sont reliées les unes aux autres et qu'elles se renforcent. Elles n'évoluent aucunement en vase clos. Elles sont toutes basées sur ce que nous sommes en tant que nation et sur les valeurs qui nous habitent. Ces trois sphères vont orienter nos efforts pour les quatre prochaines années.

D'abord, la diplomatie économique. Vous le savez, la loi n° 27, qui fut adoptée en 2019, a accentué le virage économique qu'a pris mon ministère. Il est primordial pour nos diplomates et leurs équipes, basés autant ici qu'à l'international, d'accroître les exportations québécoises ainsi que d'attirer les investissements étrangers au Québec. Notre gouvernement souhaite augmenter la richesse collective des Québécois, et j'entends mettre tout en oeuvre, tous les moyens nécessaires pour y parvenir.

Nous avons également un énorme défi, celui de décarboniser notre économie. Nous allons analyser en détail les résultats économiques de nos différentes délégations et nous allons maximiser nos résultats.

Mais, pour être en mesure d'augmenter nos échanges économiques à l'international, il est primordial d'user de diplomatie d'influence qui est la deuxième priorité d'action de mon ministère. Il est important d'établir de bons liens avec les élus et les gouvernements étrangers pour faire en sorte que nos entreprises et nos entrepreneurs puissent y lier sans entrave des liens d'affaires sur tous les continents et tirer le maximum du grand savoir-faire québécois.

Cette diplomatie d'influence peut également s'exprimer dans des domaines comme l'éducation, la culture, l'immigration, l'agriculture et, bien sûr, l'environnement. Elle sert à favoriser les échanges de savoirs entre universités, à attirer des étudiants étrangers au Québec ou encore à signer des ententes qui nous permettent de combler certains de nos besoins de main-d'oeuvre. La diplomatie d'influence québécoise est fondamentale et essentielle à notre politique étrangère.

Notre troisième et dernière sphère diplomatique, et non la moindre, est notre diplomatie identitaire. Comme vous le savez, le gouvernement de la CAQ est résolument nationaliste et laïque. L'adoption des lois n° 21 et n° 96 en fait foi. Nous sommes déterminés à protéger la langue française partout au Québec et à tout mettre en oeuvre pour que notre culture soit forte et en santé. Ces valeurs qui habitent notre peuple sont également à la base de toutes nos actions diplomatiques. Nous comptons les faire valoir avec vigueur partout sur notre passage. Nous croyons profondément en l'égalité des hommes et des femmes, en un Québec français, laïque et fier de sa culture, autant ici qu'ailleurs.

Ces valeurs, je les défendrai également en tant que ministre responsable de la Condition féminine et de la Lutte contre l'homophobie et la transphobie. Le Québec est une société ouverte et tolérante, mais il reste encore beaucoup de travail à faire pour atteindre une véritable égalité entre tous nos concitoyens. J'assumerai avec honneur ces responsabilités. Je réalise l'importance qu'elles ont pour l'avenir de notre nation.

En terminant, j'aimerais remercier pour son travail ma prédécesseure, Nadine Girault, qui était au MRIF, ainsi que le premier ministre, François Legault, pour sa confiance. Je suis convaincue que le Québec peut apporter beaucoup aux autres nations du monde, autant qu'il peut apprendre d'elles. C'est pourquoi je vais tout donner pour que la voix du Québec à l'étranger soit la plus pertinente et la plus forte possible. Merci beaucoup.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Chutes-de-la-Chaudière, ministre des Relations internationales et de la Francophonie. Maintenant, la parole revient à la députée de Notre-Dame-de-Grâce.

Mme Désirée McGraw

Mme McGraw : Merci, M. le Président. Et c'est à mon tour de vous féliciter pour votre réélection et votre nomination à la vice-présidence de l'Assemblée nationale. C'est avec un grand sentiment de privilège que je prends la parole ici pour la première fois à l'Assemblée nationale. Lorsqu'on regarde tout autour, sur les banquettes du gouvernement et des oppositions, je vois 124 autres élus de tous les horizons qui ont l'honneur de représenter leurs concitoyens. Je tiens à les féliciter pour leur élection. Nous avons tous le mandat, jour après jour, d'écouter, de réfléchir, de débattre et de trancher selon notre jugement.

Parmi les députés, j'aimerais évidemment reconnaître mes collègues du caucus libéral, dont j'ai déjà appris à connaître et à collaborer durant la campagne électorale. Je suis fière d'être à leurs côtés tous les jours, de travailler en équipe avec ceux-ci pour faire avancer des dossiers et de compter sur des profils très solides et variés. D'ailleurs, nous sommes la moitié à être nouveaux, des nouveaux en politique, incluant moi-même. Nous sommes assurément prêts à participer à notre démocratie québécoise.

M. le Président, avant de continuer, j'aimerais souligner l'apport inestimable de ma prédécesseure, soit Kathleen Weil. En tant que citoyenne de la circonscription de Notre-Dame-de-Grâce, je tiens sincèrement à la remercier pour son travail acharné et son dévouement lors des 14 dernières années. Kathleen, you've been a remarkable MNA for NDG and Montréal-Ouest, and we are all sincerely grateful for your service.

Permettez-moi, M. le Président, de m'adresser, dans un premier temps, aux citoyens, aux citoyennes de ma circonscription extraordinaire de Notre-Dame-de-Grâce, qui inclut également la ville de Montréal-Ouest, et qui m'ont témoigné leur confiance lors des élections générales. À titre de nouvelle députée, je tiens à souligner à quel point il s'agit pour moi d'un grand honneur de porter leurs espoirs et leurs aspirations à l'Assemblée nationale du Québec.

I'd like to address my first words to the citizens of NDG and Montréal-Ouest who placed their trust in me during the last election. As the new MNA for Notre-Dame-de-Grâce, I would like to underscore what a great honor it is for me to carry your hopes and aspirations to the National Assembly of Québec.

En ce moment vital, s'il y a un endroit où je vais faire une différence dans les vies de nos jeunes, de nos aînés et de nos familles, c'est bien dans la circonscription de Notre-Dame-de-Grâce. Je me suis présentée lors des dernières élections en portant fermement plusieurs... fièrement, je devrais dire, plusieurs chapeaux, celui de militante, d'environnementaliste et d'économiste, celui d'éducatrice, et surtout celui de parent. Tout au long de ma carrière en éducation, en philanthropie et en politiques publiques, je me suis consacrée à préparer la prochaine génération à la réussite, et ce, à un moment où nous avons besoin qu'elle surmonte des défis d'une ampleur jamais vue auparavant. Pour réussir, elle aura besoin d'un environnement sain, d'une économie dynamique ainsi que d'une société inclusive et juste.

• (16 h 40) •

Un grand merci à ma famille avec qui je partage cette grande et nouvelle aventure en politique. Merci à mon conjoint, Christopher, et à nos trois enfants, Jack, Michael et Kevin. Merci d'être restés avec moi contre vents et marées. Je veux aussi remercier ma soeur, Sheiline, qui est plus qu'une tante et une marraine, mais aussi un troisième parent pour nos trois enfants. Merci également à mes parents. Leur amour et leur soutien, de chacun d'entre vous, ont été les piliers de ma vie.

M. le Président, je souhaiterais aussi remercier ma grande armée de bénévoles qui ont contribué à ma campagne électorale par leurs efforts et par leur temps. La politique est un sport d'équipe, et faire campagne est un sport extrême. Il faut de la passion, de la volonté et d'innombrables heures de travail acharné qui sont souvent loin d'être glamour. Merci aux membres de mon équipe de campagne et les bénévoles. Ce groupe exceptionnel de personnes dévouées m'a poussée à donner mon maximum. Vous m'avez donné envie de livrer le meilleur de moi-même. Vous avez cru en moi, et je ne vous laisserai jamais tomber. Je suis fière de notre travail de campagne et je suis prête pour le travail de députée.

Enfin, j'aimerais reconnaître le travail de mon association libérale à Notre-Dame-de-Grâce, présidée par Marc Bustamante, mais aussi de mon équipe de bureau de circonscription, composée d'Armand Djavid et Lucie Gagnon, qui étaient déjà là avec ma prédécesseure, ainsi qu'Élyse Moisan, une nouvelle attachée politique qui s'est jointe à moi et qui m'a grandement aidée durant la campagne électorale.

Avant de continuer, j'aimerais partager avec vous un peu de mon histoire personnelle. Mes parents, d'origine américaine, sont arrivés à Montréal vers la fin des années 1960 pour que mon père puisse occuper un poste de professeur pendant que ma mère fasse ses études supérieures à l'Université McGill. Ils avaient l'intention de rester... de retourner aux États-Unis après quelques années, mais ils sont tombés amoureux du Québec, et ils ont décidé de s'y établir et de fonder leur famille. Bien que ma famille, étant d'origine américaine et même irlandaise, soit anglophone, on se qualifie comme étant francophiles et surtout québécoises. Le français est une langue qui m'est chère et une partie fondamentale de mon identité. Mon prénom, Désirée, le dit bien. Sans le français, je ne serais pas ici aujourd'hui à l'Assemblée nationale.

Permettez-moi de m'expliquer. Même si mes parents ont obtenu des certificats d'admissibilité en anglais pour nous, leurs enfants, ils ont tenu à ce que leurs enfants soient éduqués entièrement en français à Notre-Dame-de-Grâce, que ce soit à mon école primaire de Sainte-Catherine-de-Sienne ou au collège Villa-Maria. J'ai ensuite fait le choix moi-même de

poursuivre mes études en français au collège Brébeuf. Après mes études, j'ai vécu dans les milieux anglophones, ailleurs au Canada et à l'étranger, mais chaque fois j'ai choisi de revenir au Québec grâce à son dynamisme et à sa diversité.

NDG and Montréal West are not only my home, they are also my heart. My husband and I were both raised in the riding and we've been raising our own boys there for the better part of the last 17 years. It is in this community where we have been involved, volunteering our time and energy to numerous cultural, philanthropic, recreational, and sporting organizations, initiatives, events, and activities. I know this riding intimately.

Je peux vous nommer — je ne le ferai pas aujourd'hui — presque toutes les rues en ordre, de sa frontière ouest, sur Easton, où Montréal-Ouest rencontre ville Saint-Pierre, à sa limite est sur Clermont, où NDG rencontre Westmount, de sa limite nord, avec les villes de Côte-Saint-Luc et Hampstead, jusqu'au sud, le long de la falaise Saint-Jacques. Bien que plus que la moitié des résidents de Notre-Dame-de-Grâce s'identifient en tant qu'anglophones et le tiers comme francophones, la circonscription englobe un mélange incroyable de langues et de cultures. Le comté regroupe en effet des communautés d'origine asiatique, africaine, hispanophone, iranienne, italienne et slave, et j'en passe. De plus, sa diversité s'étend également sur tout le spectre socioéconomique.

NDG is well known for its strong sense of community, and this is reflected in the citizens and organizations who are well known in Montréal, in Québec and across the country, and even internationally.

Nous possédons des institutions de renommée internationale, comme le site Glen du Centre universitaire de santé McGill, le Centre de réadaptation Lethbridge-Layton-Mackay, le campus Loyola de l'Université Concordia, le centre Mackay et Philip Layton ainsi que le YMCA à Notre-Dame-de-Grâce.

Nous avons également la chance de compter sur un réseau incroyable d'organismes communautaires qui constituent vraiment le filet social de mon comté. Contrairement à ce que certains croient, notre comté n'est pas entièrement fortuné. On y retrouve là-bas toutes les classes sociales, incluant des gens de la moyenne classe et des individus dans le besoin. C'est pourquoi je suis heureuse de souligner le travail incroyable et essentiel de nos organismes communautaires. Nous avons le centre communautaire NDG qui constitue un leadership de grande importance. On a Bienvenue à NDG qui s'occupe de l'accueil des immigrants et de leur francisation, le Dépôt alimentaire NDG qui, comme son nom l'indique, contribue à la sécurité alimentaire, le Centre Eva Marsden et l'organisme Espoir nouveau centre pour les personnes âgées, qui sont là autant auprès des aînés pour notamment briser l'isolement, le Carrefour jeunesse-emploi Notre-Dame-de-Grâce, qui favorise l'intégration socioprofessionnelle des personnes âgées de 16 ans et plus. Et n'oublions pas nos centres communautaires Saint-Raymond, Walkley, Westhaven et Loyola, ainsi que Montréal-Ouest, qui ont un rôle important, qui jouent un rôle important auprès de nos jeunes et de nos familles.

Like I said before, the riding also includes Montréal-Ouest, which constitute its own town with some 5,000 residents. It's a small town without being small-minded and a strong community.

Durant la dernière campagne, j'ai pu joindre des milliers de citoyens de Notre-Dame-de-Grâce et Montréal-Ouest. J'ai écouté les nombreux enjeux et préoccupations, et je les ai prises à coeur. Grâce à tous ces gens que j'ai rencontrés, j'ai pu confirmer ce que mes priorités devraient être et seront. À titre de député de Notre-Dame-de-Grâce, je serai une voix forte pour tous les résidents de ce comté si diversifié. En parcourant la circonscription à la rencontre de nombreux citoyens, j'ai pu relever quatre principaux enjeux : le coût de la vie, les soins en santé, l'environnement et la diversité et l'inclusion.

Je tiens à aborder ce dernier enjeu qui est au coeur de notre circonscription. Adhérer à la diversité n'est pas seulement la bonne chose à faire, c'est aussi la chose intelligente à faire. Maintes études démontrent que la diversité de perspective, d'opinion, d'expérience et d'identité favorise l'innovation, la résolution de problèmes et la productivité. J'ai appris cela de première main au cours des 14 dernières années en dirigeant des organismes dont les objectifs étaient de cultiver et de célébrer la diversité, en particulier chez les jeunes. À titre de P.D.G. de la Fondation Jeanne Sauvé, oeuvrant à Montréal, j'ai recruté et collaboré avec des jeunes du monde entier qui sont devenus des leaders dans leurs propres pays, leurs propres communautés et leurs carrières respectives. Mon expérience comme présidente du Collège du monde uni Pearson en Colombie-Britannique, où des étudiants sélectionnés par chaque province et territoire du Canada ainsi que 160 autres pays ont confirmé pour moi que rassembler des personnes de cultures, de nationalités et de langues différentes représente l'avenir. Ce sont les mêmes éléments qui font notre force à Notre-Dame-de-Grâce, et c'est notre espoir pour nos enfants.

The vibrant diversity that underpins NDG's every success is something to celebrate. NDG is a welcoming place where everyone who is willing to put in the work should be able to build a better future. And I think that all of Québec needs a little more NDG in it. We believe in unity, diversity, and inclusion.

C'est un fait, dans notre formation politique... et les gens de ma circonscription de Notre-Dame-de-Grâce dont on s'imprègne. C'est une raison majeure pour laquelle tant des gens ont choisi de vivre dans notre circonscription. À NDG, on partage le désir de vivre dans un Québec qui est non seulement diversifié, mais aussi inclusif.

• (16 h 50) •

Toutefois, la diversité n'est pas la même chose que l'inclusion. Pour que le Québec soit une société inclusive, un gouvernement se doit de prendre des décisions éclairées. Présentement, nous sommes dans une situation intenable, une société diversifiée qui se trouve délibérément divisée par le gouvernement. Aucun citoyen ne devrait être considéré comme un citoyen de seconde classe en raison de sa race, de sa religion, de sa culture, de son ethnie, de son identité ou de la langue dont il parle à la maison. Un premier ministre qui gouverne pour tous les Québécois et toutes les Québécoises aurait comme priorité de s'assurer que personne au Québec ne se sente comme des citoyens de seconde classe. C'est le bien-être de tous les citoyens du Québec qui devrait être la première priorité pour un premier ministre. Que l'on sache de façon claire et convaincante que notre formation politique soutient un Québec fort au sein d'un Canada uni et choisit un Québec inclusif et confiant, empreint de diversité et de progrès.

Maintenant, M. le Président, j'aimerais élaborer sur des sujets qui me touchent particulièrement, étant les dossiers qui m'ont été confiés et dont j'en suis la porte-parole à l'opposition officielle. Au passage, j'aimerais saluer mon ancienne

cheffe, Dominique Anglade, de m'avoir initialement confié ces dossiers. Et merci aussi au chef de l'opposition, je ne vais pas le nommer en nom, pour l'ajout et la continuité. Alors, il y a l'environnement, les changements climatiques, parcs et faune, relations canadiennes, relations francophones hors Québec, au Canada et aussi il y a les relations avec les communautés d'expression anglaise. Alors, je vais vous parler de deux de ces dossiers.

Le gouvernement de la CAQ a engendré de l'anxiété et la division au moyen des lois n° 21 et 96, qui sont discriminatoires. Voilà pourquoi le gouvernement a, de façon préventive, invoqué la clause dérogatoire pour déroger à la Charte canadienne des droits et libertés, mais aussi à la charte québécoise. Fort heureusement, les études démontrent que, lorsque les Québécois et Québécoises apprennent que des lois vont à l'encontre de ces deux chartes, leur soutien s'estompe drastiquement.

En effet, la loi n° 96 parvient davantage à s'attaquer aux droits des minorités qu'elle ne parvient à promouvoir efficacement le français. La loi n° 96 est particulièrement inefficace pour atteindre notre objectif commun de promouvoir le français. Selon moi, la loi n° 96, et selon des experts, pose plus de difficultés qu'elle n'a d'avantages en ayant un impact négatif et significatif sur des pans de notre population et de notre économie, notamment les immigrants fraîchement arrivés et les réfugiés qui n'auront que six mois pour maîtriser le français. Et ce n'est pas un manque de volonté, c'est un manque d'accès.

J'ai récemment été avec Bienvenue à NDG, et il y avait une liste d'attente pour que les immigrants puissent avoir accès aux cours de français, les étudiants francophones et allophones qui perdront leur droit de choisir la langue dans laquelle ils souhaitent poursuivre leur éducation au cégep et qui verront leur nombre de places qui leur sont disponibles réduit dans les établissements anglophones, les petites entreprises qui sont déjà confrontées à un fardeau administratif plus que suffisant, des plus grandes entreprises qui auront encore plus de difficulté à attirer et à retenir des grands talents dans un marché mondial déjà féroce et compétitif, les peuples autochtones qui se battent d'ores et déjà pour préserver leur langue et leur culture.

La communauté d'expression anglaise soutient la protection et la promotion de la langue française. C'est vital pour le Québec. Nous pouvons y parvenir sans sacrifier des droits fondamentaux et des valeurs d'inclusion, de diversité et de respect mutuel. Selon un sondage mené par Angus Reid, 95 % des Québécois d'expression anglaise soutiennent également cet objectif. Nous sommes de fiers Québécois et Québécoises. Nous ne sommes ni des anecdotes et ni des touristes accidentels qui choisissent d'être au Québec à cause des festivals, comme l'avait dit le premier ministre. Cette caricature banalise notre profonde connexion et contribution à la société québécoise et à l'économie québécoise.

Et le dernier dossier dont je vais parler, c'est l'environnement et surtout la lutte contre les changements climatiques. La crise climatique est sans aucun doute l'enjeu le plus important du XXI^e siècle. C'est une réalité qui nous affecte tous et la combattre requiert un engagement conséquent à tous les niveaux de notre société et de notre économie, de l'individu à l'État. Le besoin d'un gouvernement fort axé sur le climat est ce qui m'a motivée à déposer ma candidature à titre de députée.

Permettez-moi de partager un peu ma vie personnelle et professionnelle dans ce sens. Il y a 30 ans, j'ai été nommée l'une des deux ambassadeurs mondiaux pour la jeunesse au Sommet de la Terre à Rio, là où les premières conventions des Nations unies sur le climat et la biodiversité ont respectivement été lancées. Ça fait 30 ans. Le sommet a complètement changé la donne pour le monde et pour moi personnellement. Après Rio, j'ai fait le pas et j'ai consacré la majeure partie de ma vie, et de mes études, et de ma vie professionnelle aux causes environnementales comme reporter, chercheuse, professeure, conseillère politique et P.D.G. J'ai eu la chance de travailler avec des leaders extraordinaires comme Maurice Strong, David Suzuki, Elizabeth May et finalement Al Gore, qui m'a formée et dont j'ai cofondé son projet réalité climatique au Canada, et dont on a choisi comme siège social Montréal.

30 ans après avoir été déléguée jeunesse à Rio, j'ai fait la promesse à mes enfants et à moi-même que je redoublerais mes efforts environnementaux dans cette décennie critique pour faire face à l'urgence climatique. Sur la base de cette expérience, je peux vous confirmer ce que la science nous dit : Nous avons besoin de politiques publiques ambitieuses en matière de changements climatiques, nous ne pouvons plus remettre à plus tard l'atteinte de nos cibles. Selon le rapport de la Commissaire au développement durable sorti en juin de cette année, le Québec a raté ses objectifs climatiques pour une deuxième année consécutive et que, sous le gouvernement caquiste, le Québec navigue à l'aveugle dans sa lutte contre les changements climatiques. Nous ne pouvons pas laisser passer une autre année durant laquelle, grâce au gouvernement caquiste, le Québec ratera encore une fois ses objectifs climatiques.

Lorsque l'ancienne cheffe libérale m'a demandé de me rencontrer lors de Journée de la Terre, elle m'a présenté comment notre parti peut répondre à l'enjeu mondial de la lutte contre les changements climatiques et à l'objectif de carboneutralité d'ici 2050 tout en positionnant le Québec comme chef de file mondial en matière d'économie verte. Nous avons discuté d'actions concrètes mais réalisables avec suffisamment de volonté politique et de vision. Fort heureusement, pour citer Al Gore, la volonté politique est une ressource renouvelable. Ce haut niveau d'engagement climatique combiné à la nature transformatrice du plan de décarbonisation de notre économie ont été des facteurs clés dans ma décision de me présenter comme candidate sous la bannière libérale.

• (17 heures) •

En conclusion, M. le Président, je veux réitérer que notre formation politique a la volonté d'être une opposition constructive, prête à travailler avec le gouvernement lorsque les projets sont clairement dans l'intérêt des citoyens. Je veux rappeler toutefois fermement que nous serons vigilants, et je m'inclus évidemment là-dedans, afin de nous assurer que le gouvernement respecte ses engagements et administre sainement les finances publiques. Encore une fois, je suis fière et honorée d'avoir gagné la confiance de mes concitoyens pour être la nouvelle députée de Notre-Dame-de-Grâce. Je serai assurément une voix forte pour tous les enjeux de mon comté. Cette communauté extraordinaire est mon foyer et mon cœur, et j'ai hâte de la servir de cette nouvelle façon.

Motion formulant un grief

Alors, merci beaucoup, là, M. le Président. Et je vais porter une motion de grief :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour n'avoir identifié que 51 % des mesures nécessaires pour atteindre la cible de réduction des gaz à effet de serre de 37,5 % sous le seuil de 1990 d'ici 2030, ainsi que pour le manque de plan pour atteindre l'objectif de carboneutralité en 2050.» Merci.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Notre-Dame-de-Grâce. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Ensuite, je pense que le prochain intervenant ou la prochaine intervenante... Est-ce que c'est Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques? Est-ce que c'est... Allez-y.

Mme Manon Massé

Mme Massé : Merci, M. le Président. Je sens qu'il y a une petite confusion. Moi, je ne veux pas...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : ...

Mme Massé : C'est parfait. Merci beaucoup. Merci, merci.

Bien, merci, M. le Président. Je suis contente de prendre la parole dans cette Chambre aujourd'hui pour réagir au discours du premier ministre, premier ministre qui fait son deuxième mandat. Moi, je fais mon troisième mandat. Et donc j'ai écouté avec attention le discours du premier ministre et je me suis rendu compte qu'il y avait des grands oubliés dans ce discours-là, des grands oubliés. Puis ce qui me frappe, par exemple, depuis quelques jours, on parle beaucoup de l'inflation, de l'impact de l'inflation sur plein de gens, mais on rappelle très, très, très rarement l'impact direct de l'inflation, de l'augmentation du panier d'épicerie sur les gens à l'aide sociale, les gens au salaire minimum, les gens qui vivent de leur bourse d'études, des aînés, des itinérants. En fait, ce que le gouvernement propose, c'est bien sûr de donner un chèque, et, quand ton loyer coûte déjà, d'entrée de jeu, 700 \$, 800 \$, 900 \$ et que tu en reçois 726 \$ par mois, on s'entend que le chèque de 600 \$ va être disparu comme ça. Ça prend des mesures structurantes, on en a proposé plusieurs. Demain, c'est la mise à jour économique. On verra où ça ira. Je souhaite qu'on n'oublie pas ces gens-là.

Mais il y a des parents et des enfants qui, eux autres, après avoir entendu le discours du premier ministre, ont été morts d'angoisse. Et je parle des parents et des enfants ou des personnes qui vivent avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme. Vous savez, M. le Président, ils sont 169 000 personnes qui vivent avec une DI ou un TSA. Ça fait que, quand on rajoute à ça leur famille, leurs parents, ça touche plusieurs personnes. Notre système de services sociaux, notre système de santé craque de partout, et bien sûr les gens les plus vulnérables, ceux que la loi sur la santé et services sociaux a décidé de soutenir et de prendre en charge avec le soutien de l'État, bien, ces gens-là, les plus vulnérables, on ne les a pas entendues, les intentions du premier ministre dans son discours.

Et pourtant, ce n'est pas parce qu'on n'en parle pas. Je vais vous avouer, j'ai juste fait une petite revue de presse des derniers mois, j'ai arrêté à peu près au mois de mars, et voici ce que j'y trouve. Des personnes qui vivent avec une déficience intellectuelle se retrouvent dans la rue, des itinérants. Ils n'ont pas de place. Ils sont vulnérables. Ils sont dans la rue. Ça, c'est quand ils ne sont pas sous la Curatelle publique et qu'ils se retrouvent en prison, M. le Président, en prison. Puis, quand ils veulent sortir de là, bien, quand leur peine est finie, qu'ils sortent de là, ils n'ont pas de place où aller rester. C'est des gens qui ont des grands besoins. Le gouvernement du Québec a décidé de ne pas poursuivre le projet qui aurait pu les accueillir avec dignité.

Parlons-en, du logement. Habiter, avoir un toit sur la tête quand tu as une déficience intellectuelle, ou un trouble du spectre de l'autisme, ou un trouble grave du comportement, c'est extrêmement difficile. C'est ou bien tu habites dans des lieux, des entreprises privées, hein, les ressources intermédiaires, ou les différents lieux en milieu familial, des ressources privées qui, en fait, on va se le dire, M. le Président, n'ont même pas la nécessité d'avoir des critères, des obligations, des minimums de compétences pour travailler dans ces ressources-là. Ces gens-là, on s'est dit collectivement qu'on allait s'en occuper.

Ça, c'est au privé, mais, au public, ce n'est pas mieux, hein? Les résidences avec assistance continue, ces gens qui ont de grands besoins parce qu'ils vivent soit avec un trouble du spectre de l'autisme, avec d'autres syndromes, bien, nos RAC, qu'on appelle, craquent de partout. Les conditions de travail sont inacceptables, les gens fuient, les travailleuses fuient ces endroits-là. Et pourtant on s'était dit qu'on s'en occuperait.

Ça, c'est le logement. Je ne vous ai pas parlé de l'éducation. Qu'est-ce qu'on fait avec ces gens-là lorsqu'ils arrivent à 21 ans? Ils tombent dans le vide. Je ne vous ai pas parlé du transport, que ce soit le transport scolaire, pour ces jeunes qui ont des défis particuliers, qu'on doit amener à l'école. Problème dans le transport scolaire. Problème dans le transport adapté, parce que, quand ils sont rendus adultes, ils ont des loisirs, ils se promènent. Ils ont des vies, c'est des humains. Le transport adapté à travers le Québec, M. le Président, je ne vous dis pas c'est quoi, vous vous en doutez bien.

Je vous parle de tout ça, mais je veux vous parler aussi des parents, parce que, quand l'État ne répond pas à son bout du contrat, c'est les parents, puis on en connaît qui ont 60, 70, 80, qui s'occupent encore de leur enfant parce que l'État ne répond pas présent à ses engagements. Ils nous l'ont dit, ils nous le disent de toutes les voix : le répit, c'est essentiel, le soutien économique aussi. Ça, c'est ce qu'on a vu dans les médias. Mais le pire, c'est que la Protectrice du citoyen, elle aussi trouve que l'État ne remplit pas sa responsabilité.

Alors donc, je veux dire à ces familles et à ces personnes que je vais être là. Je vais être là avec ma formation politique parce qu'on ne peut pas laisser ces gens derrière. On ne peut pas laisser ces gens derrière. On a un engagement :

la loi sur la santé et des services sociaux. On ne peut pas faire en sorte que ces gens-là n'ont pas d'espace pour avoir des activités. Que l'État ne joue plus un rôle, que les groupes communautaires croulent, ça ne se peut pas, en tout cas pas dans le Québec que moi, j'aime et auquel j'aspire. Ça, c'est concernant les gens qui vivent avec un trouble du spectre de l'autisme ou une déficience intellectuelle.

Mais le PM, le premier ministre, pardon, a commencé son discours en occultant complètement la présence des Premières Nations sur le territoire. Je vous le cite, il a commencé en disant : «...Champlain fondait l'établissement de Québec avec une trentaine de personnes...» M. le Président, s'il n'y avait pas eu de premières nations, là, je pense que Champlain, soit il serait mort ou il serait retourné en France. Neuf minutes plus tard, le premier ministre nous dit, je le cite encore : «En plus de ces grands enjeux, [on a beaucoup d'autres défis à relever dans] nos cinq grandes priorités, l'éducation, l'économie, l'environnement, la santé [et] l'identité.

«[...]avant d'aborder ces priorités, je veux d'abord parler des relations du Québec avec les Premières Nations et les Inuits.»

• (17 h 10) •

Bien, ce qu'on comprend d'entrée de jeu, c'est que les autochtones ne sont pas une priorité, et on en parle avant de parler des priorités. Vous savez, c'est la même chose pour le Principe de Joyce. Le gouvernement, le premier ministre n'a pas parlé du défi vécu par les gens des Premières Nations et les personnes que la société racise à travers le Québec. Il n'en a pas parlé.

Bien, écoutez, samedi dernier, M. le Président, ici même, en face de l'Assemblée nationale, il y avait un rassemblement. Femmes autochtones du Québec, avec les gens... les Attikameks de la communauté de Manawan, étaient venus ici pour venir dire au premier ministre, pour venir dire aux parlementaires que nous devons adopter le Principe de Joyce. Il y a un texte qui a été lu durant ce rassemblement, M. le Président, un texte qui a été lu par le chef Flamand, qui est le chef de Manawan, et j'ai trouvé, dans ce texte-là, qu'il expliquait de façon tellement juste l'impasse dans laquelle on se trouve présentement que j'ai décidé de le relire intégralement. Je tiens à vous dire, M. le Président, que le conjoint de Joyce Échaquan est la personne qui a écrit ce texte-là. Alors, je le cite. *J'espère qu'un jour bientôt...*

«Il n'y a pas un jour qui passe
 Sans que mille images d'elle
 Ne ruissellent encore dans mon esprit télescopé
 Toutes ces scènes heureuses
 Des vies que nous avons vécues ensemble et avec nos enfants
 Notre belle géniture née de l'amour
 Et non [pas] de la salacité.
 «Elle était femme et mère Joyce
 Aimante et généreuse
 Riante et lumineuse
 Quelle fin sordide
 Que celle de mourir foudroyée par le mépris
 La haine et la désaffection
 Seule avec son cellulaire et son courage extrême
 Alors qu'une bienveillance même tempérée
 Aurait peut-être pu la sauver
 «Je n'ose redire ici ces phrases ignobles
 Trop souvent entendues
 Souillées de fiel et d'intempérance
 Ces mots qui ne devront jamais être redits
 Mais qui résonnent encore dans nos oreilles catastrophées
 «L'injure doit disparaître
 Pour que jaillisse enfin la dignité la plus élémentaire
 Le respect [l'humilité] et la justice en ce monde
 «C'est le but du Principe de Joyce
 [C'est la] main tendue pour [qu'ensemble on puisse] avancer
 Sur nos chemins de réconciliation...
 «Mais on nous l'a refusé
 Avec la froideur qui sied aux gens qui craignent
 On l'a tassé rejeté
 Comme une gêne
 Comme un caillou dans le soulier
 «C'est bien connu les autochtones dérangent
 Et ce depuis toujours
 Semble-t-il qu'il y aurait un mot ou deux en trop
 Dans la proposition
 «Alors d'accord [M. le premier ministre]
 Pour votre plaisance... disons
 Et par quelque louvoisement politique accoutumé
 Retrançons cette expression si malséante que vous honnissez

Celle qui parle de racisme systémique
Et faisons comme si on pouvait nommer les choses autrement
«Aussi dites-moi
Dites-moi monsieur le premier ministre
«Comment vous expliquez que les membres des Premiers Peuples
Soient parmi les plus pauvres au pays
En particulier les femmes autochtones
Et vivent dans des logements surpeuplés et insalubres davantage
Que chez n'importe quel autre groupe de citoyens
«Comment vous expliquez l'accès inégal pour nos gens
Aux programmes aux soins et aux services ici et là dispensés
Ben sûr vous allez m'dire... on est loin des [grands] centres
«En effet monsieur
On est parqué loin pas mal
Et c'est pour ça qu'on doit se déplacer le plus souvent
Sur des chemins pour le moins hasardeux
Parfois même funestes
Pis ça coûte cher en plus
On n'a pas votre compte de dépenses
«Le petit caillou dans votre soulier vous savez monsieur
Nous on en ramasse tout plein tout le temps
Dans nos pare-brise lézardés
«Comment vous expliquez la surreprésentation des autochtones
Dans le réseau judiciaire et les établissements carcéraux
Ou sur les trottoirs sans toit de Montréal
Comment vous expliquez le sous-financement qui touche
Nos services de police notre système d'éducation
Nos programmes de santé
Y paraîtrait que c'est de notre faute
Parce qu'on ne saurait pas bien gérer vos investissements
«Ben oui... faire plus avec moins
On fait ça comment?
«Et puis il y a trop de chômage chez nous trop de BS
Trop d'obèses trop de diabète trop d'alcool trop de drogue
Trop de suicides trop de violences
Pis trop d'enfants
Ça doit être de notre faute encore
Osera-t-on dire...
«Comme c'est de notre faute si on s'est ramassés en pensionnats
Là où on a voulu nous éliminer
En nous abusant de partout en même temps
Et puis aussi avec la rafle des 20 000 enfants dans les années 60
Dont nombre d'entre eux ne nous sont jamais revenus
Adoptés qu'on nous a dit pour leur protection
Ou morts de leur belle mort sans qu'on en informe leur famille
«C'est un triste coup du destin direz-vous
Si y'a autant de femmes autochtones disparues ou assassinées
Si on déterre des sépultures dans les arrières-cours des anciens pensionnats
Si certaines de nos communautés ont été forcées à se déplacer
Si on a abattu un jour tous les chiens de traîneaux de nos frères inuits
Si on risque d'être humiliés nargués méprisés
Dès qu'on devient visibles
«Le hasard monsieur[...]
Ça doit être le hasard n'est-ce pas?
Ce curieux hasard qui tombe toujours sur les mêmes personnes
«C'est bizarre quand même ce destin
Qui fait plus souvent qu'à son tour les mêmes victimes
«Comment vous expliquez nos territoires dévastés
Notre garde-manger traditionnel saccagé
La Terre-Mère qui pleure
De se voir dénudée trouée harnachée
Sillonnée de part en part de chemins forestiers
Pour le profit de quelques riches intrus que vous protégez
Avec vos règles et lois de complaisance

Pendant que nos familles de tous temps pacifiques
 Doivent s'évertuer et guerroyer
 Juste pour pouvoir conserver
 Ce qui reste
 Vous n'êtes pas sans savoir
 Que la loi sur les Indiens existe encore
 Qu'on fait semblant de vouloir nous concéder quelques miettes
 De cette autonomie qu'on s'épuise à recouvrer
 Qu'il y a un contentieux sur les stérilisations forcées
 Et que les autochtones sont davantage à risque
 D'être victimes de violence
 Par des autorités ou des individus
 «C'est documenté
 Depuis longtemps[...]
 «Vous savez tout ça [M. le premier ministre]
 Mais vous refusez qu'on nomme ça du racisme systémique
 Et à cause de ça essentiellement
 Toutes les belles [propositions justes] contenues dans le Principe de Joyce
 Ne peuvent [pas] être entérinées
 «Cela est triste
 Vraiment
 «Triste et obtus à vrai dire...
 Car cela voudrait dire que la Joyce
 Qui habite encore et toujours mon cœur
 Mon esprit et mes rêves
 Pourrait être morte en vain sur ce lit d'hôpital
 Pourrait tomber peu à peu dans les oubliettes de l'Histoire
 «J'espère que non
 Parce que ce serait tragique
 Inadmissible intolérable
 «Aussi j'espère
 Qu'on va enfin avancer ensemble très bientôt
 Pour changer ces structures
 Qui ne cessent de faire encore dans la discrimination
 Et le racisme au quotidien
 «Pensées solidaires pour Joyce
 Et pour toutes les femmes autochtones de ce pays
 Mes enfants je vous aime
 Mon cœur est avec vous.»
 Carol Dubé, 3 décembre 2022.

Motion formulant un grief

Alors, vous comprendrez, M. le Président, qu'en entendant cette voix forte, puissante, d'une personne éprouvée qui dit, avec des mots tellement justes, l'impasse dans laquelle nous met le gouvernement de la CAQ je ne peux faire autrement que de déposer une motion de grief à ce discours, qui se lit ainsi :

«Que l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la Coalition avenir Québec pour continuer d'effacer le rôle passé et présent que les Premières Nations et les Inuit jouent dans la construction de notre société.» Merci, M. le Président.
 • (17 h 20) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité. Merci. Maintenant, la parole revient au député de Chauveau.

M. Sylvain Lévesque

M. Lévesque (Chauveau) : Merci beaucoup, M. le Président. Et à mon tour de vous féliciter, vous, ainsi que l'ensemble des 124 autres élus de l'Assemblée nationale pour votre élection. Et, bien sûr, M. le Président, je me permets de vous saluer personnellement et de vous féliciter parce que, dans les prochaines années, j'aurai le privilège de travailler avec vous en étroite collaboration, avec Mme la présidente, députée de Montarville, et Mme la vice-présidente également, députée de Sainte-Hyacinthe. Alors, ce sera un immense privilège de pouvoir jouer ce rôle de présidence en équipe et pour le bénéfice de l'ensemble des collègues.

Et je suis heureux aussi de saluer les 124 autres élus parce que, je veux être honnête avec vous, M. le Président, en juin dernier, quand j'ai quitté l'Assemblée nationale, là, je n'étais pas complètement certain de venir me rasseoir à vos côtés. J'avais confiance, mais pas une confiance exagérée, parce qu'on le sait tous la confiance, ça se mérite à chaque jour, ça s'y travaille. Des relations, ça se tisse au quotidien avec notre milieu. Et je sais que l'ensemble des élus actuels, ceux

dont le mandat a été renouvelé et les nouveaux et les nouvelles, vont s'y affaïrer au cours des quatre prochaines années. Et c'est le meilleur conseil que je peux donner aux nouveaux, bien humblement. Parce que, moi, M. le Président, c'était ma sixième campagne électorale. J'ai connu la défaite à trois reprises et j'ai connu la victoire à trois reprises. Et on sait à quel point c'est un équilibre qui est fragile. Mais, il y a un élément qui est clair, M. le Président, c'est que c'est un immense privilège de pouvoir faire partie de cette belle assemblée. Et c'est le travail quotidien qui peut peut-être nous aider parfois à passer au travers de la tempête électorale, mais il ne faut jamais oublier pourquoi on est là. On est là pour les citoyens, on est là pour travailler avec eux. Moi, j'aime bien le mot «avec» plutôt que «pour» eux, parce que c'est bien sûr avec les forces vives de notre milieu qu'on réussit.

Et vous me permettez, M. le Président, de remercier l'ensemble des citoyens de Chauveau, je vais dire les 20 292 personnes qui me permettent d'être assis aujourd'hui ici et de prendre la parole, mais pour l'ensemble des citoyens de Chauveau. Parce qu'à part le 30 jours, 35 jours de campagne électorale, nous sommes élus pour l'ensemble des citoyens de notre circonscription. Et ma porte est ouverte pour tout le monde, peu importe votre allégeance politique. Et je me permets aussi de saluer l'ensemble des candidats et candidates qui ont été... qui ont participé à l'exercice démocratique dans Chauveau. Et ça s'est passé, M. le Président, entre nous, de façon très cordiale, et je trouve ça fort agréable que ça ait pu se passer ainsi.

Si j'y suis arrivé, M. le Président, vous comprendrez que ça ne s'est pas fait seul. Ça s'est fait avec une équipe extraordinaire, des gens impliqués. Je vais tout d'abord saluer ma directrice de campagne, Valérie, qui s'est donnée corps et âme pour cette victoire. Je veux bien sûr remercier Dominique, qui s'est occupée de mes communications, qui m'a accompagné quotidiennement, Sylvie, qui a fait un agenda, M. le Président, chargé, j'étais partout, qu'on me disait, bien, c'est grâce à Sylvie, avec ses nombreux appels, qui a fait ça, et Joey, qui, lui, de son côté, s'est occupé de tout mon porte-à-porte, de moi et mes bénévoles aussi, parce qu'il y avait beaucoup de bénévoles sur le terrain, Michel, Geneviève, Vickie, Majorie, Marie. Et je veux souligner en particulier deux autres bénévoles, Ghislain et Claude, qui ont été mes chauffeurs en campagne électorale, qui ont conduit la voiture avec ma figure dessus. Je n'aime pas ça, me voir, là, sur une voiture, mais on avait besoin de cet outil-là pour faire un peu de promotion. Puis ces deux hommes-là ont accepté de conduire la voiture. Puis on en a fait, des kilomètres, là, je pense qu'on a fait plus de 3 000 kilomètres. Mon comté est grand mais n'est pas grand en même temps, hein? Parce que je vais vous dire dans quelques instants c'est quoi, Chauveau, mais je peux vous assurer que ces hommes-là ont donné le meilleur de leur temps. Et je salue, parce que ça, ce serait très long, les 80 autres personnes qui ont donné au moins une heure à ma campagne électorale.

M. le Président, il y a trois, quatre personnes, en fait, qui font aujourd'hui aussi que j'ai le goût de me battre, continuer à faire de la politique, c'est ma famille. Vous savez, au cours des dernières années, j'ai passé au travers d'un processus d'immigration. On parle souvent d'immigration ici, à l'Assemblée nationale. J'ai eu le privilège de connaître une femme extraordinaire il y a déjà huit ans passés, en 2014. Et on s'est mariés en 2018, et j'ai entamé un processus d'immigration, et mon épouse est ici depuis 2020. Puis, dans son pays, Cuba, ce n'est pas le même processus démocratique qu'ici, hein? Elle est en train de découvrir un peu comment ça se passe au Québec. Et je peux vous dire qu'elle commence à attraper la piqure. Mais je veux dire aujourd'hui à mon amour, Yaneysi : Merci d'être là au quotidien pour moi, de me supporter. Et à ma fille, maintenant, je l'appelle ma fille, même si ce n'est pas de sang, ça l'est quand même, Danelys : Merci d'être là avec moi. Je suis très fier de compter sur ton appui et ton aide puis de voir ce que tu es en train de faire ici, au Québec. Je salue également ma mère, Céline.

Des voix : ...

M. Lévesque (Chauveau) : Merci. Je salue également ma mère Céline et ma soeur Mélanie, qui sont toujours là pour moi, pour m'appuyer.

M. le Président, rapidement, Chauveau, on l'a dit, c'est le plus beau comté au Québec. Entre lacs et montagnes, c'est le terrain de jeu des gens de Québec. Le monde viennent faire du ski, du vélo de montagne, ski alpin. On forme des athlètes olympiques. C'est un endroit magnifique. C'est cinq quartiers de la ville de Québec : Neufchâtel, Loretteville, Saint-Émile, Notre-Dame-des-Laurentides et Lac-Saint-Charles. C'est trois municipalités de la MRC de la Jacques-Cartier, Lac-Beauport, Lac-Delage, Stoneham-et-Tewkesbury. Et sans oublier la magnifique nation huronne-wendat, Wendake, qui est sur le territoire de Chauveau ou, en fait, on partage ce territoire avec eux. Et je peux vous dire que les Wendat nous accueillent de façon extrêmement agréable à chaque fois. Et c'est un privilège de travailler avec eux, ainsi que tous les territoires, les différents endroits que compose Chauveau, M. le Président.

Je vais terminer, parce que le temps passe vite, M. le Président, en disant ces quelques mots. Tout d'abord, aux citoyens de Chauveau, je vais continuer à travailler avec vous pour faire avancer les dossiers qui vous sont chers, que ce soient des enjeux collectif ou individuel, je vous invite à venir me rencontrer, moi et mon équipe, au bureau de circonscription.

• (17 h 30) •
 À vous, M. le Président, et à l'ensemble des élus, j'ai eu le privilège d'être nommé vice-président de cette Assemblée nationale et je veux vous assurer de mon désir de travailler avec vous toutes et tous dans l'esprit qu'est l'Assemblée nationale pour améliorer cette Assemblée nationale et faire le maximum dans le respect de nos règles, et de nos droits, et de nos normes.

Par contre, ce que je veux dire, on l'a vu pendant la dernière campagne électorale, mais on le voit encore, M. le député de Montmorency, hier, parlait de la démocratie qui s'effrite, moi, ce que je constate depuis plusieurs années, c'est une certaine agressivité ambiante qu'il peut y avoir dans la société civile, qui se manifeste de différentes façons, notamment envers les élus, mais nous ne sommes pas les seules victimes de cette agressivité, notamment sur les réseaux sociaux. Et je suis convaincu que l'ensemble des collègues ici, peu importe la formation politique, en est régulièrement victime. Ce que je souhaite, aujourd'hui, vous dire, c'est que nous avons tous et toutes une responsabilité pour ne pas alimenter ce climat d'agressivité, ce cynisme ambiant qu'il peut y avoir au sein de nos instances démocratiques.

Alors, moi, je m'engage, M. le Président, au meilleur de mes compétences, et aussi avec ma personnalité propre, de ne pas contribuer à ce climat d'agressivité. Et je suis convaincu que l'ensemble des élus pourra en faire autant au cours des prochaines années. C'est de notre devoir, de notre responsabilité de donner l'exemple à nos concitoyens. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Chapleau et deuxième vice-président de l'Assemblée... de Chauveau, pardon, et deuxième vice-président de l'Assemblée nationale. Alors, justement, parlant de Chapleau, je cède la parole au député de Chapleau.

M. Mathieu Lévesque

M. Lévesque (Chapleau) : Merci beaucoup, M. le Président. Aujourd'hui, j'ai à nouveau l'honneur de me retrouver dans cette enceinte historique qu'est le salon bleu de notre Assemblée nationale afin de prendre la parole au sujet du discours d'ouverture de notre premier ministre présentant les grandes orientations de la 43^e législature. M. le Président, je peux vous assurer que l'émotion et le sentiment d'humilité que je ressens dans ce lieu symbolique et historique de notre nation sont aussi forts que la première fois durant laquelle j'ai eu le privilège de m'y exprimer.

Et, avant tout, j'aimerais justement offrir mes plus sincères remerciements à mes concitoyens de Chapleau que j'ai l'immense privilège de représenter. Je leur exprime aussi toute ma gratitude et ma reconnaissance pour la confiance qu'ils m'ont accordée, que vous m'avez accordée de nouveau. Je l'ai dit et je le répète, le soir du 3 octobre, en constatant les résultats de plus de 50 % des voix, j'ai été touché, j'ai été ému, j'ai ressenti une vague d'amour. Mon monde, de chez nous, M. le Président, je l'ai à cœur, je vous ai à cœur. Merci. C'est un honneur et une fierté pour moi de continuer à porter votre voix à l'Assemblée nationale du Québec. Et je renouvelle mon engagement à défendre les intérêts de notre communauté, à représenter tous les citoyens de Chapleau et à me montrer digne de cette confiance renouvelée.

J'aimerais aussi remercier les hommes et les femmes de la circonscription de Chapleau qui m'ont prêté main-forte tout au long de la dernière campagne électorale. Je pense particulièrement à mes chers parents, Carmelle et Guy, à ma famille, à mes amis, aux membres de mon équipe ainsi qu'aux bénévoles qui n'ont ménagé aucun effort afin de rendre ce moment possible.

Il y a quatre ans, notre gouvernement présentait, pour la première fois, un programme gouvernemental résolument tourné et pensé pour les Québécois. M. le Président, nous avons tenu parole et nous continuerons à le faire en travaillant pour les Québécois. Garantir des meilleurs services de santé, offrir un avenir meilleur à nos enfants grâce à l'éducation, protéger notre langue française, offrir un meilleur réseau de transport et assurer la croissance et le développement économique de Chapleau, c'est en ces mots que j'ai pris l'engagement solennel de travailler pour mes concitoyens il y a quatre ans.

Aujourd'hui, j'aimerais prendre le temps de souligner les grandes réalisations que nous avons accomplies ensemble ces quatre dernières années dans la circonscription de Chapleau, à Gatineau, en Outaouais. Je suis d'autant plus fier car elles représentent l'une des raisons pour lesquelles mes concitoyens m'ont renouvelé leur confiance afin de continuer le travail déjà entamé.

D'abord et avant tout, en 2018, il faut se rappeler, un vent nouveau avait soufflé en Outaouais, dans Chapleau, afin de nous projeter vers l'avenir avec enthousiasme. Pour la première fois dans l'histoire de la région de l'Outaouais, une motion au cours du mandat de notre Assemblée a permis de reconnaître officiellement l'Outaouais comme une région sous-financée et délaissée, ouvrant la voie à de grandes réalisations.

Cette motion avait marqué véritablement le début du changement tant attendu qui annonçait l'amélioration et la croissance dans tous les domaines dans Chapleau, à Gatineau et en Outaouais. Dans la circonscription de Chapleau, nous avons travaillé sans relâche pour livrer le résultat tant attendu. Il s'agissait d'un engagement de tous les instants que je vais renouveler au cours de ce mandat.

Parmi les grandes réalisations, je pense à l'éducation. De la maternelle à l'université, nous nous sommes assurés que la relève de notre communauté bénéficie d'une formation de qualité et accessible. Je pense à l'ajout des sept nouvelles classes d'éducation préscolaire dans trois écoles primaires pour accélérer la mise en place des maternelles quatre ans dans le cadre du programme Agir tôt. Je pense aussi à l'installation du groupe de médecine familiale universitaire de Gatineau, au campus Outaouais, à l'Hôpital de Gatineau, et à la Faculté de médecine de McGill, favorisant ainsi l'attraction et la rétention des étudiants en médecine, qui peuvent désormais faire leurs années préparatoires en français en Outaouais grâce au partenariat avec l'UQO. Une belle victoire pour notre langue commune, le français.

Nous avons également soutenu notre jeunesse dans des projets qui font rayonner l'Outaouais partout au Québec, tels que la Radio Jeunesse et *La Plume étudiante*. Nous avons commencé et nous continuons à travailler pour la réalisation des projets d'envergure, tel que le projet de 25 unités de logement de l'organisme Les Apprentis, dédié aux personnes vivant avec une déficience intellectuelle, un projet d'avenir qui prend forme un peu plus chaque jour.

Par ailleurs, notre gouvernement a aussi fait de grandes réalisations pour préserver notre identité. Il a posé des gestes forts en adoptant deux grandes lois qui sont devenues des pierres angulaires de notre nation. Vous l'aurez compris, je pense à la loi n° 21, portant sur la laïcité de l'État, et à la loi n° 96, visant à renforcer le statut du français, pour lesquelles je suis fier d'avoir apporté ma contribution tout au long du processus d'adoption. Et ce n'était que le début, puisque notre premier ministre l'a dit, lors de son discours d'ouverture : «En matière d'identité, l'objectif, c'est carrément d'arrêter le déclin du français au Québec [...], en particulier à Montréal [...] la langue française, c'est la base de notre identité comme nation, [...] ça doit être un devoir...» Et cela, M. le Président, c'est très encourageant pour notre nation québécoise.

Il y a quatre ans, le discours d'ouverture devenait pour moi le signal du début de la première session parlementaire d'un nouveau gouvernement qui venait confirmer son parti pris en faveur de l'audace, du nouveau et de la prospérité.

Aujourd'hui, le discours d'ouverture représente pour moi la continuité, mais la continuité du changement, de l'audace pour un Québec ambitieux, vert, fier et prospère, ce changement qu'incarment tous les députés de notre formation politique.

À titre de député de Chapleau, je continuerai à me consacrer à la mise en oeuvre du programme gouvernemental, qui se traduit par la réalisation de nouveaux projets d'envergure, notamment en agissant pour aider les Québécois à faire face au coût de la vie. Nous avons remis de l'argent dans les poches des Québécois et nous continuerons à travailler en ce sens.

Nous continuerons à travailler aussi sur le plan du ministre de la Santé. En Outaouais, la construction d'un nouvel hôpital universitaire avec 600 lits est un volet qui permettra d'offrir des soins de santé plus accessibles, plus humains et plus efficaces. Par ailleurs, je travaillerai avec détermination pour le financement du plan de réhabilitation et de décontamination du parc de La Baie pour un usage multiple : une vision d'avenir pour la protection de l'environnement et une meilleure qualité de vie pour nos concitoyens. Évidemment, nous collaborerons avec les acteurs locaux et municipaux. Oui, il est désormais possible et il est grand temps de continuer à rêver pour l'Outaouais.

En matière de sécurité routière, les travaux sur l'autoroute 50 vont bon train, pour une sécurité accrue. Je prends aussi l'engagement d'initier le parachèvement et le prolongement du boulevard De La Vérendrye, un projet dont la réalisation a trop duré.

Et, à titre de leader parlementaire adjoint du gouvernement, j'aurai l'occasion, au cours de cette session, de collaborer à la bonne planification des travaux parlementaires ainsi qu'au bon déroulement des débats qui en découleront, en veillant évidemment au respect inconditionnel des usages, de la procédure et des règlements parlementaires, M. le Président. Je tiens à remercier le premier ministre pour sa confiance en me permettant d'occuper cette fonction.

Comme je l'ai rappelé ici, il y a quatre ans, l'Assemblée nationale est le forum où non seulement nous défendons notre histoire commune, mais elle est aussi l'institution nationale par excellence où nous préparons notre avenir. Et c'est dans cet état d'esprit que nous ferons avancer les projets structurants pour garantir à nos concitoyens une nation digne et inspirante. Il ne fait donc aucun doute que je mettrai tout en oeuvre afin de contribuer au progrès et à la prospérité de la nation québécoise et de garantir à nos concitoyens un avenir rayonnant. Merci beaucoup, M. le Président.

• (17 h 40) •

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Chapleau. Maintenant, j'accueille l'intervention de Mme la députée de Laporte.

Mme Isabelle Poulet

Mme Poulet : Merci, M. le Président. C'est avec honneur et fierté que je m'adresse à vous pour la toute première fois à titre de députée de Laporte, et je profite de cette occasion pour remercier les citoyens de la circonscription pour leur confiance.

Notre Parlement est le reflet de l'ensemble de la population qui compose la nation québécoise, et de me retrouver dans cette enceinte à ce titre est un réel privilège. Être députée représente l'atteinte d'un objectif professionnel que je m'étais fixé il y a près de 20 ans. En effet, l'implication citoyenne est dans mon ADN, mon grand-père paternel était échevin, et j'ai toujours vu mes parents s'impliquer dans la communauté. À mon tour, c'est à titre de conseillère municipale que je me suis impliquée en 2005. Ces 17 années d'expérience m'ont permis de côtoyer des citoyennes et des citoyens dans le cadre d'activités des plus diverses et porteuses.

Parallèlement à mes responsabilités de conseillère municipale, j'ai dirigé, durant 12 ans, des organismes à but non lucratif oeuvrant auprès des enfants défavorisés et des personnes ayant une déficience intellectuelle et un trouble du spectre de l'autisme. J'ai aussi eu l'occasion de siéger au conseil d'administration de Moisson Rive-Sud. Mon parcours tant professionnel qu'académique m'a permis d'occuper des fonctions qui sont en lien direct avec mes valeurs, et c'est en toute complémentarité que le milieu communautaire et le milieu politique occupent une place importante dans ma vie. L'un ne va pas sans l'autre. Les enjeux et les défis sont nombreux, et c'est en collaboration avec les acteurs du milieu, de précieux partenaires, que je compte y consacrer toute mon attention.

Parlant de partenaires, les membres de mon personnel m'épauleront dans l'exécution de mes tâches avec tout le professionnalisme et la bienveillance qui les habitent. Le travail d'équipe est un incontournable pour nous. Merci à Stéphane, Carole et Gisèle de mettre votre expertise et votre rigueur au service de la population au bureau de la circonscription. Afin de mieux répondre aux besoins des citoyens, l'une de mes premières actions fut de relocaliser ce bureau afin de le centraliser et d'en assurer une accessibilité universelle. Celui-ci est maintenant situé dans le secteur Le Moyne, dans l'agglomération de Longueuil, à quelques pas de l'Hôpital Charles-Le Moyne.

J'aimerais revenir sur les enjeux soulevés lors du discours du premier ministre, qui étaient aussi les miens durant la campagne électorale. Je profite de l'occasion pour vous remercier, M. le premier ministre, de votre confiance. D'abord, je crois au soutien à domicile pour celles et ceux qui désirent, tout comme moi, vieillir à la maison le plus longtemps possible. La volonté du premier ministre pour améliorer la qualité de l'offre de services et les moyens ne font pas de doute. Nous serons là. Le rapport préliminaire qui sera déposé sur cet important dossier sera étudié avec attention.

Le transport structurant dans l'axe est-ouest est aussi un enjeu sur lequel je veux m'investir. Il offrira des alternatives aux déplacements et contribuera notamment à réduire l'usage de l'auto solo.

Également, vous le savez, l'offre de logements abordables est appelée à augmenter. Nous investirons 1,8 milliard de dollars dans le logement social et abordable. C'est une volonté ferme du gouvernement afin de faciliter l'accès aux familles à faibles revenus.

Finalement, le décrochage scolaire. La circonscription de Laporte compte plus de 7 000 jeunes âgés entre 10 et 19 ans, soit 10,5 % de sa population. Nous augmenterons les services pour les élèves qui présentent des difficultés, en créant notamment une plateforme virtuelle. Ensemble, il nous faut maintenir leur intérêt pour qu'ils puissent s'épanouir.

Durant la campagne électorale, j'ai eu l'occasion de rencontrer des élus municipaux de la circonscription. Sachez qu'elle se compose de la ville de Saint-Lambert, des secteurs de Le Moyne, Laflèche et Greenfield Park, de l'agglomération de Longueuil ainsi que les secteurs de la ville de Brossard, les P et les V. Urbaine et d'une superficie de 20 kilomètres carrés, sa colonne vertébrale est le boulevard Taschereau, source de vitalité économique importante pour le secteur.

Je ne peux passer sous silence les mandats qui m'ont été confiés au cours des dernières semaines. J'aurai l'opportunité de collaborer avec le ministre du Travail, M. Jean Boulet. J'y mettrai énergie et considération afin de faire avancer le dossier de l'équité salariale. Aussi, c'est avec enthousiasme que j'ai accepté la vice-présidence centre du caucus des députés de la Montérégie, qui couvre le grand Longueuil. Cette responsabilité m'a été confiée par la ministre responsable de la Montérégie, Mme Suzanne Roy. C'est dans un esprit de partenariat que nous travaillerons à la réalisation des objectifs des circonscriptions de la Montérégie. Permettez-moi, M. le Président, de remercier le ministre et la ministre pour la confiance témoignée à mon égard.

Vous le savez, une campagne électorale nous permet de faire de belles rencontres, des bénévoles tout aussi motivés que moi. Je tiens à souligner que les membres du comité local ont effectué un excellent travail durant les quatre dernières années : Hugues, Pierre, Moteler, Éric, Alain. J'aimerais aussi souligner l'important travail des personnes pivots durant la campagne : Martine, Guy, Marie-Claude. Je salue la belle contribution de tous les bénévoles qui ont fait du porte-à-porte, l'affichage, l'accompagnement, la distribution de feuillets, les appels téléphoniques, la gestion de l'agenda, les communications, la sortie de votes. On parle de travail dans l'ombre, mais aussi de travail essentiel. Petit clin d'oeil ici, je désire remercier Martine et Guy de nous avoir ouvert leur maison et leur garage.

J'ai eu le privilège de bénéficier de la présence de ministres qui se sont déplacés dans la circonscription durant la campagne : Mme Geneviève Guilbault et MM. Christian Dubé, Simon Jolin-Barrette, Benoit Charette et Lionel Carmant, sans oublier M. Ian Lafrenière, qui a été mon invité d'honneur.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Madame, je me dois de faire ce rappel encore qu'on ne nomme pas par leur nom les collègues, par leur titre seulement. Merci.

Mme Poulet : Finalement, je désire remercier ma base, mes amis et les membres de ma famille, ma mère Madeleine, mon mari Daniel. Vous savez, la politique peut nous réserver de belles surprises, et c'est grâce à elle que j'ai rencontré mon mari. Avec lui, nous avons su créer une belle famille avec nos enfants respectifs, alors, Sarah, Justin, Thalie, Pascale et Philippe, ainsi que leurs conjoints, Lisa, Marc-Gabriel et Laurie. Je vous confie que j'aurais aimé que mon père puisse être témoin du chemin parcouru, mais je sais qu'il est là quelque part. Et, la vie est belle, je suis une fière grand-maman de deux beaux garçons de huit et quatre ans, Tommy et Félix. Ils illuminent nos vies par leur joie de vivre et leur spontanéité. Sachez que, sans l'appui de ma famille, je n'aurais pu réaliser cet objectif professionnel et m'y investir.

En terminant, je réitère mes remerciements aux citoyens de Laporte pour leur confiance dans le mandat qu'ils m'ont confié de les représenter à l'Assemblée nationale. C'est avec rigueur et détermination que je m'acquitterai de mes tâches. Mon expérience acquise dans un gouvernement de proximité, le palier municipal, sera mise à profit. À vous tous, chers collègues, je vous souhaite un bon mandat, à la hauteur de vos attentes.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Laporte. Et, le prochain intervenant, j'accueille Mme la députée de Lotbinière-Frontenac.

Mme Isabelle Lecours

Mme Lecours (Lotbinière-Frontenac) : Merci, M. le Président. C'est mon anniversaire de naissance aujourd'hui, donc je suis encore plus heureuse de prendre part au débat sur le discours d'ouverture de la 43e législature.

Tout d'abord, j'aimerais remercier les citoyens et les citoyennes de Lotbinière-Frontenac de m'avoir donné leur confiance pour une deuxième fois. C'est un privilège important de représenter ma région et les gens de chez nous, et j'en suis très reconnaissante.

J'aimerais aussi remercier les bénévoles qui m'ont aidée durant la campagne. Je n'aurais pas pu y arriver seule. Merci beaucoup. Je remercie aussi le personnel de la Coalition avenir Québec, qui nous a grandement soutenus durant la campagne. Nous sommes choyés d'être si bien entourés. Le travail dans les bureaux de comté est très demandant. Je veux donc remercier les membres de mon équipe, passés et présents. Nous avons et nous continuerons ensemble d'aider les citoyens et de faire avancer les projets importants dans Lotbinière-Frontenac.

Je remercie ma famille, mes deux enfants, mes parents, ma soeur, mon neveu, ma nièce et leur petite famille pour leur support indéfectible et leur encouragement. Je veux aussi remercier le premier ministre et son équipe pour leur écoute et leur confiance.

Si vous me le permettez, M. le Président, j'aimerais revenir quelques minutes sur mon premier mandat. Je veux en parler parce que je suis très fière de ce que j'ai accompli. Je suis fière de mon bilan, 345 millions dans les derniers quatre ans pour Lotbinière-Frontenac. Il faut dire qu'il y avait beaucoup d'enjeux et plusieurs dossiers qui traînaient depuis plus de 20 ans, comme par exemple le projet de train de marchandises dans la région de Thetford et le projet d'aires protégées de la seigneurie de Joly.

• (17 h 50) •

En plus de ces dossiers, dès le début de mon premier mandat, j'ai agi sur le dossier de l'amiante. Nous avons fait un BAPÉ. Il y a eu un rapport et puis un plan d'action gouvernemental. Dans ce plan, il y avait, entre autres, la mise sur pied d'un observatoire à Thetford. D'ailleurs, cet observatoire verra le jour dans les prochaines semaines.

Toujours dans les Appalaches, nous procédons présentement à la rénovation de l'urgence de l'Hôpital de Thetford; la nouvelle maison des aînés est sur le point d'être terminée; les citoyens auront un nouveau CLSC dans les prochaines années; un complexe multisports sera construit sur le terrain du cégep; et un nouveau projet de logements abordables verra le jour à Thetford.

Nous avons, de plus, beaucoup investi dans les infrastructures de loisirs, comme le Domaine Option nature, le Domaine Escapad, des pistes cyclables et des sentiers pédestres. J'invite d'ailleurs tous les Québécois à nous rendre visite. Il y a beaucoup d'activités très intéressantes à faire dans Lotbinière-Frontenac.

Du côté de Lotbinière, depuis plusieurs années, il y a une croissance importante de la population dans plusieurs municipalités. J'ai, d'ailleurs, eu la chance d'inaugurer une école au début de mon premier mandat et, à la fin de celui-ci, j'ai pu annoncer son agrandissement. On ne voit pas ça très souvent. Pour ce qui est du campus de Lotbinière affilié au cégep de Thetford, au début de mon premier mandat, notre gouvernement a procédé à sa reconnaissance, et, il y a quelques mois, nous avons annoncé son agrandissement.

Ça bouge beaucoup dans Lotbinière-Frontenac, M. le Président. Les municipalités, les organismes, les entrepreneurs et mon équipe, nous avons tous travaillé très fort pour bien monter les projets, effectuer des suivis, mais, sans l'aide de mes collègues ministres et de leur cabinet, tout ça n'aurait pas été possible. Nous avons eu une collaboration extraordinaire. C'est un beau travail d'équipe, donc merci. Tout ça pour dire que c'est important d'entretenir de bonnes relations et que la collaboration de tous est très importante. Sans collaboration, il n'y a rien qui se passe.

J'entame donc mon deuxième mandat avec beaucoup de confiance, M. le Président. Par contre, je ne peux passer sous silence ce que j'ai vécu durant la campagne. Tous les collègues seront certainement d'accord avec moi : faire campagne, c'est très demandant, et la dernière campagne n'a pas été de tout repos. Dès... (Interruption) Excusez-moi. Désolée. Dès la première soirée, mes pancartes ont malheureusement été vandalisées, plusieurs ont été volées. Sur les réseaux sociaux, les commentaires étaient très virulents. J'espère qu'au cours des prochains mois nous trouverons le moyen d'arrêter cette violence sur les réseaux sociaux, parce que, l'intimidation et la violence, on ne doit pas accepter ça.

Lorsque je me suis lancée en politique, je l'ai fait en pensant aux femmes et aux jeunes. Lors du premier mandat, j'ai eu l'opportunité de travailler sur le dossier des violences sexuelles et conjugales. Au cours de mon deuxième mandat, en tant qu'adjointe parlementaire du ministre de l'Éducation, j'aurai l'opportunité de travailler sur deux dossiers qui me tiennent très à coeur, soit l'intimidation et la violence chez les jeunes. Ce sont deux problématiques graves, et il faut s'en occuper maintenant. L'objectif ultime, c'est de rendre l'intimidation inacceptable. Les gens ne devraient plus avoir peur de dénoncer. Ceux qui en sont témoins ne devraient pas avoir peur d'intervenir. Les intimidateurs doivent prendre conscience de leurs comportements.

En ce qui concerne la violence chez les jeunes, nous devons faire en sorte que les jeunes défavorisés se sentent accompagnés. On doit leur faire découvrir leurs passions, soit par le sport, l'art ou la culture, on doit les garder accrochés, intéressés et occupés pour qu'ils ne voient pas la rue, pour qu'ils réussissent leur parcours scolaire et ultimement aient la persévérance de réaliser leurs rêves. La violence ne devrait pas faire partie des options. Pour y arriver, nous devons tous travailler ensemble, les différents ministères, les organismes sociaux, les établissements scolaires, les parents et les jeunes. Sachez que je vais y travailler avec tout mon coeur et ma détermination.

En terminant, M. le Président, lorsque j'ai été élue pour la première fois, en 2018, j'ai réalisé mon rêve. Être députée, ce n'est pas toujours facile, surtout avec la pandémie que nous avons traversée, mais, de travailler pour les citoyens et de pouvoir développer ma région, il n'y a rien de plus valorisant, donc, pour moi, ce sera un autre quatre ans de bonheur. Merci.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée. Et bon anniversaire!

Maintenant, la parole revient au député de Nicolet-Bécancour... Ah! C'est Mme la députée de Roberval. Allez-y, Mme la députée.

Mme Nancy Guillemette

Mme Guillemette : Merci, M. le Président. Un petit changement de dernière minute. Donc, c'est un honneur pour moi de me lever et c'est un privilège de me lever en ces lieux chargés d'histoire et forts de sens, M. le Président. Et mes premiers mots seraient pour vous féliciter, ainsi que la présidence. Nous avons élu une deuxième femme à la présidence de l'Assemblée nationale, j'en suis très fière. Félicitations! Félicitations à la vice-présidente, également aux deux vice-présidents! Et on a élu également, lors de la dernière élection, la collègue de Duplessis, qui est la première femme autochtone à accéder ici, à l'Assemblée nationale, et à avoir un poste de ministre, donc je tenais à la féliciter devant tout le monde ici, et je crois que tout le monde est très, très fier également de la collègue de Duplessis. Félicitations!

Vous savez, c'est un honneur que je dois, moi, d'être ici, aux citoyens et aux citoyennes du comté Roberval qui m'ont accordé, pour une deuxième fois, leur confiance lors de l'élection du 3 octobre. Et moi, comme vous le savez, lors de ma première élection, en 2018, je suis arrivée dans une partielle, donc ce sera bientôt l'anniversaire de cette partielle-là. Donc, je suis très fière, encore une fois, et toujours aussi impressionnée d'avoir le privilège de me lever en ces lieux, et je vais tout faire en mon pouvoir pour être à la hauteur de la confiance que les citoyens et les citoyennes du comté m'ont apportée.

Vous savez, en campagne électorale, on ratisse notre comté de long en large, et ça m'a permis, durant ce moment-là mais aussi durant les quatre dernières années, de bien mesurer l'ampleur des défis que chaque territoire a, parce que mon comté est très grand, donc, 23 municipalités, une communauté autochtone — j'ai la chance d'avoir une communauté autochtone également dans ma circonscription — et chaque communauté, chaque municipalité a ses défis, a ses enjeux mais a aussi sa couleur. Donc, ça nous permet, pendant ces campagnes électorales là, de faire le tour de tout le monde et de rencontrer nos élus, mais également la population, donc, et ça, je veux continuer à le faire comme on l'a fait durant les

derniers quatre ans. Je veux continuer à le faire, M. le Président, avec mon équipe également qui est sur le terrain, parce que vous savez que nos équipes, hein, sont nos yeux et nos oreilles. Ils sont ceux qui font les suivis de dossiers pendant que nous, nous siégeons ici et qu'on fait la partie législative.

Vous savez, on a plusieurs dossiers qui ont vu le jour dans le dernier mandat. Je pense à la maison des aînés, Espace Pérignonka, réseau de chaleur de la ville de Saint-Félicien, des projets porteurs également au niveau du parc régional des Grandes-Rivières, qui vont nous ouvrir d'autres possibilités au niveau touristique qu'on avait peut-être moins un peu dans ce coin-là, et c'est un énorme...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Mme la députée, compte tenu de l'heure, je dois vous demander si vous avez terminé votre intervention ou si vous souhaitez la poursuivre à la reprise de nos travaux.

Mme Guillemette : Je souhaite la poursuivre, si vous me le permettez, M. le Président, à la poursuite de nos travaux, demain.

Ajournement

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci. Alors, compte tenu de l'heure, nous allons ajourner nos travaux pour demain matin, 8 décembre, à 9 h 40. Merci.

(Fin de la séance à 18 heures)